

Rapports financiers 2014



Comptes consolidés
du Groupe Nestlé 2014

148^{es} Comptes annuels
de Nestlé S.A.

Comptes consolidés du Groupe Nestlé 2014

57	Principaux cours de conversion
58	Compte de résultat consolidé de l'exercice 2014
59	Etat du résultat global consolidé de l'exercice 2014
60	Bilan consolidé au 31 décembre 2014
62	Tableau de financement consolidé de l'exercice 2014
63	Etat des mouvements des capitaux propres consolidés de l'exercice 2014
64	Notes
64	1. Principes comptables
76	2. Acquisitions et cessions d'activités
80	3. Analyse sectorielle
85	4. Autres revenus/(charges) opérationnel(le)s courant(e)s et opérationnel(le)s net(te)s
86	5. Produits/(charges) financiers(ères) net(te)s
	6. Stocks
	7. Clients et autres débiteurs
88	8. Immobilisations corporelles
90	9. Goodwill et immobilisations incorporelles
94	10. Engagements envers le personnel
103	11. Plans d'intéressement du personnel au capital
105	12. Provisions, actifs et passifs éventuels
107	13. Instruments financiers
116	14. Impôts
118	15. Sociétés associées et coentreprises
120	16. Bénéfice par action
	17. Tableau de financement
123	18. Capitaux propres
126	19. Engagements résultant de contrats de crédit-bail (leasing)
127	20. Transactions avec des entreprises ou des personnes apparentées
129	21. Garanties
	22. Gestion des risques du Groupe
130	23. Exposition du Groupe au Venezuela
131	24. Evénements postérieurs à la clôture
	25. Sociétés du Groupe
132	Rapport de l'organe de révision sur les Comptes consolidés
134	Renseignements financiers sur 5 ans
136	Sociétés du groupe Nestlé

En cas de doute ou de différence d'interprétation, la version anglaise prévaut contre les versions française et allemande.

Principaux cours de conversion

CHF pour

		2014	2013	2014	2013
		Cours de fin d'année		Cours moyens annuels pondérés	
1 Dollar US	USD	0.990	0.890	0.916	0.927
1 Euro	EUR	1.203	1.226	1.215	1.231
100 Yuan Renminbi chinois	CNY	15.957	14.699	14.875	15.065
100 Reais brésiliens	BRL	37.262	37.986	38.898	42.994
1 Livre Sterling	GBP	1.540	1.471	1.508	1.450
100 Pesos mexicains	MXN	6.716	6.808	6.885	7.262
100 Pesos philippins	PHP	2.208	2.004	2.062	2.184
1 Dollar canadien	CAD	0.852	0.836	0.830	0.899
1 Rouble russe	RUB	0.017	0.027	0.024	0.029
1 Dollar australien	AUD	0.810	0.794	0.826	0.896
100 Yens japonais	JPY	0.827	0.847	0.862	0.944

Compte de résultat consolidé de l'exercice 2014

En millions de CHF

	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires	3	91 612	92 158
Autres produits		253	215
Coût des produits vendus		(47 553)	(48 111)
Frais de distribution		(8 217)	(8 156)
Frais de commercialisation et d'administration		(19 651)	(19 711)
Frais de recherche et développement		(1 628)	(1 503)
Autres revenus opérationnels courants	4	110	120
Autres charges opérationnelles courantes	4	(907)	(965)
Résultat opérationnel courant	3	14 019	14 047
Autres revenus opérationnels	4	154	616
Autres charges opérationnelles	4	(3 268)	(1 595)
Résultat opérationnel		10 905	13 068
Produits financiers	5	135	219
Charges financières	5	(772)	(850)
Bénéfice avant impôts, sociétés associées et coentreprises		10 268	12 437
Impôts	14	(3 367)	(3 256)
Revenus provenant des sociétés associées et des coentreprises	15	8 003	1 264
Bénéfice de l'exercice		14 904	10 445
attribuable aux intérêts non contrôlants		448	430
attribuable aux actionnaires de la société mère (Bénéfice net)		14 456	10 015
En % du chiffre d'affaires			
Résultat opérationnel courant		15,3%	15,2%
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère (Bénéfice net)		15,8%	10,9%
Bénéfice par action (en CHF)			
Résultat de base par action	16	4.54	3.14
Résultat dilué par action	16	4.52	3.13

Etat du résultat global consolidé de l'exercice 2014

En millions de CHF

	Notes	2014	2013
Bénéfice de l'exercice comptabilisé au compte de résultat		14 904	10 445
Ecart de conversion			
– Inscrits dans les écarts de conversion		2 660	(3 160)
– Reclassés des écarts de conversion au compte de résultat		1 003	214
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente			
– Inscrits dans la réserve de juste valeur		191	9
– Reclassés de la réserve de juste valeur au compte de résultat		(4)	(532)
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
– Inscrits dans la réserve de couverture		31	161
– Reclassés de la réserve de couverture		(87)	85
Impôts	14	5	290
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et des coentreprises	15		
– Inscrite dans les réserves		83	40
– Reclassée des réserves		(436)	—
Eléments qui sont ou peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat		3 446	(2 893)
Réévaluations du passif/(de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	10	(1 745)	1 632
Impôts	14	352	(848)
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et des coentreprises	15	(153)	47
Eléments qui ne seront jamais reclassés au compte de résultat		(1 546)	831
Autres éléments du résultat global de l'exercice	18	1 900	(2 062)
Résultat global de l'exercice		16 804	8 383
attribuable aux intérêts non contrôlants		556	371
attribuable aux actionnaires de la société mère		16 248	8 012

Bilan consolidé au 31 décembre 2014

avant répartition du bénéfice

En millions de CHF			
	Notes	2014	2013
Actif			
Actifs courants			
Liquidités et équivalents de liquidités	13/17	7 448	6 415
Placements à court terme	13	1 433	638
Stocks	6	9 172	8 382
Clients et autres débiteurs	7/13	13 459	12 206
Comptes de régularisation actifs		565	762
Instruments financiers dérivés actifs	13	400	230
Actifs d'impôt exigible		908	1 151
Actifs destinés à être cédés	2	576	282
Total des actifs courants		33 961	30 066
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	28 421	26 895
Goodwill	9	34 557	31 039
Immobilisations incorporelles	9	19 800	12 673
Participations dans les sociétés associées et les coentreprises	15	8 649	12 315
Immobilisations financières	13	5 493	4 550
Préfinancement des régimes de prévoyance	10	383	537
Actifs d'impôt exigible		128	124
Impôts différés actifs	14	2 058	2 243
Total des actifs non courants		99 489	90 376
Total de l'actif		133 450	120 442

Bilan consolidé au 31 décembre 2014

En millions de CHF

	Notes	2014	2013
Passif			
Fonds étrangers courants			
Dettes financières	13	8 810	11 380
Fournisseurs et autres créanciers	13	17 437	16 072
Comptes de régularisation passifs		3 759	3 185
Provisions	12	695	523
Instruments financiers dérivés passifs	13	757	381
Dettes fiscales exigibles		1 264	1 276
Passifs directement liés à des actifs destinés à être cédés	2	173	100
Total des fonds étrangers courants		32 895	32 917
Fonds étrangers non courants			
Dettes financières	13	12 396	10 363
Engagements envers le personnel	10	8 081	6 279
Provisions	12	3 161	2 714
Impôts différés passifs	14	3 191	2 643
Autres créanciers	13	1 842	1 387
Total des fonds étrangers non courants		28 671	23 386
Total des fonds étrangers		61 566	56 303
Capitaux propres	18		
Capital-actions		322	322
Propres actions		(3 918)	(2 196)
Ecart de conversion		(17 255)	(20 811)
Bénéfices accumulés et autres réserves		90 981	85 260
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		70 130	62 575
Intérêts non contrôlants		1 754	1 564
Total des capitaux propres		71 884	64 139
Total du passif		133 450	120 442

Tableau de financement consolidé de l'exercice 2014

En millions de CHF			
	Notes	2014	2013
Activités d'exploitation			
Résultat opérationnel	17	10 905	13 068
Charges et produits non monétaires	17	6 323	4 352
Cash flow avant changements des actifs et passifs d'exploitation		17 228	17 420
Trésorerie générée par les activités d'exploitation			
Diminution/(augmentation) du fonds de roulement	17	(114)	1 360
Variation des autres actifs et passifs d'exploitation	17	85	(574)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation		17 199	18 206
Cash flow net provenant des activités de trésorerie			
Cash flow net provenant des activités de trésorerie	17	(356)	(351)
Impôts payés		(2 859)	(3 520)
Dividendes reçus et intérêts des sociétés associées et des coentreprises	15	716	657
Cash flow d'exploitation		14 700	14 992
Activités d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles	8	(3 914)	(4 928)
Investissements en immobilisations incorporelles	9	(509)	(402)
Acquisitions d'activités	2	(1 986)	(321)
Cessions d'activités	2	321	421
Investissements (nets des désinvestissements) dans les sociétés associées et les coentreprises ^(a)	15	3 958	(28)
Sorties de fonds liées aux placements non courants des activités de trésorerie		(137)	(244)
Entrées de fonds liées aux placements non courants des activités de trésorerie		255	2 644
Entrées/(sorties) de fonds liées aux placements à court terme des activités de trésorerie		(962)	400
Entrées de fonds liées aux autres activités d'investissement ^(b)		294	1 273
Sorties de fonds liées aux autres activités d'investissement		(392)	(421)
Cash flow des activités d'investissement		(3 072)	(1 606)
Activités de financement			
Dividende payé aux actionnaires de la société mère	18	(6 863)	(6 552)
Dividendes payés aux intérêts non contrôlants		(356)	(328)
Acquisitions (nettes des cessions) d'intérêts non contrôlants		(49)	(337)
Achat de propres actions		(1 721)	(481)
Vente de propres actions		104	60
Entrées de fonds liées aux emprunts et autres dettes financières non courantes		2 202	3 814
Sorties de fonds liées aux emprunts et autres dettes financières non courantes		(1 969)	(2 271)
Entrées/(sorties) de fonds liées à la dette financière courante		(1 985)	(6 063)
Cash flow des activités de financement		(10 637)	(12 158)
Ecarts de conversion			
Ecarts de conversion		42	(526)
Augmentation/(diminution) des liquidités et équivalents de liquidités		1 033	702
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice			
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice		6 415	5 713
Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice		7 448	6 415

(a) Correspond principalement au désinvestissement partiel des actions de L'Oréal. Le Groupe a vendu une partie de sa participation dans L'Oréal pour un montant de CHF 7342 millions (voir la Note 15) en échange de la participation restante de 50% dans Galderma correspondant à CHF 3201 millions en actions (voir la Note 2) et CHF 4141 millions en trésorerie.

(b) En 2013 correspond principalement à la cession des actions de Givaudan.

Etat des mouvements des capitaux propres consolidés de l'exercice 2014

En millions de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Ecart de conversion	Bénéfices accumulés et autres réserves	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts non contrôlants	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2012	322	(2 078)	(17 924)	80 687	61 007	1 657	62 664
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	10 015	10 015	430	10 445
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	(2 887)	884	(2 003)	(59)	(2 062)
Total du résultat global de l'exercice	—	—	(2 887)	10 899	8 012	371	8 383
Dividende payé aux actionnaires de la société mère	—	—	—	(6 552)	(6 552)	—	(6 552)
Dividende payé aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	(328)	(328)
Mouvement des propres actions	—	(612)	—	190	(422)	—	(422)
Plans d'intéressement du personnel au capital	—	214	—	(39)	175	—	175
Autres transactions réglées avec des propres actions ^(a)	—	280	—	—	280	—	280
Variation des intérêts non contrôlants	—	—	—	(297)	(297)	(136)	(433)
Total des transactions avec les actionnaires	—	(118)	—	(6 698)	(6 816)	(464)	(7 280)
Autres mouvements ^(b)	—	—	—	372	372	—	372
Capitaux propres au 31 décembre 2013	322	(2 196)	(20 811)	85 260	62 575	1 564	64 139
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	14 456	14 456	448	14 904
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	3 556	(1 764)	1 792	108	1 900
Total du résultat global de l'exercice	—	—	3 556	12 692	16 248	556	16 804
Dividende payé aux actionnaires de la société mère	—	—	—	(6 863)	(6 863)	—	(6 863)
Dividende payé aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	(356)	(356)
Mouvement des propres actions	—	(1 943)	—	204	(1 739)	—	(1 739)
Plans d'intéressement du personnel au capital	—	221	—	(48)	173	—	173
Variation des intérêts non contrôlants	—	—	—	(297)	(297)	(10)	(307)
Total des transactions avec les actionnaires	—	(1 722)	—	(7 004)	(8 726)	(366)	(9 092)
Autres mouvements	—	—	—	33	33	—	33
Capitaux propres au 31 décembre 2014	322	(3 918)	(17 255)	90 981	70 130	1 754	71 884

(a) Les autres transactions concernent l'acquisition d'une activité (voir Note 2).

(b) Concerne principalement l'ajustement pour l'hyperinflation du Venezuela, considéré comme une économie hyperinflationniste.

1. Principes comptables

Principes généraux et normes comptables

Les Comptes consolidés sont conformes aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'à la loi suisse.

Ils ont été établis selon la comptabilité d'engagement et selon le principe des coûts historiques, sauf indication contraire. Toutes les sociétés consolidées, accords conjoints et sociétés associées importantes arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Le Conseil d'administration a donné son approbation à la publication des Comptes consolidés 2014 en date du 18 février 2015 et ils sont sujets à approbation de l'Assemblée générale annuelle du 16 avril 2015.

Principaux jugements comptables, estimations et hypothèses

L'établissement des Comptes consolidés requiert de la Direction du Groupe qu'elle émette des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des principes, sur les montants reportés au titre de revenus et de charges, d'actifs et passifs ainsi que sur les informations complémentaires fournies. Ces estimations et les hypothèses y relatives sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Les résultats réels pourraient diverger de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses y relatives sont révisées de manière constante. L'impact de ces révisions est comptabilisé dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision en question n'affecte que cet exercice, ou dans l'exercice en cours et les exercices ultérieurs si la révision affecte tant l'exercice en cours que les exercices à venir. Ces éléments touchent principalement les provisions et engagements hors bilan (voir Note 12), les tests de perte de valeur du goodwill (voir Note 9), les engagements envers le personnel (voir Note 10), les corrections de valeur sur débiteurs douteux (voir Note 7), les impôts (voir Note 14) et l'hyperinflation (voir Note 23).

Périmètre de consolidation

Les Comptes consolidés comprennent ceux de Nestlé S.A. ainsi que ceux de ses sociétés affiliées, comprenant les accords conjoints et les sociétés associées. Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans le chapitre «Sociétés du groupe Nestlé».

Sociétés consolidées

Les sociétés sont intégralement consolidées lorsque le Groupe a le pouvoir d'y exercer le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de participation au capital-actions. Le Groupe contrôle une société lorsqu'il est exposé à, ou qu'il a des droits sur, des rendements variables issus de sa participation dans la société et lorsqu'il est en mesure d'influencer ces rendements à travers le pouvoir qu'il exerce sur la société. Les intérêts non contrôlants sont présentés dans le bilan comme composante des capitaux propres. La part des bénéfices imputable aux intérêts non contrôlants est présentée comme composante du bénéfice de l'exercice dans le compte de résultat.

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date effective du changement de contrôle selon la méthode de l'acquisition.

Accords conjoints

Les accords conjoints sont des accords contractuels par lesquels le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires.

Coentreprises

Les accords conjoints dans le cadre desquels les parties ont des droits sur les actifs nets de l'accord sont considérés comme des coentreprises et sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

Opérations conjointes

Les accords conjoints dans le cadre desquels les parties contrôlent les droits sur les actifs et les obligations sur les passifs sont considérés comme des opérations conjointes et les actifs, passifs, revenus et charges individuels sont consolidés au prorata de la participation du Groupe spécifiée contractuellement (en général 50%).

Sociétés associées

Les sociétés sur lesquelles le Groupe a le pouvoir d'exercer une influence notable, sans toutefois en exercer le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence. Les actifs nets et les résultats sont ajustés pour être conformes aux principes comptables du Groupe. La valeur comptable du goodwill qui résulte de l'acquisition de sociétés associées est comprise dans la valeur comptable des investissements consentis dans les sociétés associées.

Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle des sociétés du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel elles opèrent.

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat sauf lorsqu'elles sont différées dans les autres éléments du résultat global en tant que couvertures de flux de trésorerie.

Lors de la consolidation, les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés dans les monnaies fonctionnelles des dites sociétés sont convertis en francs suisses, la monnaie de référence du Groupe, aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les postes du compte de résultat sont convertis en francs suisses aux cours de change moyens annuels pondérés ou, pour les transactions significatives, au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change qui surviennent lors de la reconversion des actifs nets des entités du Groupe, de même que les différences qui surviennent lors de la reconversion des résultats de l'exercice, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les bilans et les résultats nets des entités du Groupe actives dans les économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements du pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant des indices officiels ayant cours à la date du bilan. Ils sont ensuite convertis en francs suisses.

Lors d'un changement de contrôle dans une entité étrangère, les différences de change qui étaient imputées aux capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat comme gains ou pertes sur cessions.

Analyse sectorielle

Les secteurs opérationnels reflètent la structure de gestion du Groupe et la manière dont les informations financières sont régulièrement examinées par le principal décideur opérationnel (PDO), qui est la Direction du Groupe (Executive Board).

Le PDO considère les activités du point de vue géographique et du point de vue des produits, au travers de trois Zones géographiques et de plusieurs Activités gérées sur un plan mondial (GMB – Globally Managed Businesses). Les Zones et les GMB atteignant le seuil quantitatif de 10% du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel courant ou des actifs, sont présentées séparément, à titre de secteurs à présenter. Les autres activités et secteurs opérationnels, y compris les GMB qui n'atteignent pas ce seuil, comme Nestlé Professional, Nespresso, Nestlé Health Science et Nestlé Skin Health, sont regroupées et présentées dans Autres activités. Ainsi, les secteurs opérationnels à présenter du Groupe sont les suivants:

- Zone Europe;
- Zone Amériques;
- Zone Asie, Océanie et Afrique;
- Nestlé Waters;
- Nestlé Nutrition;
- Autres activités.

Certains secteurs opérationnels représentant des zones géographiques, les informations sont également présentées par produit. Les sept groupes de produits présentés constituent les catégories les plus élevées de produits faisant l'objet d'une gestion interne.

Enfin, le Groupe fournit des informations imputées au pays de domicile de la société mère du Groupe (Nestlé S.A. – Suisse) et aux dix pays les plus importants en termes de chiffre d'affaires.

Les résultats sectoriels représentent la contribution des différents secteurs aux frais de l'organisation centrale, aux frais de recherche et développement et au résultat opérationnel courant du Groupe. Les frais centraux et de recherche et développement spécifiques sont alloués aux secteurs correspondants.

Les actifs et passifs sectoriels correspondent à l'information présentée au PDO. Les actifs sectoriels comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, le goodwill, les clients et autres débiteurs, les actifs destinés à être cédés, les stocks et les comptes de régularisation actifs ainsi que les actifs financiers spécifiques aux secteurs opérationnels. Les passifs sectoriels comprennent les fournisseurs et autres créanciers, les passifs directement liés à des actifs destinés à être cédés, certaines autres dettes, ainsi que les comptes de régularisation passifs. Les éliminations représentent les soldes inter-compagnies entre les différents secteurs.

Les actifs sectoriels par segment opérationnel représentent la situation à la fin de l'exercice. Les actifs et passifs par produit sont déterminés sur la base d'une moyenne annuelle, ce qui, du point de vue de la gestion, donne une meilleure image du capital investi.

1. Principes comptables

Les acquisitions d'immobilisations représentent le total des coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et de goodwill, y compris ceux qui résultent de regroupements d'entreprises. Les investissements comprennent uniquement les immobilisations corporelles.

L'amortissement des actifs sectoriels comprend l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des immobilisations incorporelles. La perte de valeur des actifs inclut la perte de valeur des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill.

Les montants non alloués représentent des éléments non spécifiques dont l'imputation à un secteur serait arbitraire. Il s'agit pour l'essentiel:

- des frais et actifs/passifs centraux;
- des frais et actifs/passifs de recherche et développement; et
- de certains goodwills et immobilisations incorporelles.

Les actifs non courants par région géographique comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill imputables aux dix pays les plus importants et au pays de domicile de Nestlé S.A.

Méthodes de valorisation, présentation et définitions Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires est constitué des montants reçus et recevables de la part de tiers pour des biens fournis aux clients et pour les prestations de services effectuées. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est enregistré dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, généralement au moment de l'expédition. Il est calculé au prix courant applicable à un canal de distribution donné, déduction faite des rétrocessions, des impôts sur chiffre d'affaires, des abattements tarifaires, des autres remises commerciales, bons de réduction et promotions sur les prix accordés aux consommateurs. Les paiements effectués en faveur des clients pour les services commerciaux rendus sont comptabilisés en charges.

Les autres produits sont constitués principalement par des redevances acquises de tiers pendant l'exercice.

Charges

Le coût des produits vendus est déterminé sur la base du coût de production ou d'achat, ajusté du mouvement des stocks. Toutes les autres charges, y compris celles liées à des activités de publicité et de promotion, sont comptabilisées lorsque le Groupe obtient les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens ou lorsque les prestations de services sont mises à sa disposition.

Autres revenus/(charges) opérationnel(le)s courant(e)s

Ce poste comprend les frais de restructuration, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles, les litiges et contrats déficitaires, le résultat sur les cessions d'immobilisations corporelles et les revenus et charges divers spécifiques soumis au contrôle des secteurs opérationnels.

Les frais de restructuration sont limités aux indemnités de licenciement et aux engagements envers le personnel qui sont versés aux employés dont les contrats de travail ont été rompus suite à la réorganisation d'une activité. Les indemnités de licenciement versées en cas de départ naturel lié, par exemple, à une mauvaise performance ou à une mauvaise conduite professionnelle, font partie des charges par fonction.

Autres revenus/(charges) opérationnel(le)s

Ce poste comprend les pertes de valeur du goodwill, les résultats sur cessions d'activités (y compris les pertes de valeur et les subséquentes réévaluations d'affaires destinées à être cédées), les coûts connexes liés aux acquisitions, l'effet de la comptabilisation de l'hyperinflation et les autres produits et charges non soumis au contrôle des secteurs opérationnels et liés à des événements tels que les catastrophes naturelles et l'expropriation d'actifs.

Produits/(charges) financiers(ères) net(te)s

Les produits/(charges) financiers(ères) net(te)s comprennent le coût financier net et les produits/(charges) d'intérêts net(te)s sur les régimes de pension à prestations définies.

Le coût financier net inclut les charges d'intérêts sur les fonds empruntés à l'extérieur du Groupe ainsi que les produits financiers sur les placements de fonds auprès de tiers. Ce poste comprend également d'autres charges et produits financiers y relatifs tels que les différences de change sur les prêts et emprunts, et les gains et pertes liés à des instruments de couverture de taux de change et de taux d'intérêt qui sont comptabilisés dans le compte de résultat. Certains coûts d'emprunt sont comptabilisés en tant qu'actifs, comme indiqué à la rubrique Immobilisations corporelles. Les autres coûts sont comptabilisés en charges.

Impôts

Le Groupe est soumis à imposition dans différents pays partout dans le monde. Les impôts et risques fiscaux reconnus dans les Comptes consolidés reflètent la meilleure estimation de la situation, par la Direction du Groupe, sur la base des faits connus à la date du bilan dans chaque pays. Ces faits peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, des changements dans les législations fiscales et dans l'interprétation de ces dernières dans les diverses juridictions dans lesquelles le Groupe déploie ses activités. Ils peuvent avoir un impact

1. Principes comptables

sur la charge d'impôts ainsi que sur les actifs et passifs concernés. Toute différence entre les estimations fiscales et les taxations définitives est comptabilisée au compte de résultat de la période durant laquelle elle s'est produite, à moins qu'elle n'ait été anticipée.

Les impôts comprennent les impôts courants sur les bénéfices, les impôts effectifs et potentiels retenus à la source sur les transferts de fonds courants ou prévus par les sociétés du Groupe, ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf s'ils concernent des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas ils sont inscrits dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Les impôts différés correspondent aux différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs selon des règles qui diffèrent de celles qui sont utilisées pour l'établissement des Comptes consolidés. Ils correspondent également aux différences temporelles qui résultent de pertes fiscales reportables.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement, à condition que ces taux soient largement appliqués à la date du bilan. Tout changement de taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. Des impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception du goodwill non déductible. Des impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles.

Les revenus provenant des sociétés associées et coentreprises ainsi que la quote-part dans les autres éléments du résultat global des sociétés associées et des coentreprises sont indiqués nets d'impôt.

Instrument financiers

Catégories d'instruments financiers

Le Groupe classe ses instruments financiers par catégories en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. Les détails sur les instruments financiers par catégorie sont présentés dans les notes.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, en tenant compte des frais de transaction directement imputables. Cependant, lorsqu'un actif financier est enregistré à sa juste valeur au compte de résultat, les frais de transaction sont enregistrés en charges immédiatement.

La réévaluation subséquente des actifs financiers est déterminée selon leur catégorie, laquelle est revue à chaque date de clôture du bilan.

Les instruments dérivés incorporés dans d'autres contrats sont traités séparément en tant que dérivés autonomes lorsque les risques qu'ils comportent et leurs caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux de leurs instruments primaires et que lesdits instruments primaires ne sont pas valorisés à leur juste valeur.

En cas de vente ou d'achat ordinaire (vente ou achat opéré sur la base d'un contrat dont les termes requièrent une livraison dans un délai fixé par voie réglementaire ou par convention sur le marché), c'est la date de règlement qui est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Le Groupe examine la nécessité de comptabiliser une perte de valeur sur ses actifs financiers à chaque date de clôture du bilan. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsqu'il y a évidence objective d'une perte de valeur, par exemple quand l'émetteur est en cessation de paiement, fait défaut ou présente des difficultés financières significatives. De plus, pour un investissement en actions, le déclin significatif ou prolongé de sa juste valeur en dessous de son coût est une évidence objective de perte de valeur. Les pertes de valeurs sont reprises lorsque cette reprise peut objectivement être rattachée à un événement survenant après l'enregistrement de la perte de valeur. Pour les instruments d'emprunt, mesurés au coût amorti ou à la juste valeur, la reprise est comptabilisée dans le compte de résultat. Pour les instruments de capitaux propres classifiés comme disponibles à la vente, la reprise est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur, reconnues sur les actifs financiers valorisés au coût, ne sont jamais reprises, leur juste valeur ne pouvant pas être mesurée de manière fiable.

Les actifs financiers sont décomptabilisés (intégralement ou partiellement) lorsque la quasi-totalité des droits du Groupe aux flux de trésorerie desdits actifs ont expiré ou ont été transférés et que le Groupe n'est ni exposé à la quasi-totalité des risques inhérents à ces actifs ni en droit de bénéficier des avantages qui en découlent.

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes: prêts et créances, actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, actifs détenus à des fins de transaction et actifs disponibles à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Cette catégorie inclut

1. Principes comptables

les classes suivantes d'actifs financiers: les prêts, les clients et autres débiteurs et les liquidités.

Après comptabilisation initiale, les prêts et créances sont valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.

Les corrections de valeur pour débiteurs douteux correspondent aux pertes estimées par le Groupe qui résulteraient du manquement ou de l'incapacité des clients à procéder aux paiements à échéance. Ces estimations sont fondées sur l'évolution des soldes des comptes clients, les circonstances spécifiques de crédit et l'historique du Groupe en matière de débiteurs douteux.

Les prêts et créances sont en outre ventilés en actifs courants et non courants selon qu'ils seront réalisés dans un délai de douze mois après la date du bilan ou ultérieurement.

Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Certains investissements sont désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat afin de réduire les disparités comptables qui pourraient survenir en raison de la réévaluation de certains passifs sur la base des prix de marché actuels.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs détenus à des fins de transaction sont des instruments financiers dérivés.

Après comptabilisation initiale, les actifs détenus à des fins de transaction sont valorisés à leur juste valeur, et tous les gains et les pertes, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les instruments financiers non dérivés qui sont désignés en tant que tels lors de leur comptabilisation initiale ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories d'actifs financiers. Cette catégorie inclut les classes suivantes d'actifs financiers: les obligations, les titres de participation, les billets de trésorerie («Commercial paper»), les dépôts à terme et les autres investissements financiers. Ils sont inclus dans les instruments actifs financiers non courants, à moins qu'un placement n'arrive à échéance ou que la Direction n'ait l'intention de le céder dans un délai de 12 mois après la date du bilan. Dans ce cas, il serait comptabilisé, le cas échéant, soit avec les placements à court terme, soit avec les liquidités et équivalents de liquidités.

Après comptabilisation initiale, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente de l'actif. Lors de la cession,

ces ajustements de valeur sont comptabilisés au compte de résultat.

Les intérêts acquis sur les actifs disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont imputés au compte de résultat.

Dettes financières évaluées au coût amorti

Les dettes financières sont comptabilisées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des frais de transaction directement imputables.

Après comptabilisation initiale, les dettes financières sont évaluées au coût amorti, à moins qu'elles fassent l'objet d'une couverture de juste valeur (voir Couvertures de juste valeur). La différence entre la valeur comptable initiale des dettes financières et leur valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat pour la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce poste comprend les catégories de dettes financières suivantes: les fournisseurs et autres créanciers; les billets de trésorerie («Commercial paper»); les emprunts obligataires et les autres dettes financières.

Les dettes financières évaluées au coût amorti sont en outre ventilées en passifs courants et non courants selon qu'elles arriveront à échéance dans un délai de douze mois après la date du bilan ou ultérieurement.

Les dettes financières sont décomptabilisées (intégralement ou partiellement) lorsque le Groupe est libéré de son obligation ou lorsque celles-ci expirent, sont annulées ou remplacées par une nouvelle dette assortie de conditions significativement modifiées.

Instruments financiers dérivés

Un dérivé est un instrument financier dont la valeur varie en fonction de la valeur de son sous-jacent, qui requiert un investissement initial net nul ou faible et qui est réglé à une date future. Les dérivés sont utilisés principalement pour gérer les risques de change, de taux d'intérêt et de prix des matières premières.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Ils sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à intervalles réguliers mais au moins à chaque date de clôture du bilan. La juste valeur des dérivés cotés en bourse se fonde sur les prix du marché, tandis que la juste valeur des dérivés négociés hors bourse s'appuie sur des modèles mathématiques reconnus basés sur des données du marché.

Les dérivés sont présentés comme actifs lorsque leur juste valeur est positive et comme passifs lorsque leur juste valeur est négative.

Les dérivés du Groupe consistent principalement en contrats de change à terme, en futures, options et swaps sur devises; en futures et options sur matières premières;

1. Principes comptables

en contrats de couverture de taux d'intérêt, en futures, options et swaps de taux d'intérêt.

Comptabilité de couverture

Le Groupe désigne et documente certains dérivés comme instruments de couverture pour couvrir des ajustements de juste valeur d'actifs et passifs comptabilisés (couvertures de juste valeur), des transactions prévues hautement probables (couvertures de flux de trésorerie) et des couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères (couvertures d'investissements nets). L'efficacité des couvertures est évaluée au moment de l'émission et vérifiée à intervalles réguliers, au moins une fois tous les trimestres, à l'aide de tests prospectifs et rétrospectifs.

Couvertures de juste valeur

Le Groupe utilise les couvertures de juste valeur pour atténuer les risques de change et de taux d'intérêt liés à ses actifs et passifs comptabilisés.

Les gains ou les pertes résultant de la réévaluation des instruments de couverture sont enregistrés dans le compte de résultat. L'évaluation des éléments du bilan sous-jacents est également ajustée en tenant compte du risque couvert, le gain ou la perte étant comptabilisé dans le compte de résultat.

Couvertures de flux de trésorerie

Le Groupe utilise les couvertures de flux de trésorerie pour atténuer les risques particuliers liés à un actif ou passif enregistré, ou aux transactions prévues hautement probables telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements et de matières premières ainsi que les fluctuations de paiements et d'encaissements d'intérêts.

Le gain ou la perte dû à l'évaluation des instruments de couverture à leur juste valeur est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global si la couverture des risques est efficace. Dans le cas où celle-ci est reconnue comme inefficace, la part inefficace de variation de juste valeur est enregistrée immédiatement dans le compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif non financier, y compris lors d'acquisition d'activités, résultant d'une transaction future couverte, est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont transférés au coût d'acquisition de l'actif ou du passif susmentionné. Dans le cas contraire, les ajustements de juste valeur inclus précédemment dans les autres éléments du résultat global sont transférés au compte de résultat lors de la comptabilisation du sous-jacent.

Couvertures d'investissements nets

Le Groupe utilise les couvertures d'investissements nets pour réduire l'exposition aux risques de conversion sur les investissements nets dans des sociétés affiliées.

Le gain ou la perte résultant de l'évaluation des instruments de couverture à leur juste valeur est comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global en même temps que les gains ou les pertes sur la conversion des monnaies étrangères des investissements couverts. Ces modifications de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Dérivés non désignés

Les dérivés non désignés sont composés de deux catégories. La première comprend les dérivés acquis en conformité avec la politique de gestion des risques du Groupe pour lesquels le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture. La deuxième catégorie est liée aux dérivés acquis dans le but d'obtenir un rendement supérieur à des critères convenus.

Après comptabilisation initiale, les dérivés non désignés sont valorisés à leur juste valeur, et tous les gains et les pertes, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Juste valeur

Le Groupe détermine la juste valeur de ses instruments financiers sur la base de la hiérarchie ci-après.

- i) La juste valeur des instruments financiers cotés sur les marchés actifs repose sur leur cours de clôture à la date du bilan. C'est notamment le cas pour les dérivés actifs et passifs sur matières premières et d'autres actifs financiers tels que les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres de créances.
- ii) La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif est déterminée sur la base de techniques d'évaluation faisant appel à des données observables sur les marchés. Il s'agit de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, des modèles de valorisation standard basés sur des paramètres de marché de taux d'intérêts, des courbes de rendement ou de taux de change, des avis de courtiers pour des instruments similaires et l'utilisation de transactions comparables réalisées dans des conditions de concurrence normale. Par exemple, la juste valeur des contrats de change à terme, des swaps de devises et de taux d'intérêt est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés à l'aide d'un taux d'intérêt hors risque.
- iii) La juste valeur de certains instruments financiers est évaluée à partir des valorisations propres à chaque entité, à l'aide de paramètres ne reposant pas sur des données observables sur les marchés (paramètres non observables).

1. Principes comptables

Lorsque la juste valeur d'instruments non cotés ne peut être évaluée avec une fiabilité suffisante, le Groupe valorise de tels instruments au coût, déduction faite des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités incluent les liquidités et les autres placements à court terme très liquides dont les échéances sont de trois mois ou moins à compter de la comptabilisation initiale.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont ceux dont les échéances sont supérieures à trois mois à compter de la comptabilisation initiale et qui seront réalisés dans un délai de douze mois après la date du bilan.

Stocks

Les matières premières sont valorisées au coût d'achat, de même que les produits finis achetés. Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Celui-ci comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Le coût des stocks comprend les gains/pertes sur les couvertures de flux de trésorerie pour l'achat de matières premières et de produits finis.

La méthode FIFO («first in, first out» ou premier entré, premier sorti) est appliquée pour la comptabilisation des stocks de matières premières ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur réalisable d'un quelconque article est inférieure à sa valeur établie selon les méthodes ci-dessus, une correction pour ajustement à la valeur nette de réalisation est constituée pour la différence.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront facturés qu'ultérieurement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable des actifs uniquement s'il y a une probabilité que des avantages économiques futurs soient dégagés. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Tous les autres frais de réparation et de maintenance sont inscrits au compte de résultat. L'amortissement est calculé sur les composants qui ont des durées d'utilité

homogènes en recourant à la méthode linéaire, de sorte à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte de valeurs résiduelles. Les valeurs résiduelles sont de 30% pour les sièges sociaux et sont égales à zéro pour toutes les autres catégories d'actifs.

Les durées d'utilité sont les suivantes:

Bâtiments	20 à 40 ans
Machines et équipements	10 à 25 ans
Outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 10 ans
Véhicules	3 à 8 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les composants et les valeurs résiduelles sont revus chaque année. Cette révision tient compte de la nature des actifs, de l'usage prévu, y compris, mais sans toutefois s'y limiter, la fermeture d'installations et l'évolution de la technologie et des pressions compétitives qui peuvent conduire à une obsolescence technique.

L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé aux rubriques appropriées de charge par fonction du compte de résultat.

Les coûts d'emprunt des immobilisations en cours de construction sont portés au bilan si les actifs en cours de construction sont significatifs et si leur construction s'effectue sur une période relativement longue (généralement supérieure à un an). Le taux de capitalisation est déterminé en fonction du coût de l'emprunt à court terme pour la période de construction. Les primes capitalisées à la conclusion de contrats de crédit-bail pour des terrains et bâtiments sont amorties sur la durée des contrats. Les subventions des gouvernements sont comptabilisées conformément à la méthode du report, selon laquelle la subvention est définie en tant que revenu différé qui est porté au compte de résultat sur la durée d'utilité des actifs concernés. Les subventions qui ne sont pas liées à des actifs sont créditées au compte de résultat quand elles sont reçues.

Immobilisations en crédit-bail (leasing)

Les contrats de crédit-bail qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des avantages et risques attachés à la propriété d'un actif sont traités comme des crédits-bails financiers. Les autres crédits-bails sont classés comme crédits-bails d'exploitation.

Les immobilisations financées par des contrats de crédit-bail figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, à moins que la durée du contrat soit moins longue. Les contrats de crédit-bail portant sur des terrains et des bâtiments sont comptabilisés séparément, pour autant qu'une affectation des paiements de crédit-bail entre ces catégories soit fiable. Les contrats de crédit-bail sont capitalisés au montant le plus bas entre la juste valeur du bien

1. Principes comptables

en crédit-bail et la valeur actualisée des paiements minimaux de leasing. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les dettes financières.

Les coûts des contrats de leasing d'exploitation sont enregistrés au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

Pour les accords ne prenant pas la forme légale d'une location mais qui confèrent le droit d'utiliser un actif, les coûts sont séparés entre paiements du loyer et autres paiements si l'entité détient le contrôle de l'utilisation de l'actif ou de l'accès à celui-ci ou qu'elle prend l'essentiel de sa production. L'entité détermine ensuite si la composante location de l'accord est un leasing financier ou un leasing d'exploitation.

Regroupements d'entreprises et goodwill associé à ces transactions

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, ainsi que les engagements et engagements éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie transférée est évaluée à sa juste valeur et inclut la juste valeur d'une éventuelle contrepartie conditionnelle. Si cette dernière n'est pas classée comme capitaux propres, les modifications ultérieures au niveau d'une contrepartie conditionnelle sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les coûts connexes d'acquisition sont inscrits au compte de résultat de la période au cours de laquelle ils ont été encourus. Lorsque les capitaux propres d'une filiale ne sont pas acquis en totalité, les intérêts non contrôlants sont comptabilisés à leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise. S'il obtient le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe réévalue à la juste valeur les intérêts détenus précédemment dans la société acquise et enregistre un gain ou une perte correspondant au compte de résultat.

Le goodwill est comptabilisé lorsque la somme de la juste valeur de la contrepartie transférée et de la juste valeur d'une éventuelle participation existante de Nestlé dans la société acquise ainsi que d'éventuels intérêts non contrôlants est supérieure à la juste valeur des actifs nets de la société acquise. Si la juste valeur des actifs nets de la société acquise est supérieure à ce montant, un gain est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat.

Acquisitions et cessions d'intérêts non contrôlants

Le Groupe traite les transactions avec les intérêts non contrôlants n'entraînant pas de perte de contrôle comme des transactions avec des actionnaires de la société mère en leur qualité de détenteurs d'actions. Pour les achats d'actions d'intérêts non contrôlants, la différence entre toute

contrepartie payée et la quote-part acquise correspondante de la valeur des actifs nets de la filiale est comptabilisée en capitaux propres. Le même principe est appliqué aux cessions d'actions à des intérêts non contrôlants.

Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend les immobilisations incorporelles générées à l'interne ou acquises, soit séparément, soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises lorsqu'elles sont identifiables et peuvent être évaluées de manière fiable. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme identifiables lorsqu'elles résultent de droits contractuels ou d'autres droits ou si elles peuvent être séparées, c'est-à-dire qu'elles peuvent être cédées individuellement ou avec d'autres actifs. Les immobilisations incorporelles sont à durée d'utilité finie ou à durée d'utilité indéterminée. Les immobilisations incorporelles générées à l'interne sont comptabilisées en tant qu'actifs pour autant qu'elles génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient clairement identifiés.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont celles pour lesquelles aucune limitation d'utilisation n'est prévisible, dans la mesure où elles résultent de droits contractuels ou d'autres droits légaux qui peuvent être renouvelés sans coût excessif et font l'objet d'un support marketing continu. Elles comprennent principalement certaines marques, marques déposées et droits de propriété intellectuelle. Elles ne sont pas amorties mais soumises à un test annuel de perte de valeur ou plus fréquemment lorsqu'il existe un indice révélant une perte de valeur. La classification d'immobilisations incorporelles comme actifs à durée d'utilité indéterminée est révisée sur une base annuelle.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie sont celles dont la durée d'utilité est limitée par une obsolescence planifiée ou par des droits contractuels ou d'autres droits. Elles sont amorties sur la période la plus courte de leur durée d'utilité juridique ou économique. Elles comprennent principalement les systèmes d'information de gestion, les brevets et les droits d'exercer une activité (par exemple les droits exclusifs de vendre des produits ou de fournir des services). Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie sont amorties selon la méthode linéaire en prenant pour hypothèse une valeur résiduelle nulle: les systèmes d'information de gestion sur une durée allant de 3 à 5 ans; les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie sur la durée d'utilité ou la durée du contrat correspondant, généralement de 5 à 20 ans, voire plus dans des circonstances particulières. La période et les valeurs résiduelles sont revues sur une base annuelle. L'amortissement des immobilisations incorporelles est imputé aux rubriques appropriées de charge par fonction du compte de résultat.

Recherche et développement

Les frais de recherche interne sont inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement ne sont comptabilisés à l'actif du bilan que si tous les critères de comptabilisation fixés par l'IAS 38 – Immobilisations incorporelles sont remplis avant le lancement des produits sur le marché. Dès lors, les frais de développement sont également inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus en raison des incertitudes inhérentes au développement de nouveaux produits, les avantages économiques futurs ne pouvant être déterminés de manière fiable. Tant que les produits n'ont pas été commercialisés, il n'existe aucune preuve fiable qu'ils généreront des flux de trésorerie positifs.

Les paiements effectués à des tiers pour obtenir des licences ou acquérir des droits de propriété intellectuelle, des composés et des produits sont portés au bilan, car ceux-ci sont identifiables séparément et devraient générer des avantages futurs.

Les autres frais de développement (essentiellement les systèmes d'information de gestion) sont portés au bilan à condition qu'il existe un actif identifiable qui servira à générer des avantages futurs en termes d'économies, de rationalisations, etc.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite comptabilisés comme indiqué dans la section Immobilisations incorporelles ci-dessus.

Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de perte de valeur au moins une fois par an et lorsqu'il existe des indices révélant une possible perte de valeur.

Les tests de perte de valeur sont réalisés chaque année, à la même période, au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Le Groupe définit les UGT pour les tests de perte de valeur du goodwill en se basant sur la manière dont il gère ces actifs et dont il obtiendra les avantages économiques futurs liés aux goodwill. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, le Groupe définit les UGT comme le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de fonds largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les tests de perte de valeur consistent à comparer la valeur comptable des actifs de ces UGT avec leur valeur recouvrable, sur la base de leur valeur d'utilité, qui correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés à un taux de rendement avant impôts approprié. En général, les flux de trésorerie correspondent aux estimations faites par la Direction du Groupe dans ses plans financiers et ses stratégies commerciales

pour une période de cinq ans après ajustements pour tenir compte des actifs dans leur condition actuelle. Ils sont ensuite projetés à l'infini en utilisant un multiple qui correspond à un taux de croissance stable ou décroissant. Le Groupe évalue le caractère incertain de ces estimations en réalisant des analyses de sensibilité. Le taux d'actualisation reflète l'évaluation actuelle de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques aux UGT (principalement des risques de pays). Le risque lié à l'activité est compris dans l'évaluation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie et les taux d'actualisation tiennent compte de l'inflation.

Une perte de valeur relative au goodwill n'est jamais reprise ultérieurement.

Pertes de valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie

La valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie est examinée à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une possible perte de leur valeur comptable. Parmi les indices possibles figurent l'évolution défavorable d'une activité en proie à des pressions concurrentielles ou à un sérieux ralentissement économique sur un marché donné, de même que la réorganisation des opérations aux fins de générer des économies d'échelle. En présence d'indices, la valeur recouvrable d'un actif est estimée. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, déduction faite des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base de l'estimation des flux financiers futurs générés par l'actif, en escomptant ceux-ci se basant sur la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au pays où se situe l'actif. Les risques liés à l'actif sont compris dans l'évaluation des flux de trésorerie.

Les actifs ayant subi une perte de valeur sont testés à chaque date de clôture du bilan pour une reprise éventuelle de perte de valeur, si des indices montrent que les pertes constatées lors des exercices antérieurs n'existent plus ou ont diminué.

Actifs destinés à être cédés, groupes destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs non courants destinés à être cédés (et les groupes destinés à être cédés) sont présentés séparément dans la partie court terme du bilan. Juste avant la classification initiale des actifs (et des groupes destinés à être cédés) en tant qu'actifs destinés à être cédés, la valeur comptable de ces actifs (ou de tous les actifs et passifs en ce qui concerne les groupes destinés à être cédés) est évaluée sur la base du principe comptable applicable. Les actifs non courants

1. Principes comptables

destinés à être cédés (et les groupes destinés à être cédés) sont ensuite valorisés au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur, sous déduction des coûts de vente. Les actifs non courants destinés à être cédés (et les groupes destinés à être cédés) ne sont plus amortis ou dépréciés.

Une activité est considérée comme étant abandonnée si elle est la composante d'une entité qui est soit une unité d'affaires ou une zone d'activité géographique importante distincte, ou qui fait partie d'un plan pour abandonner cette activité ou cette zone d'opération, qui a été cédée ou qui est destinée à être cédée. En cas d'abandon d'activités, le compte de résultat des activités abandonnées est présenté séparément dans le compte de résultat consolidé. Les chiffres comparatifs sont ajustés en conséquence. Les éléments du bilan et du tableau de financement relatifs aux activités abandonnées sont indiqués séparément dans les notes.

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de plans de restructurations, de risques environnementaux, de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les obligations résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que leur mise en œuvre repose sur une attente fondée qui résulte du démarrage de la phase de réalisation ou de l'annonce de leurs principales caractéristiques. Les obligations résultant de litiges reflètent la meilleure estimation de la Direction du Groupe quant au résultat en fonction des faits connus à la date du bilan.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des obligations possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le Groupe n'exerce pas un contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies, ainsi que le coût des services rendus au cours de l'exercice, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les conseils actuariels sont fournis par des consultants externes ainsi que par les actuaires employés par le Groupe. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements définis varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes sont soit financés, leurs actifs

étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs disponibles sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si ces critères ne sont pas remplis, il n'est pas comptabilisé au bilan mais est indiqué dans les notes. Les impacts des obligations de financement minimum relatives à des services passés sont pris en compte dans le calcul des obligations.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus (coûts actuels et passés, gains et pertes sur liquidation), les frais administratifs (autres que les frais de gestion des actifs des régimes) et les charges ou produits d'intérêts net(te)s. Le coût des services passés est comptabilisé à la première des dates suivantes:

- au moment de la modification ou de la réduction du régime; et
- au moment de la comptabilisation des frais de restructuration ou des indemnités de départ associés.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies sont inscrites dans les autres éléments du résultat global. Elles correspondent au rendement effectif sur les actifs des régimes, hors produits d'intérêts, modifications d'hypothèses et différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs.

Certains avantages sont également fournis par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Plans d'intéressement du personnel au capital

Le Groupe a des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres et en trésorerie.

Les rémunérations en actions réglées en instruments de capitaux propres sont comptabilisées dans le compte de résultat avec pour contrepartie une augmentation correspondante des capitaux propres durant la période de blocage. Elles sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution et calculées selon des modèles d'évaluation généralement admis. Le coût des rémunérations en actions réglées en instruments de capitaux propres est ajusté annuellement en fonction des prévisions d'exercice, pour les annulations résultant du fait que les bénéficiaires ne satisfont plus aux conditions du plan, ainsi que pour les cas d'exercice anticipé.

1. Principes comptables

Les engagements résultant de rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie sont comptabilisés au compte de résultat durant la période de blocage. Ils sont valorisés à leur juste valeur à chaque date de clôture du bilan et calculés selon des modèles d'évaluation généralement admis. Le coût des rémunérations en actions réglées en trésorerie est ajusté en fonction des annulations résultant du fait que les bénéficiaires ne satisfont plus aux conditions du plan, ainsi que des cas d'exercice anticipé.

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront facturées qu'ultérieurement.

Dividende

Conformément à la législation suisse et aux statuts de la Société, le dividende est traité comme affectation du bénéfice l'année où il est approuvé par l'Assemblée générale ordinaire et ensuite payé.

Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des Comptes consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

Changements de principes comptables

Plusieurs normes ont été modifiées concernant divers points à compter du 1er janvier 2014. Ces modifications concernent notamment la publication de la valeur recouvrable des actifs non financiers (modifications d'IAS 36), que le Groupe a adopté par anticipation en 2013, ainsi que l'IFRIC 21 Droits ou Taxes, et la compensation des actifs et passifs financiers (modifications d'IAS 32). Aucune de ces modifications n'a eu un effet significatif sur les Comptes consolidés du Groupe.

Modifications des normes IFRS susceptibles d'affecter le Groupe après le 31 décembre 2014

Les nouvelles normes, interprétations et modifications suivantes apportées aux normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour la période comptable du Groupe commençant le 1er janvier 2015 ou ultérieurement. Le Groupe ne les a pas adoptées par anticipation.

IFRS 9 – Instruments financiers

La norme porte sur les principes de reporting financier des actifs et passifs financiers, incluant la classification, l'évaluation, la perte de valeur, la décomptabilisation et la comptabilité de couverture. Elle affectera la comptabilité du Groupe sur le plan de ses actifs financiers disponibles à la vente, car l'IFRS 9 n'autorise la comptabilisation des gains et pertes à leur juste valeur dans les autres éléments du résultat global que dans certaines circonstances et les gains et pertes de certains instruments ayant des caractéristiques de flux de trésorerie spécifiques ne sont jamais reclassés dans le compte de résultat ultérieurement.

Il n'y aura aucun impact sur la comptabilité du Groupe au niveau des passifs financiers, car les nouvelles exigences ne concernent que la comptabilité des passifs financiers qui sont désignés comme étant à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, et le Groupe n'a pas de tels passifs. Le Groupe évalue actuellement l'impact des nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture et de perte de valeur.

Cette norme est obligatoire pour l'exercice comptable débutant le 1er janvier 2018.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Cette norme combine, améliore et remplace des lignes directrices spécifiques sur la comptabilisation des produits à l'aide d'une norme unique.

Elle définit un nouveau modèle en cinq étapes pour la comptabilisation des produits provenant de contrats avec des clients. Le Groupe évalue actuellement l'impact potentiel de cette nouvelle norme.

Cette norme est obligatoire pour l'exercice comptable débutant le 1er janvier 2017.

Améliorations et autres modifications apportées aux IFRS/IAS

Diverses modifications ont été apportées à plusieurs normes. Aucune de ces modifications ne devrait avoir d'effet significatif sur les Comptes consolidés du Groupe.

2. Acquisitions et cessions d'activités

2.1 Modifications du périmètre de consolidation

Acquisitions

Les principales acquisitions sont les suivantes:

- Les 50% restants de Galderma, produits de dermatologie pharmaceutique distribués mondialement (Nutrition et Health Science), en juillet.
- Les affaires liées aux droits de commercialisation des produits esthétiques de Valeant Pharmaceuticals International, Etats-Unis et Canada, produits de dermatologie esthétique (Nutrition et Health Science), à 100%, en juillet.

Cessions

Aucune cession importante n'a eu lieu en 2014.

2.2 Acquisitions d'activités

Les principales catégories d'actifs acquis et de passifs repris à la date d'acquisition sont les suivantes:

En millions de CHF

				2014	2013
	Galderma	Droits de commercialisation de produits cosmétiques de Valeant	Autres acquisitions	Total	Total
Immobilisations corporelles	401	—	87	488	35
Immobilisations incorporelles ^(a)	5 401	959	20	6 380	125
Stocks et autres actifs ^(b)	1 171	17	76	1 264	39
Dettes financières	(179)	—	(50)	(229)	(1)
Engagements envers le personnel, impôts différés et provisions	(1 015)	—	(19)	(1 034)	(41)
Autres passifs	(525)	(17)	(81)	(623)	(26)
Juste valeur des actifs nets identifiables	5 254	959	33	6 246	131

(a) Correspond principalement aux marques déposées, noms, brevets et immobilisations incorporelles liés aux technologies et à la recherche & développement ainsi qu'aux droits recouverts.

(b) Galderma: incluant la juste valeur de clients de CHF 434 millions avec un montant contractuel brut de CHF 448 millions et des flux de trésorerie dont l'encaissement n'est pas attendu de CHF 14 millions.

L'évaluation des actifs et passifs des activités récemment acquises étant encore en cours, les valeurs sont déterminées de manière provisoire.

2. Acquisitions et cessions d'activités

Le goodwill résultant des acquisitions et les sorties de trésorerie sont les suivants:

En millions de CHF

				2014	2013
	Galderma	Droits de commercialisation de produits cosmétiques de Valeant	Autres acquisitions	Total	Total
Juste valeur de la contrepartie transférée	3 907	1 240	99	5 246	382
Intérêts non contrôlants ^(a)	—	—	2	2	3
Juste valeur des intérêts préexistants ^(b)	3 923	—	47	3 970	—
Sous-total	7 830	1 240	148	9 218	385
Juste valeur des actifs nets identifiables	(5 254)	(959)	(33)	(6 246)	(131)
Goodwill	2 576	281	115	2 972	254

(a) Les intérêts non contrôlants ont été évalués sur la base de leur quote-part dans les actifs nets des entités acquises.

(b) Voir la Note 15 en ce qui concerne le gain résultant de la réévaluation de la participation de 50% déjà détenue dans Galderma. En ce qui concerne les autres acquisitions, la réévaluation à la juste valeur des intérêts détenus précédemment dans l'une des entreprises acquises s'est traduite par un gain de CHF 43 millions et a été comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique Autres produits d'exploitation (voir Note 4.2).

En millions de CHF

				2014	2013
	Galderma	Droits de commercialisation de produits cosmétiques de Valeant	Autres acquisitions	Total	Total
Juste valeur de la contrepartie transférée	3 907	1 240	99	5 246	382
Liquidités et équivalents de liquidités acquis	(83)	—	(16)	(99)	(1)
Réglé en actions L'Oréal ^(a)	(3 201)	—	—	(3 201)	—
A payer lors d'exercices ultérieurs	—	—	—	—	(3)
Réglé en propres actions ^(b)	—	—	—	—	(280)
Paiements résultant d'acquisitions d'années antérieures	—	—	40	40	223
Flux de fonds résultant des acquisitions	623	1 240	123	1 986	321

(a) Le Groupe a vendu une partie de sa participation dans L'Oréal pour un montant de CHF 7342 millions (voir la Note 15) en échange de la participation restante de 50% dans Galderma pour une valeur des fonds propres de CHF 3201 millions en actions et CHF 4141 millions en trésorerie.

(b) En 2013, quatre millions d'actions Nestlé S.A. ont été données comme contrepartie. Le nombre d'actions était basé sur le prix d'acquisition de l'activité. La juste valeur des actions transférées était basée sur le prix du marché à la date d'acquisition, soit CHF 69.50 par action.

Pour Galderma, la contrepartie transférée comprend les paiements effectués en actions L'Oréal et en espèces à des fins de remboursement des prêts octroyés par L'Oréal à Galderma. Pour les autres acquisitions, la contrepartie transférée correspond aux paiements effectués en trésorerie, une partie de la considération restant à régler.

2. Acquisitions et cessions d'activités

Galderma

Le 8 juillet 2014, le Groupe a porté à 100% sa participation dans Galderma par l'acquisition des 50% détenus par L'Oréal (voir Note 15.3). Galderma est une société suisse spécialisée dans les solutions médicales innovantes dans le domaine des produits de dermatologie pharmaceutique, possédant un vaste portefeuille de produits disponibles dans 70 pays. Avec cette acquisition, le Groupe poursuivra son développement stratégique dans la Nutrition, la Santé et le Bien-être en élargissant ses activités aux soins médicaux de la peau. Le goodwill résultant de cette acquisition comprend des éléments qui ne peuvent être comptabilisés, tels que les projets de recherche et développement de pointe avec un fort potentiel de croissance. Le goodwill résultant de cette acquisition ne devrait pas être fiscalement déductible.

Affaires liées aux droits de commercialisation des produits de dermatologie esthétique de Valeant Pharmaceuticals International

Le 10 juillet 2014, le Groupe a acquis une affaire exploitant l'exclusivité des droits de commercialisation de plusieurs produits clés de dermatologie esthétique aux Etats-Unis et au Canada auprès de Valeant Pharmaceuticals International. Les deux marchés réunis représentent plus de la moitié du marché mondial à croissance rapide d'esthétique médicale. L'acquisition de ces actifs stratégiques clés va étendre et renforcer la présence du Groupe dans le domaine des soins médicaux spécialisés de la peau. Le goodwill lié à cette acquisition correspond à l'acquisition d'une présence géographique importante dans le secteur des produits de dermatologie esthétique en Amérique du Nord. Le goodwill devrait être déductible fiscalement.

L'impact combiné de l'acquisition des deux affaires étroitement liées que sont Galderma et les droits de commercialisation des produits de dermatologie esthétique de Valeant, faisant tous deux partie du secteur opérationnel Nestlé Skin Health (rapporté sous Autres activités – voir Note 3.1) est le suivant. Tout d'abord, le chiffre d'affaires et les bénéfices pour l'exercice 2014 figurant dans les comptes consolidés s'élèvent respectivement à CHF 1399 millions et CHF 305 millions. Ensuite, le chiffre d'affaires et le bénéfice du Groupe pour l'exercice 2014 auraient atteint respectivement environ CHF 92,4 milliards et CHF 14,9 milliards si les deux acquisitions avaient été effectives au 1er janvier 2014. Ces montants ont été calculés en partant de l'hypothèse selon laquelle les ajustements à la juste valeur à la date d'acquisition auraient été les mêmes au 1er janvier 2014.

Coûts connexes

Les coûts connexes liés aux acquisitions, principalement en relation avec l'acquisition de Galderma et des droits de commercialisation des produits esthétiques de Valeant Pharmaceuticals International, ont été comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique Autres charges opérationnelles (voir Note 4.2) pour un montant de CHF 29 millions (2013: CHF 20 millions – principalement en relation avec Wyeth Nutrition).

2.3 Actifs destinés à être cédés

Au 31 décembre 2014, les actifs destinés à être cédés sont principalement composés d'activités que la Direction s'engage à vendre et pour lesquelles la réalisation de la vente est hautement probable. Dès lors, les actifs et passifs de ces affaires ont été classifiés comme groupes destinés à être cédés. Ces groupes sont principalement relatifs aux activités surgelés et eaux en Europe, faisant respectivement partie des secteurs opérationnels Autres Activités et Nestlé Waters. La planification de ces cessions est entreprise dans le cadre de la révision continue de la gestion du portefeuille de produits. Les actifs et passifs sont comptabilisés à leur valeur comptable nette avant reclassification ou à leur prix de

2. Acquisitions et cessions d'activités

vente net estimé sur la base de discussions avec des acquéreurs potentiels (classifiés comme niveau 3 selon IFRS 13). Aucune perte de valeur individuellement significative n'a été enregistrée en ce qui concerne ces groupes destinés à être cédés.

Au 31 décembre 2013, les actifs destinés à être cédés comprenaient principalement les activités de Nutrition de Performance, qui faisaient partie du secteur opérationnel Nestlé Nutrition. Ces activités ont été cédées en 2014.

2.4 Cessions d'activités

Les entrées de trésorerie résultant de cessions d'activités correspondent à plusieurs cessions peu significatives.

La perte sur cessions (voir Note 4.2) est principalement composée d'une perte cumulée dans les autres éléments du résultat global de CHF 322 millions (principalement en relation avec l'activité de Nutrition de Performance, voir Note 2.3) qui a été reclassée dans le compte de résultat, de la perte de valeur de groupes destinés à être cédés ainsi que de diverses charges effectives ou estimées pour finaliser la cession.

3. Analyse sectorielle

3.1 Secteurs opérationnels Revenus et résultats

En millions de CHF

						2014
	Chiffre d'affaires ^(a)	Résultat opérationnel courant	Autres revenus/ (charges) opérationnel(le)s courant(e)s net(te)s ^(b)	dont pertes de valeur ^(c)	dont frais de restructuration	Pertes de valeur du goodwill
Zone Europe	15 175	2 327	(105)	(27)	(81)	—
Zone Amériques	27 277	5 117	(316)	(59)	(59)	(1 835)
Zone Asie, Océanie et Afrique	18 272	3 408	(110)	(11)	(31)	(52)
Nestlé Waters	7 390	714	(34)	(7)	(28)	(1)
Nestlé Nutrition	9 614	1 997	(105)	(45)	(13)	(4)
Autres activités ^(d)	13 884	2 654	(35)	(6)	(4)	(16)
Non alloué ^(e)	—	(2 198)	(92)	(4)	(41)	—
Total	91 612	14 019	(797)	(159)	(257)	(1 908)

En millions de CHF

						2013 ^(f)
	Chiffre d'affaires ^(a)	Résultat opérationnel courant	Autres revenus/ (charges) opérationnel(le)s courant(e)s net(te)s ^(b)	dont pertes de valeur ^(c)	dont frais de restructuration	Pertes de valeur du goodwill
Zone Europe	15 567	2 331	(115)	(33)	(54)	(2)
Zone Amériques	28 358	5 162	(415)	(31)	(91)	—
Zone Asie, Océanie et Afrique	18 851	3 562	(37)	(7)	(13)	—
Nestlé Waters	7 257	665	(24)	(11)	3	(5)
Nestlé Nutrition	9 826	1 961	(78)	(11)	(34)	(84)
Autres activités ^(d)	12 299	2 175	(67)	(43)	(18)	(23)
Non alloué ^(e)	—	(1 809)	(109)	(7)	(67)	—
Total	92 158	14 047	(845)	(143)	(274)	(114)

(a) Les ventes intersectorielles ne sont pas significatives.

(b) Compris(es) dans le résultat opérationnel courant.

(c) Perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles.

(d) Principalement Nespresso, Nestlé Professional, Nestlé Health Science et Nestlé Skin Health (renommée suite à l'intégration de Galderma en juillet 2014).

(e) Voir la section Analyse sectorielle en Note 1 – Principes comptables pour la définition des montants non alloués.

(f) Les comparatifs 2013 ont été ajustés suite au transfert de responsabilité des affaires Nestea RTD des Zones géographiques à Nestlé Waters, effectif au 1er janvier 2014.

Voir Note 3.3 pour la réconciliation du résultat opérationnel courant avec le bénéfice avant impôts, sociétés associées et coentreprises.

3. Analyse sectorielle

Actifs et autres informations

En millions de CHF

					2014
	Actifs sectoriels	dont goodwill et immobilisations incorporelles	Acquisitions d'immobilisations	dont investissements en immobilisations corporelles	Amortissement des actifs sectoriels
Zone Europe	11 308	2 050	749	747	(473)
Zone Amériques	20 915	7 952	1 226	1 039	(681)
Zone Asie, Océanie et Afrique	15 095	4 580	803	697	(510)
Nestlé Waters	6 202	1 569	327	308	(403)
Nestlé Nutrition	24 448	15 352	501	363	(330)
Autres activités ^(a)	21 345	13 295	10 399	573	(525)
Non alloué ^(b)	11 892	9 559	258	187	(136)
Eliminations intersectorielles	(1 928)	—	—	—	—
Total de l'actif	109 277	54 357	14 263	3 914	(3 058)
Actifs non sectoriels	24 173				
Total	133 450				

En millions de CHF

					2013 ^(c)
	Actifs sectoriels	dont goodwill et immobilisations incorporelles	Acquisitions d'immobilisations	dont investissements en immobilisations corporelles	Amortissement des actifs sectoriels
Zone Europe	11 779	2 229	980	964	(517)
Zone Amériques	21 243	9 058	1 134	1 019	(769)
Zone Asie, Océanie et Afrique	14 165	4 284	1 279	1 280	(520)
Nestlé Waters	6 046	1 575	405	377	(442)
Nestlé Nutrition	22 517	14 089	562	430	(337)
Autres activités ^(a)	9 564	3 709	1 091	642	(437)
Non alloué ^(b)	11 060	8 768	293	216	(143)
Eliminations intersectorielles	(2 021)	—	—	—	—
Total de l'actif	94 353	43 712	5 744	4 928	(3 165)
Actifs non sectoriels	26 089				
Total	120 442				

(a) Principalement Nespresso, Nestlé Professional, Nestlé Health Science et Nestlé Skin Health (renommée suite à l'intégration de Galderma en juillet 2014).

(b) Voir la section Analyse sectorielle en Note 1 – Principes comptables pour la définition des montants non alloués.

(c) Les comparatifs 2013 ont été ajustés suite au transfert de responsabilité des affaires Nestea RTD des Zones géographiques à Nestlé Waters, effectif au 1er janvier 2014.

3. Analyse sectorielle

3.2 Produits Revenus et résultats

En millions de CHF

						2014
	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Autres revenus/ (charges) opérationnel(le)s courant(e)s net(te)s (a)	dont pertes de valeur (b)	dont frais de restructuration	Pertes de valeur du goodwill
Boissons liquides et en poudre	20 302	4 685	(51)	(23)	(28)	(16)
Eaux	6 875	710	(34)	(7)	(27)	(1)
Produits laitiers et Glaces	16 743	2 701	(162)	(19)	(62)	(1 028)
Nutrition et Health Science (c)	13 046	2 723	(121)	(45)	(16)	(4)
Plats préparés et produits pour cuisiner	13 538	1 808	(148)	(39)	(29)	(807)
Confiserie	9 769	1 344	(129)	(4)	(42)	(52)
Produits pour animaux de compagnie	11 339	2 246	(60)	(18)	(12)	—
Non alloué (d)	—	(2 198)	(92)	(4)	(41)	—
Total	91 612	14 019	(797)	(159)	(257)	(1 908)

En millions de CHF

						2013
	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Autres revenus/ (charges) opérationnel(le)s courant(e)s net(te)s (a)	dont pertes de valeur (b)	dont frais de restructuration	Pertes de valeur du goodwill
Boissons liquides et en poudre	20 495	4 649	(95)	(21)	(27)	—
Eaux	6 773	678	(21)	(9)	3	(5)
Produits laitiers et Glaces	17 357	2 632	(177)	(14)	(44)	—
Nutrition et Health Science (c)	11 840	2 228	(120)	(44)	(38)	(107)
Plats préparés et produits pour cuisiner	14 171	1 876	(120)	(28)	(61)	—
Confiserie	10 283	1 630	(86)	(19)	(23)	—
Produits pour animaux de compagnie	11 239	2 163	(117)	(1)	(17)	—
Non alloué (d)	—	(1 809)	(109)	(7)	(67)	(2)
Total	92 158	14 047	(845)	(143)	(274)	(114)

(a) Compris(es) dans le résultat opérationnel courant.

(b) Perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles.

(c) Renommé suite à l'intégration de Galderma en juillet 2014.

(d) Voir la section Analyse sectorielle en Note 1 – Principes comptables pour la définition des montants non alloués.

Voir Note 3.3 pour la réconciliation du résultat opérationnel courant avec le bénéfice avant impôts, sociétés associées et coentreprises.

3. Analyse sectorielle

Actifs et passifs

En millions de CHF

			2014
	Actifs	dont goodwill et immobilisations incorporelles	Passifs
Boissons liquides et en poudre	11 599	648	4 790
Eaux	5 928	1 532	1 764
Produits laitiers et Glaces	14 387	4 874	3 818
Nutrition et Health Science ^(a)	32 245	21 578	4 325
Plats préparés et produits pour cuisiner	13 220	6 099	2 934
Confiserie	7 860	1 964	2 561
Produits pour animaux de compagnie	14 344	9 182	2 004
Non alloué ^(b) et éliminations intra-groupe	1 179	2 176	(2 668)
Total	100 762	48 053	19 528

En millions de CHF

			2013
	Actifs	dont goodwill et immobilisations incorporelles	Passifs
Boissons liquides et en poudre	11 044	477	4 607
Eaux	6 209	1 621	1 747
Produits laitiers et Glaces	14 805	5 220	3 773
Nutrition et Health Science ^(a)	28 699	18 648	3 838
Plats préparés et produits pour cuisiner	13 289	6 373	2 761
Confiserie	8 190	2 071	2 611
Produits pour animaux de compagnie	14 064	9 185	1 819
Non alloué ^(b) et éliminations intra-groupe	1 081	2 146	(2 821)
Total	97 381	45 741	18 335

(a) Renommé suite à l'intégration de Galderma en juillet 2014.

(b) Voir la section Analyse sectorielle en Note 1 – Principes comptables pour la définition des montants non alloués.

3. Analyse sectorielle

3.3 Réconciliation du résultat opérationnel courant avec le bénéfice avant impôts, sociétés associées et coentreprises

En millions de CHF

	2014	2013
Résultat opérationnel courant	14 019	14 047
Pertes de valeur du goodwill	(1 908)	(114)
Autres revenus/(charges) opérationnel(le)s net(te)s excepté pertes de valeur du goodwill	(1 206)	(865)
Résultat opérationnel	10 905	13 068
Produits/(charges) financiers(ères) net(te)s	(637)	(631)
Bénéfice avant impôts, sociétés associées et coentreprises	10 268	12 437

3.4 Clients

Il n'y a aucun client dont le chiffre d'affaires à lui seul se monte à 10% ou plus du chiffre d'affaires du Groupe.

3.5 Géographie (dix principaux pays et Suisse)

En millions de CHF

	2014		2013	
	Chiffre d'affaires	Actifs non courants ^(a)	Chiffre d'affaires	Actifs non courants ^(a)
Etats-Unis	23 489	15 028	23 334	15 161
Région Chine	6 638	6 020	6 618	5 414
France	5 507	1 708	5 578	1 683
Brésil	5 117	1 186	5 116	1 057
Allemagne	3 340	1 556	3 321	1 598
Royaume-Uni	2 987	1 232	2 824	1 111
Mexique	2 960	796	3 179	697
Philippines	2 489	958	2 410	877
Italie	2 108	823	2 098	849
Canada	1 962	578	2 064	552
Suisse ^(b)	1 566	4 616	1 512	2 846
Reste du monde et non alloué	33 449	48 277	34 104	38 762
Total	91 612	82 778	92 158	70 607

(a) Les actifs non courants se composent des immobilisations corporelles, incorporelles et du goodwill.

(b) Pays de domicile de Nestlé S.A.

L'analyse des ventes par région géographique est présentée selon la localisation des clients.

4. Autres revenus/(charges) opérationnel(le)s courant(e)s et opérationnel(le)s net(te)s

4.1 Autres revenus/(charges) opérationnel(le)s courant(e)s net(te)s

En millions de CHF

	Notes	2014	2013
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles		50	24
Divers revenus opérationnels courants		60	96
Autres revenus opérationnels courants		110	120
Pertes sur cessions d'immobilisations corporelles		(14)	(9)
Frais de restructuration		(257)	(274)
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	8/9	(159)	(143)
Litiges et contrats déficitaires ^(a)		(411)	(380)
Diverses charges opérationnelles courantes		(66)	(159)
Autres charges opérationnelles courantes		(907)	(965)
Total autres revenus/(charges) opérationnel(le)s courant(e)s net(te)s		(797)	(845)

(a) Ce poste comprend nombre de cas juridiques distincts (par exemple des litiges de rapports de travail, civils et fiscaux), des obligations liées à des retraits de produits ainsi que plusieurs contrats déficitaires distincts.

4.2 Autres revenus/(charges) opérationnel(le)s net(te)s

En millions de CHF

	Notes	2014	2013
Gains sur cessions d'activités		83	33
Divers revenus opérationnels ^(a)		71	583
Autres revenus opérationnels		154	616
Pertes sur cessions d'activités	2	(592)	(1 221)
Pertes de valeur du goodwill	9	(1 908)	(114)
Diverses charges opérationnelles ^(b)		(768)	(260)
Autres charges opérationnelles		(3 268)	(1 595)
Total autres revenus/(charges) opérationnel(le)s net(te)s		(3 114)	(979)

(a) En 2013, correspond principalement à la cession des actions de Givaudan, qui étaient classées comme destinées à la vente.

(b) Correspond principalement à l'effet de l'hyperinflation au Venezuela (voir Note 23).

5. Produits/(charges) financiers(ères) net(te)s

En millions de CHF

	Notes	2014	2013
Produits d'intérêts		89	199
Charges d'intérêts		(521)	(580)
Coût financier net		(432)	(381)
Produits d'intérêts sur les régimes à prestations définies	10	46	20
Charges d'intérêts sur les régimes à prestations définies	10	(240)	(268)
Produits/(charges) d'intérêts net(te)s sur les régimes à prestations définies		(194)	(248)
Autres		(11)	(2)
Produits/(charges) financiers(ères) net(te)s		(637)	(631)

6. Stocks

En millions de CHF

	2014	2013
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers	3 797	3 499
Produits finis	5 643	5 138
Correction pour ajustement à la valeur nette de réalisation	(268)	(255)
	9 172	8 382

Des stocks s'élevant à CHF 240 millions (2013: CHF 252 millions) sont donnés en garantie de passifs financiers.

7. Clients et autres débiteurs

7.1 Par type

En millions de CHF

	2014	2013
Clients	10 283	9 367
Autres débiteurs	3 176	2 839
	13 459	12 206

Les cinq principaux clients du Groupe représentent 11% (2013: 11%) des comptes clients et autres débiteurs, aucun d'eux n'excédant 6% (2013: 6%).

7. Clients et autres débiteurs

7.2 Créances échues et débiteurs douteux

En millions de CHF

	2014	2013
Non échues	11 801	10 175
Echues depuis 1–30 jours	851	1 054
Echues depuis 31–60 jours	254	284
Echues depuis 61–90 jours	108	116
Echues depuis 91–120 jours	60	103
Echues depuis plus de 120 jours	737	851
Correction de valeur pour débiteurs douteux	(352)	(377)
	13 459	12 206

7.3 Correction de valeur pour débiteurs douteux

En millions de CHF

	2014	2013
Au 1er janvier	377	374
Ecart de conversion	(5)	(13)
Correction de valeur de l'exercice	80	95
Montants utilisés et dissolutions	(99)	(74)
Modifications du périmètre de consolidation	(1)	(5)
Au 31 décembre	352	377

Le Groupe considère que la correction de valeur pour débiteurs douteux, qui est déterminée sur la base d'une tendance historique et de la performance des clients, couvre le risque de défaut de paiement d'une manière adéquate.

8. Immobilisations corporelles

En millions de CHF

	Terrains et bâtiments	Machines et équipements	Outils, moblier et matériel divers	Véhicules	Total
Valeur brute					
Au 1er janvier 2013	15 460	27 966	7 932	957	52 315
Ecarts de conversion	(655)	(1 398)	(222)	(27)	(2 302)
Investissements ^(a)	1 330	2 453	1 066	79	4 928
Cessions	(82)	(339)	(774)	(104)	(1 299)
Reclassée en actifs destinés à être cédés	(40)	(139)	(26)	(3)	(208)
Modifications du périmètre de consolidation	(25)	(110)	(159)	(22)	(316)
Au 31 décembre 2013	15 988	28 433	7 817	880	53 118
Ecarts de conversion	359	590	174	31	1 154
Investissements ^(a)	1 151	1 985	720	58	3 914
Cessions	(219)	(723)	(495)	(63)	(1 500)
Reclassée en actifs destinés à être cédés	(266)	(286)	(161)	(78)	(791)
Modifications du périmètre de consolidation	220	4	(13)	—	211
Au 31 décembre 2014	17 233	30 003	8 042	828	56 106
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Au 1er janvier 2013	(5 136)	(14 735)	(5 360)	(508)	(25 739)
Ecarts de conversion	187	602	190	17	996
Amortissements	(428)	(1 360)	(970)	(106)	(2 864)
Pertes de valeur	(15)	(74)	(20)	—	(109)
Cessions	57	269	739	83	1 148
Reclassés en actifs destinés à être cédés	19	96	17	1	133
Modifications du périmètre de consolidation	16	104	81	11	212
Au 31 décembre 2013	(5 300)	(15 098)	(5 323)	(502)	(26 223)
Ecarts de conversion	(94)	(410)	(64)	(11)	(579)
Amortissements	(434)	(1 424)	(826)	(98)	(2 782)
Pertes de valeur	(15)	(113)	(8)	—	(136)
Cessions	163	642	473	60	1 338
Reclassés en actifs destinés à être cédés	117	212	112	53	494
Modifications du périmètre de consolidation	57	113	31	2	203
Au 31 décembre 2014	(5 506)	(16 078)	(5 605)	(496)	(27 685)
Net au 31 décembre 2013	10 688	13 335	2 494	378	26 895
Net au 31 décembre 2014	11 727	13 925	2 437	332	28 421

(a) Incluant les coûts d'emprunt.

Au 31 décembre 2014, les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours de construction à hauteur de CHF 1189 millions (2013: CHF 1510 millions). La valeur nette des immobilisations financées par des contrats de crédit-bail s'élève à CHF 171 millions (2013: CHF 201 millions). Des immobilisations corporelles nettes s'élevant à CHF 251 millions (2013: CHF 236 millions) sont données en garantie de passifs financiers. Les risques d'incendie ont été raisonnablement estimés et couverts en conséquence, en fonction des différentes obligations locales.

8. Immobilisations corporelles

Pertes de valeur

Les pertes de valeur des immobilisations corporelles résultent en grande partie de la réorganisation des capacités de production du Groupe. Elles concernent principalement des plans d'optimisation des capacités de production par la fermeture ou la cession d'usines inefficaces.

Engagements à titre d'investissements

Au 31 décembre 2014, le Groupe s'était engagé à hauteur de CHF 520 millions (2013: CHF 724 millions).

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

En millions de CHF

	Goodwill	Marques et droits de propriété intellectuelle	Droits d'exploitation et divers	Systèmes d'information de gestion	Total immobilisations incorporelles	dont générées à l'interne
Valeur brute						
Au 1er janvier 2013	34 387	11 709	1 090	3 833	16 632	3 538
dont à durée d'utilité indéterminée	—	11 583	23	—	11 606	—
Ecarts de conversion	(1 182)	(119)	(26)	(124)	(269)	(118)
Investissements	—	71	116	215	402	183
Cessions	—	(1)	(52)	(11)	(64)	—
Reclassée en actifs destinés à être cédés	(271)	(23)	—	(14)	(37)	(13)
Acquisitions d'activités	254	91	34	—	125	—
Cessions d'activités	(558)	(300)	(79)	(60)	(439)	—
Au 31 décembre 2013	32 630	11 428	1 083	3 839	16 350	3 590
dont à durée d'utilité indéterminée	—	11 305	35	—	11 340	—
Ecarts de conversion	2 693	552	100	74	726	61
Investissements	—	14	226	269	509	253
Cessions	—	—	(36)	(8)	(44)	—
Reclassée en actifs destinés à être cédés	(357)	(30)	(44)	(57)	(131)	(51)
Acquisitions d'activités	2 972	5 287	1 052	41	6 380	—
Cessions d'activités	(399)	(6)	(3)	(2)	(11)	—
Au 31 décembre 2014	37 539	17 245	2 378	4 156	23 779	3 853
dont à durée d'utilité indéterminée ^(a)	—	16 103	37	—	16 140	—
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
Au 1er janvier 2013	(1 699)	(45)	(296)	(3 273)	(3 614)	(3 038)
Ecarts de conversion	25	1	3	116	120	111
Amortissements	—	(10)	(76)	(215)	(301)	(197)
Pertes de valeur	(114)	(31)	—	(3)	(34)	—
Cessions	—	1	48	8	57	—
Reclassés en actifs destinés à être cédés	177	—	—	12	12	12
Cessions d'activités	20	7	49	27	83	—
Au 31 décembre 2013	(1 591)	(77)	(272)	(3 328)	(3 677)	(3 112)
Ecarts de conversion	(123)	(22)	(10)	(54)	(86)	(39)
Amortissements	—	(49)	(88)	(139)	(276)	(124)
Pertes de valeur	(1 908)	(18)	(2)	(3)	(23)	—
Cessions	—	—	36	8	44	—
Reclassés en actifs destinés à être cédés	304	—	4	30	34	26
Cessions d'activités	336	—	3	2	5	—
Au 31 décembre 2014	(2 982)	(166)	(329)	(3 484)	(3 979)	(3 249)
dont à durée d'utilité indéterminée	—	(19)	—	—	(19)	—
Net au 31 décembre 2013	31 039	11 351	811	511	12 673	478
Net au 31 décembre 2014	34 557	17 079	2 049	672	19 800	604

(a) Tests de perte de valeur annuels faits en relation avec ceux effectués pour les goodwill. Selon l'immobilisation incorporelle testée, le niveau auquel le test est appliqué correspond à l'UGT du goodwill ou à un niveau inférieur.

Les immobilisations incorporelles générées à l'interne sont principalement constituées de systèmes d'information de gestion.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

9.1 Perte de valeur durant l'exercice

La perte de valeur 2014 est principalement relative à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) du système de livraison directe au magasin (LDM) de Pizzas surgelées et de Glaces aux USA.

L'UGT LDM distribue des crèmes glacées (principalement de l'affaire Dreyer's, acquise en 2003) et des pizzas (de l'activité de pizzas surgelées de Kraft Food, acquise en 2010). Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée provenant de ces deux acquisitions ont été alloués à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) LDM.

Un test annuel de perte de valeur a été effectué dans la deuxième partie de l'année. Un environnement compétitif, ainsi que des tendances de marché affectées par les préférences des consommateurs et une dynamique propre à la catégorie, ont conduit à une révision à la baisse des flux de trésorerie projetés et à un montant recouvrable pour l'UGT inférieur à sa valeur comptable. En conséquence, une perte de valeur du goodwill se montant à CHF 1835 millions a été comptabilisée (2013: zéro). Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en ce qui concerne les autres actifs de l'UGT. Le goodwill est inclus dans le secteur opérationnel de la Zone Amériques rapporté dans la Note 3.1. Le montant recouvrable de l'UGT a été déterminé sur base du calcul de la valeur d'utilité (voir Note 9.2). Un taux d'actualisation de 7,7% (2013: 8,0%) a été utilisé dans ce calcul. La perte de valeur a été incluse sous la rubrique Autres charges opérationnelles du compte de résultat.

Après la perte de valeur de CHF 1835 millions, la valeur comptable de l'UGT LDM inclut des actifs nets opérationnels se montant à CHF 1173 millions, en plus du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

9.2 Tests annuels de perte de valeur

La perte de valeur a été évaluée pour plus de 200 éléments du goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, attribués à plus de 50 unités génératrices de trésorerie (UGT).

Les cinq UGT suivantes ont été jugées importantes soit du point de vue du goodwill total, soit du point de vue du total des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée dont les résultats détaillés sont présentés ci-après: Wyeth Nutrition (WN), Produits pour animaux de compagnie pour la Zone Amériques, Nestlé Skin Health, Système de Livraison Directe au Magasin (LDM) de Pizzas surgelées et Glaces aux USA et Nutrition Infantile à l'exception de WN.

En millions de CHF

	2014			2013		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Total
Wyeth Nutrition (WN)	4 951	4 509	9 460	4 250	4 509	8 759
Produits pour animaux de compagnie pour la Zone Amériques	7 584	172	7 756	6 833	155	6 988
Nestlé Skin Health	3 037	4 098	7 135	—	—	—
LDM Pizzas surgelées et Glaces aux USA ^(a)	2 518	1 772	4 290	4 045	1 593	5 638
Nutrition Infantile à l'exception de WN	3 660	1 316	4 976	3 384	1 184	4 568
Sous-total	21 750	11 867	33 617	18 512	7 441	25 953
<i>en % de la valeur comptable totale</i>	63%	74%	66%	60%	66%	61%
Autres UGT	12 807	4 254	17 061	12 527	3 899	16 426
Total	34 557	16 121	50 678	31 039	11 340	42 379

(a) Après comptabilisation de la perte de valeur (voir Note 9.1).

Pour chaque UGT, à l'exception de l'UGT LDM Pizzas surgelées et Glaces aux USA, la valeur recouvrable est supérieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Des prévisions de flux de trésorerie ont été formulées pour les cinq prochaines années, sauf pour Nestlé Skin Health dont les prévisions se basent sur une période de 10 ans en raison du cycle de développement des produits. Elles ont été extrapolées en utilisant un taux de croissance à l'infini stable ou décroissant et actualisées à un taux moyen pondéré avant impôts.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

Le tableau suivant résume les principales hypothèses utilisées pour chaque UGT importante:

	Durée de projection des flux de trésorerie	Croissance annuelle des ventes	Evolution annuelle de la marge	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation avant impôts
Wyeth Nutrition (WN)	5 ans	5% à 15%	Amélioration	3,9%	7,4%
Produits pour animaux de compagnie pour la Zone Amériques	5 ans	4% à 6%	Stable	2,0%	7,6%
Nestlé Skin Health	10 ans	10% à 24%	Amélioration	2,4%	6,9%
LDM Pizzas surgelées et Glaces aux USA	5 ans	-2% à 1%	Amélioration	1,5%	7,7%
Nutrition Infantile à l'exception de WN	5 ans	-1% à 7%	Amélioration	3,3%	11,3%

- Les taux d'actualisation avant impôts ont été calculés sur la base d'informations de sources extérieures.
- Les flux de trésorerie pour les cinq premières années ont été basés sur des plans financiers approuvés par la Direction du Groupe et cohérents avec la stratégie du Groupe approuvée pour cette période. Ils se basent sur les performances passées et les initiatives actuelles.
- Les taux de croissance à l'infini reflètent la vision à long terme de l'évolution nominale de l'activité.

La Direction estime qu'aucun changement raisonnablement possible des hypothèses clés ci-dessus ne pourrait entraîner une baisse de la valeur recouvrable de l'UGT en deçà de sa valeur comptable, à l'exception de l'UGT LDM Pizzas surgelées et Glaces aux USA, pour laquelle tout changement négatif conduirait à une perte de valeur supplémentaire.

9.3 Engagements à titre d'investissements en immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2014, le Groupe s'était engagé à hauteur de CHF 44 millions (2013: CHF 9 millions).

10. Engagements envers le personnel

Salaires et charges sociales

Le total des salaires et charges sociales du Groupe s'élève à CHF 15 978 millions (2013: CHF 15 526 millions). Ces charges sont réparties dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

Pensions et prestations de retraites

Hormis les dispositions requises légalement applicables à la sécurité sociale, la majorité du personnel du Groupe est au bénéfice de plans de retraite et de prévoyance décès et invalidité, et en cas de démission. Ces bénéficiaires sont octroyés par divers régimes aussi bien à cotisations qu'à prestations définies basés sur la rémunération assurée et la durée de service. Tous les plans sont conformes aux restrictions fiscales et légales de leur pays respectif, y compris les obligations de financement.

Le Groupe gère ses régimes de pensions par région géographique et les principaux régimes, classifiés comme régimes à prestations définies selon la norme IAS 19, sont situés en Europe (Suisse, Royaume-Uni et Allemagne) et aux Amériques (Etats-Unis). Conformément aux dispositions légales applicables, ces régimes ont des administrateurs («Board of Trustees») ou des Assemblées générales. Ceux-ci sont généralement indépendants du Groupe et sont responsables de l'administration et de la gouvernance des régimes.

En Suisse, le régime de pension Nestlé est un plan d'épargne, où les contributions sont exprimées en pourcent du salaire assuré. Le fonds de pensions garantit le montant accumulé sur les comptes d'épargne individuels, ainsi qu'un taux de rendement minimum sur ces comptes d'épargne. Au moment de la retraite, les comptes d'épargne sont convertis en pensions. Cependant, les affiliés ont la possibilité de percevoir une part en capital. Sous réserve de la situation financière du fonds de pensions, les administrateurs peuvent décider d'ajuster à la hausse les rentes en vigueur. Il est aussi à noter qu'il existe également un régime de pension à prestations définies dont l'accès a été fermé en 2013 à de nouveaux entrants et dont les membres âgés de moins de 55 ans ont été transférés dans le régime de plan d'épargne. Ce régime historique est un régime hybride entre un plan d'épargne et un plan basé sur le dernier salaire soumis à prévoyance.

Au Royaume-Uni, le régime de pension est basé sur un salaire moyen revalorisé. Dès 2010, les affiliés accumulent une pension basée sur la moyenne de leurs salaires de toute leur carrière chez Nestlé. Les salaires sont automatiquement revalorisés en fonction de l'inflation et faisant l'objet d'un plafonnement. Les droits acquis avant 2010 sont également revalorisés en fonction de l'inflation (plafonnée) de même que les rentes en vigueur sont obligatoirement revalorisées. A la retraite, l'affilié peut choisir de percevoir sa prestation sous forme de capital. Les affiliés ont la possibilité de choisir entre le régime à prestations définies et un régime à cotisations définies.

En Allemagne, le régime de pension Nestlé est un plan d'épargne dans lequel les membres bénéficient d'une garantie sur leurs comptes d'épargne. Les cotisations versées au régime sont exprimées en pourcent du salaire soumis à prévoyance. Compte tenu des exigences légales, les rentes en vigueur peuvent être revalorisées. Il existe également un régime historique basé sur le dernier salaire soumis à prévoyance dont l'accès a été fermé en 2006 à de nouveaux entrants.

Aux Etats-Unis, le principal régime de pension est non contributif pour les employés. Chaque affilié épargne des crédits de retraite basés sur une combinaison d'âge et d'années de service auprès de Nestlé. La prestation d'un affilié correspond à la somme des crédits d'épargne multiplié par un salaire moyen, versée sous forme de capital. Toutefois, au lieu du capital, les affiliés ont la possibilité de convertir le capital sous forme d'une rente de pension mensuelle. Le régime ne prévoit pas de revalorisation automatique des rentes.

Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres prestations en faveur du personnel

Des sociétés du Groupe, principalement aux Amériques, offrent des régimes d'assurance maladie (classifiés comme régimes à prestations définies selon la norme IAS 19) en faveur des retraités. Les engagements résultant d'autres avantages consistent principalement en indemnités de départ qui n'ont pas le caractère de pensions.

Risques liés aux régimes de pensions à prestations définies

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé par rapport à la gestion de ses régimes à prestations définies sont:

- risque de mortalité: les hypothèses retenues par le Groupe considèrent l'allongement de l'espérance de vie. Cependant, si la longévité augmente plus rapidement qu'attendu, il en résulterait des débours plus importants pour les régimes et par conséquent une augmentation de la valeur actuelle des obligations des régimes. Afin de minimiser ce risque, les hypothèses de mortalité sont revues périodiquement.
- risque de marché et de liquidité: ces risques se matérialisent lorsque les rendements des actifs financiers des régimes sont inférieurs aux rendements espérés à moyen et long terme, ainsi que lorsqu'il y a une inconsistance entre les actifs et la valeur actuelle des obligations du régime. Afin de minimiser ces risques, la structure des portefeuilles et la consistance entre les actifs et la valeur actuelle des obligations est revue et vérifiée périodiquement.

Modification des régimes postérieurs à l'emploi et restructurations

Le Groupe Nestlé révisé périodiquement ses régimes afin de s'assurer que ceux-ci sont adéquats par rapport aux standards locaux. S'il est constaté qu'une modification d'un régime est requise, un accord préalable avec les administrateurs ou l'Assemblée générale du régime, le régulateur et, si nécessaire, les affiliés, est recherché avant de procéder aux changements.

Au cours de l'exercice, la principale modification de régime a concerné le régime médical américain qui a fait l'objet d'une révision des dispositions de partage des coûts. D'autres modifications de régimes mineures ont été appliquées dans la Zone AOA. Les modifications ont été comptabilisées comme coûts des services passés, impactant essentiellement la Zone AMS et Nestlé Nutrition.

Appariement actif-passif et financement des régimes

Les administrateurs ou Assemblées générales des régimes, avec le support de conseillers en placement, sont responsables de la pondération des différentes classes d'actifs et des allocations cibles des régimes de pension Nestlé. La pondération entre les classes d'actifs est périodiquement revue avec le concours de consultants externes qui effectuent des études d'appariement actif-passif. L'objectif de ces études est de comparer de façon dynamique la juste valeur des actifs et la valeur actualisée des obligations du régime, de façon à déterminer une allocation stratégique adéquate des actifs du régime.

La politique globale et la stratégie d'investissement pour les régimes financés à prestations définies du Groupe se fondent sur l'objectif de réaliser un rendement sur investissement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour maintenir un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement des régimes. Considérant l'évolution constante de ces risques en fonction des développements des marchés financiers et de la pratique dans la gestion des actifs, le Groupe scrute les principaux risques d'investissement. De façon à protéger le degré de couverture et d'atténuer les risques financiers des régimes à prestations définies du Groupe, des mesures de protection sur les stratégies d'investissement ont été mises en place. Dans la mesure du possible, les risques sont partagés de manière égale entre les différentes parties prenantes.

10. Engagements envers le personnel

10.1 Actifs et passifs comptabilisés au bilan

En millions de CHF

	2014			2013		
	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total
Valeur actualisée des obligations des régimes financés	27 971	56	28 027	23 770	78	23 848
Juste valeur des actifs des régimes	(24 122)	(27)	(24 149)	(21 551)	(50)	(21 601)
Excédent des obligations/(actifs) des régimes financés	3 849	29	3 878	2 219	28	2 247
Valeur actualisée des obligations des régimes non financés	767	1 933	2 700	693	1 690	2 383
Actifs nets non comptabilisés et obligations de financement minimum	34	–	34	106	–	106
Engagements/(préfinancements) nets des régimes à prestations définies	4 650	1 962	6 612	3 018	1 718	4 736
Rémunérations différées à moyen/long terme et autres			992			927
Engagements résultant de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie ^(a)			94			79
Engagements nets			7 698			5 742
Reflétés au bilan comme suit:						
Préfinancement des régimes à prestations définies			(383)			(537)
Engagements envers le personnel			8 081			6 279
Engagements nets			7 698			5 742

(a) La valeur intrinsèque des engagements résultant de rémunérations en actions et réglées en trésorerie dont les prestations sont acquises se monte à CHF 57 millions (2013: CHF 29 millions).

10. Engagements envers le personnel

10.2 Situation de financement des régimes à prestations définies par région géographique

En millions de CHF

	2014				2013			
	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total
Valeur actualisée des obligations des régimes financés	20 731	5 295	2 001	28 027	17 757	4 250	1 841	23 848
Juste valeur des actifs des régimes	(16 860)	(5 396)	(1 893)	(24 149)	(15 334)	(4 530)	(1 737)	(21 601)
Excédent des obligations/(actifs) des régimes financés	3 871	(101)	108	3 878	2 423	(280)	104	2 247
Valeur actualisée des obligations des régimes non financés	402	2 017	281	2 700	342	1 757	284	2 383

10.3 Mouvement des valeurs actualisées des obligations des régimes à prestations définies

En millions de CHF

	2014			2013		
	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total
Au 1er janvier	24 463	1 768	26 231	25 618	2 108	27 726
dont régimes financés	23 770	78	23 848	24 911	77	24 988
dont régimes non financés	693	1 690	2 383	707	2 031	2 738
Ecart de conversion	642	88	730	(629)	(123)	(752)
Coût des services rendus	700	(25)	675	343	(80)	263
dont coût des services rendus de la période	739	56	795	831	65	896
dont coût des services passés	(39)	(81)	(120)	(488)	(145)	(633)
Charges d'intérêts	941	100	1 041	865	100	965
(Gains)/pertes actuariel(le)s	3 139	152	3 291	(580)	(166)	(746)
Prestations versées des régimes financés	(1 164)	(4)	(1 168)	(1 082)	(5)	(1 087)
Prestations versées des régimes non financés	(87)	(118)	(205)	(72)	(139)	(211)
Modifications du périmètre de consolidation	154	28	182	—	—	—
Transfert de/(à) régimes à cotisations définies	(50)	—	(50)	—	73	73
Au 31 décembre	28 738	1 989	30 727	24 463	1 768	26 231
dont régimes financés	27 971	56	28 027	23 770	78	23 848
dont régimes non financés	767	1 933	2 700	693	1 690	2 383

10. Engagements envers le personnel

10.4 Mouvement de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies

En millions de CHF

	2014			2013		
	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total
Au 1er janvier	(21 551)	(50)	(21 601)	(20 542)	(50)	(20 592)
Ecart de conversion	(634)	9	(625)	540	(1)	539
Produits d'intérêts	(851)	(1)	(852)	(717)	(2)	(719)
Rendement des actifs du régime, à l'exclusion des produits d'intérêts	(1 467)	(1)	(1 468)	(952)	2	(950)
Cotisations des employés	(144)	—	(144)	(135)	—	(135)
Cotisations des employeurs	(639)	(2)	(641)	(879)	(4)	(883)
Prestations versées des régimes financés	1 164	4	1 168	1 082	5	1 087
Frais d'administration	24	—	24	19	—	19
Modifications du périmètre de consolidation	(74)	14	(60)	—	—	—
Transfert (de)/à régimes à cotisations définies	50	—	50	33	—	33
Au 31 décembre	(24 122)	(27)	(24 149)	(21 551)	(50)	(21 601)

Les principales catégories d'actifs des régimes exprimées en pourcentage du total des actifs des régimes à prestations définies du Groupe se présentent comme suit:

	2014	2013
Actions	32%	36%
dont actions américaines	13%	14%
dont actions européennes	10%	12%
dont autres actions	9%	10%
Obligations	38%	33%
dont obligations d'Etats	26%	23%
dont obligations d'entreprises	12%	10%
Immobilier	9%	8%
Placements alternatifs	18%	19%
dont hedge funds	10%	11%
dont private equities	6%	6%
dont matières premières	2%	2%
Liquidités/Dépôts	3%	4%

Les placements en actions, obligations et matières premières représentent 72% (2013: 71%) des actifs des régimes, dont la majorité est cotée sur un marché boursier actif. Les placements en immobilier, hedge funds et private equities représentent 25% (2013: 25%) des actifs des régimes, dont la plupart ne sont pas cotés sur un marché boursier actif.

10. Engagements envers le personnel

Les actifs des régimes financés de pensions à prestations définies comprennent des biens immobiliers occupés par des sociétés du Groupe pour une juste valeur de CHF 11 millions (2013: CHF 9 millions). De plus, les régimes financés de pensions à prestations définies sont investis dans des actions de Nestlé S.A. (ou titres associés) à concurrence de CHF 47 millions (2013: CHF 44 millions). Les directives du Groupe relatives aux investissements autorisent ce type de placements uniquement lorsque la position dans des actions de Nestlé S.A. (ou titres associés) est passive, c'est-à-dire en adéquation avec la pondération dans le benchmark sous-jacent.

Le Groupe prévoit de verser CHF 698 millions à ses régimes financés de pensions à prestations définies en 2015.

10.5 Mouvement des actifs des régimes non reconnus et exigences de financement minimal

En millions de CHF

	2014			2013		
	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total
Au 1er janvier	106	—	106	42	—	42
Ecart de conversion	1	—	1	(2)	—	(2)
Limitation des produits d'intérêts	5	—	5	2	—	2
Modifications dues au plafond de l'actif	(78)	—	(78)	64	—	64
Au 31 décembre	34	—	34	106	—	106

10.6 Charges comptabilisées au compte de résultat

En millions de CHF

	2014			2013		
	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total
Coût des services rendus	700	(25)	675	343	(80)	263
Cotisations des employés	(144)	—	(144)	(135)	—	(135)
(Produits)/charges d'intérêts, net	95	99	194	150	98	248
Frais d'administration	24	—	24	19	—	19
Coût des régimes à prestations définies	675	74	749	377	18	395
Coût des régimes à cotisations définies			275			260
Total			1 024			655

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies sont enregistrées dans les rubriques appropriées de charge par fonction du compte de résultat.

10. Engagements envers le personnel

10.7 Réévaluations du passif/(de l'actif) net au titre des prestations définies comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

En millions de CHF

	2014			2013		
	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Prestations de maladie postérieures à l'emploi et autres	Total
Rendement des actifs du régime, à l'exclusion des produits d'intérêts	1 467	1	1 468	952	(2)	950
Ajustements empiriques découlant des passifs des régimes	(109)	10	(99)	(187)	(65)	(252)
Modification des hypothèses démographiques liées aux passifs des régimes	44	(35)	9	(649)	(20)	(669)
Modification des hypothèses financières liées aux passifs des régimes	(3 074)	(127)	(3 201)	1 416	251	1 667
Transfert de/(à) actifs non comptabilisés et autres	78	—	78	(64)	—	(64)
Réévaluations du passif/(de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	(1 594)	(151)	(1 745)	1 468	164	1 632

10.8 Principales hypothèses financières actuarielles

Les principales hypothèses financières actuarielles sont présentées par région géographique. Chaque élément constitue une moyenne pondérée en relation avec le composant sous-jacent.

	2014				2013			
	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total
Taux d'actualisation	2,2%	5,1%	4,4%	3,1%	3,4%	5,8%	4,7%	4,1%
Augmentations futures attendues des salaires	2,8%	2,9%	4,7%	3,0%	2,9%	2,9%	5,0%	3,2%
Augmentations futures attendues des retraites	1,4%	0,6%	1,8%	1,3%	1,8%	0,6%	1,8%	1,5%
Taux d'évolution du coût des dépenses de santé		5,7%		5,8%		5,9%		6,0%

10. Engagements envers le personnel

10.9 Tables de mortalité et espérance de vie par région géographique des principaux régimes à prestations définies du Groupe

Pays	Table de mortalité	2014	2013	2014	2013
		Espérance de vie à 65 ans pour un membre masculin actuellement âgé de 65 ans (en années)	Espérance de vie à 65 ans pour un membre masculin actuellement âgé de 65 ans (en années)	Espérance de vie à 65 ans pour un membre féminin actuellement âgé de 65 ans (en années)	Espérance de vie à 65 ans pour un membre féminin actuellement âgé de 65 ans (en années)
Europe					
Suisse	LPP 2010	20,8	20,7	23,1	23,1
Royaume-Uni	S1NA CMI 2013	21,8	21,7	23,2	23,1
Allemagne	Heubeck-Richttafeln 2005 G modifiziert	20,1	21,3	23,6	22,8
Amériques					
Etats-Unis	RP-2014	21,1	19,3	23,1	21,1

L'espérance de vie est prise en compte dans les obligations des régimes à prestations définies sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Si ces tables ne reflètent plus l'expérience récente, elles sont ajustées au travers de pondérations appropriées.

10. Engagements envers le personnel

10.10 Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies par région géographique

Le tableau ci-dessous indique la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies lorsque les principales hypothèses sont modifiées.

En millions de CHF

	2014				2013			
	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total
Comme rapportée	21 133	7 312	2 282	30 727	18 099	6 007	2 125	26 231
Taux d'actualisation								
Augmentation de 50 points de base	19 482	6 910	2 196	28 588	16 797	5 672	2 028	24 497
Diminution de 50 points de base	22 923	7 748	2 380	33 051	19 563	6 370	2 231	28 164
Augmentations futures attendues des salaires								
Augmentation de 50 points de base	21 319	7 386	2 321	31 026	18 288	6 062	2 162	26 512
Diminution de 50 points de base	20 960	7 243	2 248	30 451	17 921	5 956	2 091	25 968
Augmentations futures attendues des retraites								
Augmentation de 50 points de base	22 395	7 566	2 337	32 298	19 088	6 212	2 180	27 480
Diminution de 50 points de base	19 950	7 268	2 264	29 482	17 182	5 968	2 097	25 247
Taux d'évolution du coût des dépenses de santé								
Augmentation de 50 points de base	21 133	7 355	2 285	30 773	18 099	6 056	2 127	26 282
Diminution de 50 points de base	21 132	7 275	2 279	30 686	18 099	5 967	2 122	26 188
Hypothèse de mortalité								
Décalage de la table d'une année vers l'avant	20 434	7 174	2 251	29 859	17 547	5 829	2 096	25 472
Décalage de la table d'une année vers l'arrière	21 827	7 451	2 311	31 589	18 649	6 186	2 152	26 987

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur de l'obligation des régimes à prestations définies en fin d'année.

10.11 Moyenne pondérée de la durée des obligations des régimes à prestations définies par région géographique

Exprimé en années

	2014				2013			
	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total	Europe	Amériques	Asie, Océanie et Afrique	Total
Au 31 décembre	16,6	12,1	9,8	15,0	15,8	12,3	10,0	14,5

11. Plans d'intéressement du personnel au capital

Certains employés du Groupe peuvent recevoir des incitations à long terme sous la forme de plans d'intéressement au capital.

Les plans d'intéressement au capital sont réglés soit par transfert d'actions de Nestlé S.A. (comptabilisé comme des paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres), soit par le versement d'un montant équivalent en trésorerie (comptabilisé comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie).

En millions de CHF		
	2014	2013
Coût des paiements fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres	(156)	(155)
Coût des paiements fondés sur des actions, réglés en trésorerie	(49)	(53)
Total des coûts des paiements fondés sur des actions	(205)	(208)
dont RSUP	(137)	(193)
dont PSUP	(66)	(10)

Le coût des paiements fondés sur des actions est imputé aux rubriques appropriées de charge par fonction du compte de résultat.

Restricted Stock Unit Plan (RSUP)

Les cadres supérieurs du Groupe bénéficient de «Restricted Stock Units (RSU)», unités d'actions de négociation restreinte, qui permettent aux participants de recevoir des actions de Nestlé S.A. librement disponibles (comptabilisé comme un paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres) ou un montant équivalent en trésorerie (comptabilisé comme un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie) à la fin d'une période de blocage de trois ans. En 2014, cet octroi a été réservé aux membres des sociétés affiliées aux Etats-Unis.

Nombre de RSU en millions d'unités		
	2014	2013
En circulation au 1er janvier	9,9	10,0
Octroyés	0,5	3,3
Réglés	(3,4)	(3,3)
Annulés	(0,1)	(0,1)
En circulation au 31 décembre	6,9	9,9
dont acquis au 31 décembre	0,7	0,4
dont réglés en trésorerie au 31 décembre	2,0	1,9

La juste valeur des RSU réglés en instruments de capitaux propres est déterminée sur la base du prix du marché des actions de Nestlé S.A. à la date d'attribution, actualisé à un taux d'intérêt hors risque et ajusté des dividendes que les participants ne peuvent recevoir pendant la période de blocage de trois ans. Aucun RSU réglé en instruments de capitaux propres n'a été octroyé en 2014 (la juste valeur moyenne pondérée des RSU réglés en instruments de capitaux propres octroyés en 2013 s'élevait à CHF 58.58).

Pour les RSU en circulation réglés en trésorerie, la dette est réévaluée à chaque date de clôture du bilan en fonction des changements subséquents du prix du marché des actions de Nestlé S.A. La juste valeur moyenne des RSU en circulation, réglés en trésorerie au 31 décembre 2014, est de CHF 70.74 (2013: CHF 63.36).

11. Plans d'intéressement du personnel au capital

Performance Share Unit Plan (PSUP)

Les membres de la Direction et, à compter de 2014, les cadres supérieurs du Groupe bénéficient de « Performance Share Units (PSU) » qui permettent aux participants de recevoir des actions Nestlé S.A. librement disponibles (comptabilisées comme un paiement fondé sur des actions réglé en instruments de capitaux propres) ou un montant équivalent en trésorerie (comptabilisé comme un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie) à la fin d'une période de blocage de trois ans.

A la fin de la période d'acquisition des droits, le nombre d'actions livrées varie entre 0% et 200% de l'octroi initial et il est calculé en fonction du niveau atteint par les mesures de performance du PSUP. Ces mesures correspondent au rendement relatif total pour les actionnaires des actions Nestlé S.A. par rapport à l'indice STOXX Europe 600 Food & Beverage Net Return Index (à partir de 2014, l'indice STOXX Global 1800 Food & Beverage Net Return Index); et à la croissance du bénéfice récurrent par action à taux de change constants. Chacune des deux mesures détermine à parts égales le niveau d'octroi des PSU initialement attribuées.

Nombre de PSU en millions d'unités

	2014	2013
En circulation au 1er janvier	0,4	0,3
Octroyés	2,8	0,2
Réglés	(0,2)	(0,1)
Annulés	—	—
En circulation au 31 décembre	3,0	0,4
dont acquis au 31 décembre	—	—
dont réglés en trésorerie au 31 décembre	0,1	—

La juste valeur des PSU réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en utilisant un modèle de valorisation qui reflète la probabilité de surperformance ou de sous-performance de la mesure de rendement total pour les actionnaires, qui est une condition de marché et qui se base sur les données historiques sur cinq ans. Les autres éléments pris en compte par le modèle de valorisation comprennent le prix du marché des actions de Nestlé S.A. à la date d'octroi, actualisé à un taux d'intérêt hors risque et ajusté des dividendes que les participants ne peuvent recevoir pendant la période de blocage de trois ans. La juste valeur moyenne pondérée des PSU réglées en instruments de capitaux propres octroyées en 2014 s'élève à CHF 63.70 (2013: 64.44).

Pour les PSU en circulation réglés en trésorerie, la dette est réévaluée à chaque date de clôture du bilan en fonction des changements subséquents du prix du marché des actions de Nestlé S.A. La juste valeur moyenne des PSU réglés en trésorerie, en circulation au 31 décembre 2014, est de CHF 74.28 (2013: zéro).

12. Provisions, actifs et passifs éventuels

12.1 Provisions

En millions de CHF

	Restructuration	Environnement	Litiges	Autres	Total
Au 1er janvier 2013	479	18	2 333	449	3 279
Ecart de conversion	—	(1)	(78)	(16)	(95)
Constitutions de provisions ^(a)	244	1	455	162	862
Emplois	(167)	(2)	(205)	(85)	(459)
Dissolutions	(35)	(1)	(258)	(63)	(357)
Modifications du périmètre de consolidation	—	—	(1)	8	7
Au 31 décembre 2013	521	15	2 246	455	3 237
dont le montant devrait être réglé dans les 12 mois					523
Ecart de conversion	(4)	1	67	1	65
Constitutions de provisions ^(a)	251	6	488	175	920
Emplois	(173)	(1)	(92)	(86)	(352)
Dissolutions	(54)	—	(94)	(30)	(178)
Reclassés en passifs destinés à être cédés	—	—	(4)	—	(4)
Modifications du périmètre de consolidation	1	—	59	108	168
Au 31 décembre 2014	542	21	2 670	623	3 856
dont le montant devrait être réglé dans les 12 mois					695

(a) Incluant l'escompte des provisions.

Restructuration

Les provisions pour restructuration résultent d'initiatives prises dans l'ensemble du Groupe. Elles englobent notamment des plans d'optimisation des structures de production, de vente et d'administration, principalement en Europe. Ces provisions pour restructuration devraient engendrer des sorties de trésorerie lors de leur mise en œuvre (en règle générale au cours des deux-trois prochaines années).

Litiges

Des provisions pour litiges ont été constituées afin de couvrir les procédures fiscales, légales et administratives qui résultent de la conduite normale des affaires. Ces provisions concernent nombre de cas distincts dont la présentation détaillée pourrait être nuisible aux intérêts du Groupe. Le Groupe pense qu'aucune de ces procédures de contentieux n'aura d'incidence défavorable importante sur sa situation financière. L'échéance des sorties de trésorerie est incertaine car elle dépend du résultat des procédures. Dans ce cas, ces provisions ne sont pas escomptées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. La Direction du Groupe ne pense pas qu'il soit possible d'émettre des hypothèses sur l'évolution des cas au-delà de la date du bilan.

Autres

Les autres provisions consistent principalement en contrats déficitaires et en diverses réclamations relatives à des sinistres survenus durant l'exercice mais non couverts par les sociétés d'assurance. Les contrats déficitaires résultent d'engagements de leasing, de ruptures de contrats ou d'accords d'approvisionnement au-dessus des prix du marché et qui ne génèrent aucun avantage ou pour lesquels les coûts inévitables auxquels le Groupe doit faire face pour tenir ses obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques prévus.

12. Provisions, actifs et passifs éventuels

12.2 Actifs et passifs éventuels

Le Groupe est exposé à des engagements hors bilan s'élevant à un paiement potentiel maximum de CHF 2012 millions (2013: CHF 1669 millions) relatif à des litiges potentiels pour CHF 1914 millions (2013: CHF 1658 millions) et à d'autres éléments pour CHF 98 millions (2013: CHF 11 millions). Les litiges potentiels correspondent principalement à des contentieux de rapports de travail, civils et fiscaux en Amérique latine.

Les actifs éventuels résultant de litiges en faveur du Groupe représentent un encaissement potentiel maximum de CHF 176 millions (2013: CHF 51 millions).

13. Instruments financiers

13.1 Actifs et passifs financiers

13.1a Par classe et par catégorie

En millions de CHF

Classes	2014				2013			
	Prêts, créances, dettes au coût amorti ^(a)	A la juste valeur au compte de résultat	Actifs disponibles à la vente	Total des catégories	Prêts, créances, dettes au coût amorti ^(a)	A la juste valeur au compte de résultat	Actifs disponibles à la vente	Total des catégories
Liquidités	3 528	—	—	3 528	4 524	—	—	4 524
Billets de trésorerie («Commercial paper»)	—	—	2 000	2 000	—	—	98	98
Dépôts à terme	—	—	2 678	2 678	—	—	2 009	2 009
Emprunts et fonds obligataires	—	338	3 187	3 525	—	304	2 569	2 873
Instruments de capitaux propres et fonds en actions	—	394	199	593	—	356	161	517
Autres actifs financiers	1 028	44	978	2 050	639	38	905	1 582
Disponibilités ^(b) et actifs financiers non courants	4 556	776	9 042	14 374	5 163	698	5 742	11 603
Clients et autres débiteurs	13 459	—	—	13 459	12 206	—	—	12 206
Instruments financiers dérivés actifs ^(c)	—	400	—	400	—	230	—	230
Total des actifs financiers	18 015	1 176	9 042	28 233	17 369	928	5 742	24 039
Fournisseurs et autres créanciers	(19 279)	—	—	(19 279)	(17 459)	—	—	(17 459)
Dettes financières	(21 206)	—	—	(21 206)	(21 743)	—	—	(21 743)
Instruments financiers dérivés passifs ^(c)	—	(757)	—	(757)	—	(381)	—	(381)
Total des passifs financiers	(40 485)	(757)	—	(41 242)	(39 202)	(381)	—	(39 583)
Position financière nette	(22 470)	419	9 042	(13 009)	(21 833)	547	5 742	(15 544)
dont à la juste valeur	—	419	9 042	9 461	—	547	5 742	6 289

(a) La valeur comptable de ces instruments financiers est une approximation raisonnable de leur juste valeur. Pour les emprunts obligataires inclus dans les dettes financières, voir Note 13.1c.

(b) Les disponibilités se composent des liquidités et des équivalents de liquidités et des placements à court terme.

(c) Incluent les dérivés détenus pour des relations de couverture et ceux non désignés (catégorisés comme détenus à des fins de transaction), voir Note 13.1d.

13. Instruments financiers

13.1b Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

En millions de CHF

	2014	2013
Dérivés actifs	29	47
Emprunts et fonds obligataires	824	746
Instruments de capitaux propres et fonds en actions	280	249
Autres actifs financiers	25	24
Dérivés passifs	(116)	(44)
Prix cotés sur des marchés actifs (Niveau 1)	1 042	1 022
Billets de trésorerie («Commercial paper»)	2 000	98
Dépôts à terme	2 678	2 009
Dérivés actifs	371	183
Emprunts et fonds obligataires	2 671	2 091
Instruments de capitaux propres et fonds en actions	279	245
Autres actifs financiers	852	804
Dérivés passifs	(641)	(337)
Techniques d'évaluation basées sur des données observables sur les marchés (Niveau 2)	8 210	5 093
Techniques d'évaluation basées sur des paramètres non observables (Niveau 3)	209	174
Total des instruments financiers évalués à la juste valeur	9 461	6 289

En 2014, aucun transfert significatif n'a eu lieu entre les différents niveaux de hiérarchie.

13. Instruments financiers

13.1c Emprunts obligataires

En millions de CHF

Emetteur		Valeur nominale en millions	Coupon	Taux d'intérêt effectif	Année d'émission et d'échéance	Commentaires	2014	2013
Nestlé Holdings, Inc., Etats-Unis	USD	550	2,13%	2,13%	2010–2014		—	489
	AUD	275	5,50%	5,69%	2011–2016	(a)	232	229
	USD	200	2,00%	2,06%	2011–2016		198	178
	NOK	1 000	3,38%	3,59%	2011–2016	(a)	137	150
	AUD	200	4,00%	4,11%	2012–2017	(b)	161	158
	NOK	1 000	2,25%	2,31%	2012–2017	(b)	133	146
	NOK	3 000	2,50%	2,66%	2012–2017	(b)	398	437
	USD	900	1,38%	1,46%	2012–2017		889	799
	GBP	250	1,63%	1,71%	2013–2017	(a)	385	364
	CHF	250	2,63%	2,66%	2007–2018	(a)	271	270
	USD	500	1,25%	1,32%	2012–2018		494	444
	AUD	175	3,75%	3,84%	2013–2018	(a)	145	138
	AUD	200	3,88%	4,08%	2013–2018	(b)	161	157
	AUD	400	4,13%	4,33%	2013–2018	(c)	326	315
	USD	400	1,38%	1,50%	2013–2018		394	354
	USD	500	2,00%	2,17%	2013–2019		491	441
	USD	500	2,25%	2,41%	2013–2019		492	441
	USD	400	2,00%	2,06%	2014–2019		395	—
	USD	650	2,13%	2,27%	2014–2020		639	—
	AUD	250	4,25%	4,43%	2014–2020	(a)	215	—
AUD	175	3,63%	3,77%	2014–2020	(a)	148	—	
NOK	1 000	2,75%	2,85%	2014–2020	(a)	139	—	
Nestlé Finance International Ltd, Luxembourg	CHF	425	2,00%	2,03%	2009–2014		—	425
	CHF	275	2,13%	2,13%	2009–2014	(d)	—	275
	AUD	450	5,75%	5,81%	2010–2014	(a)	—	371
	NOK	1 250	2,50%	2,73%	2010–2014	(a)	—	183
	CHF	350	2,13%	2,20%	2009–2015	(d)	350	350
	AUD	125	4,63%	4,86%	2012–2017	(b)	101	98
	EUR	500	1,50%	1,61%	2012–2019		599	610
	EUR	500	1,25%	1,30%	2013–2020		600	611
	EUR	500	2,13%	2,20%	2013–2021		598	610
	EUR	500	0,75%	0,90%	2014–2021		595	—
EUR	850	1,75%	1,89%	2012–2022		1 012	1 030	
GBP	400	2,25%	2,34%	2012–2023	(e)	622	539	
Autres emprunts obligataires							336	316
Total valeur comptable (*)							12 257	11 540
Remboursable dans le délai d'un an							409	1 752
Remboursable après un an							11 848	9 788
Juste valeur (*) des emprunts obligataires, basée sur des prix cotés sur des marchés actifs							12 651	11 566

(*) La valeur comptable et la juste valeur des emprunts obligataires excluent les intérêts courus.

13. Instruments financiers

Plusieurs emprunts obligataires sont couverts par des dérivés sur devises et/ou sur taux d'intérêt. La juste valeur de ces instruments dérivés est présentée dans les instruments financiers dérivés actifs pour un montant de CHF 87 millions (2013: CHF 101 millions) et dans les instruments financiers dérivés passifs pour un montant de CHF 359 millions (2013: CHF 152 millions).

- (a) Fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt et/ou de devises qui crée un engagement à taux variables dans la devise de l'émetteur.
 (b) Fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt et d'un swap de devises qui crée un engagement à taux fixes dans la devise de l'émetteur.
 (c) Cet emprunt obligataire est composé de:
 – AUD 300 millions, faisant l'objet d'un swap de taux d'intérêt et d'un swap de devises qui crée un engagement à taux fixes dans la devise de l'émetteur; et
 – AUD 100 millions, faisant l'objet d'un swap de taux d'intérêt et/ou de devises qui crée un engagement à taux variables dans la devise de l'émetteur.
 (d) Fait l'objet de swaps de devises afin de couvrir l'exposition des valeurs nominales en CHF et l'exposition des coupons.
 (e) Fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt.

13.1d Instruments financiers dérivés actifs et passifs Par type

En millions de CHF

	2014			2013		
	Montants contractuels ou notionnels	Juste valeur des actifs	Juste valeur des passifs	Montants contractuels ou notionnels	Juste valeur des actifs	Juste valeur des passifs
Couvertures de juste valeur						
Contrats de change à terme, futures et swaps	3 967	122	14	4 198	14	27
Contrats de couverture de taux d'intérêts, futures et swaps	616	9	—	588	—	48
Swaps de devises et de taux d'intérêts	2 892	77	359	3 009	99	104
Couvertures des flux de trésorerie						
Contrats de change à terme, futures, swaps et options	6 556	152	82	4 397	62	39
Contrats de couverture de taux d'intérêts, futures et swaps	1 534	—	122	1 379	—	103
Futures et options sur matières premières	1 600	31	159	1 142	46	46
Dérivés non désignés						
Contrats de change à terme, futures, swaps et options	1 212	8	13	677	7	3
Contrats de couverture de taux d'intérêts, futures, swaps et options	100	—	6	96	—	9
Futures et options sur matières premières	7	1	2	47	2	2
	18 484	400	757	15 533	230	381
Compensations conditionnelles ^(a)						
Instruments financiers dérivés actifs et passifs		(84)	(84)		(48)	(48)
Utilisation de garanties en espèces reçues ou déposées		(5)	(358)		—	(90)
Soldes après compensations conditionnelles		311	315		182	243

(a) Représente les montants qui pourraient être compensés en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite des contreparties.

Certains instruments dérivés, bien qu'en conformité avec la politique de gestion des risques financiers du Groupe de gérer les risques de volatilité des marchés financiers, ne sont pas qualifiés comme comptabilité de couverture et sont en conséquence classés comme des instruments dérivés non désignés.

13. Instruments financiers

Impact sur le compte de résultat des couvertures de juste valeur

En millions de CHF

	2014	2013
sur des éléments couverts	(107)	476
sur des instruments de couverture	107	(497)

La part inefficace des gains/(pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie et d'investissements nets n'est pas significative.

13.2 Risques financiers

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est exposé à un certain nombre de risques financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris les risques de change et de taux d'intérêt, le risque de prix des matières premières et le risque de prix des instruments de capitaux propres). Cette note présente les objectifs, les politiques et les processus poursuivis par le Groupe pour gérer son risque financier et son capital.

La gestion du risque financier fait partie intégrante de la gestion du Groupe. Le Conseil d'administration définit les principes de contrôle financiers ainsi que les principes de la planification financière. L'Administrateur délégué organise, gère et contrôle tous les risques financiers, incluant ceux relatifs aux actifs et passifs.

Un «Asset and Liability Management Committee (ALMC)» (Comité de Gestion des Actifs et Passifs Financiers), sous la supervision du Directeur Financier, est responsable de l'établissement et de l'exécution subséquente de la politique de gestion des actifs et passifs financiers du groupe Nestlé (Nestlé Group's Financial Asset and Liability Management Policy). Il assure l'implémentation des stratégies et la réalisation des objectifs de la gestion des actifs et passifs financiers du Groupe, qui sont ensuite appliquées par la Trésorerie centrale, les centres de trésorerie régionaux et, dans certains cas spécifiques, les sociétés affiliées. Les activités de la Trésorerie centrale et des centres de trésorerie régionaux sont supervisées par un Middle Office indépendant qui est chargé de vérifier la conformité des stratégies proposées et/ou des opérations effectuées selon les règles et limites fixées par l'ALMC. Les directives de gestion de trésorerie, approuvées par les instances ci-dessus, définissent et classifient les risques et déterminent, par catégories de transactions, les procédures spécifiques d'approbation, d'exécution et de contrôle. En accord avec les politiques susmentionnées, le Groupe s'engage dans des transactions d'instruments dérivés uniquement dans le cadre de transactions d'actifs ou de passifs, ou de transactions anticipées.

13.2a Risque de crédit

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière pour le Groupe. Le risque de crédit concerne les actifs liquides, les actifs financiers non courants, les actifs dérivés, les comptes clients et autres débiteurs.

Le Groupe vise à minimiser son risque de crédit financier en appliquant des politiques de gestion des risques. Des limites de crédit sont fixées sur la base de la valeur de la contrepartie et d'une probabilité de défaut de cette dernière. Les limites de contrepartie sont définies à l'aide d'une méthodologie qui inclut la valeur de l'entreprise (EV – Enterprise Value), des notations de crédit (CR – Credit Ratings) attribuées à la contrepartie ainsi que des swaps sur risque de crédit (CDS – Credit Default Swap). L'évolution des contreparties fait l'objet d'un contrôle quotidien, qui tient compte de celle des EV, CR et CDS. En conséquence de ce contrôle quotidien, les limites de crédit et l'allocation des risques sont

13. Instruments financiers

modifiées. Le Groupe évite de concentrer les risques de crédit sur ses disponibilités en les répartissant sur plusieurs secteurs et institutions.

Dans toutes les sociétés affiliées, les créances commerciales sont soumises à des limites de crédits et à des procédures de contrôle et d'approbation. En raison de sa large répartition géographique et du nombre de ses clients, le Groupe n'est pas exposé à des concentrations significatives de risque de crédit sur ses créances commerciales (voir Note 7). Néanmoins, les contreparties des clients commerciaux gérés de manière globale font l'objet d'un contrôle constant suivant une méthodologie identique à celle utilisée pour les contreparties financières.

L'exposition maximale au risque de crédit qui résulte des activités financières, sans tenir compte des accords de compensation et des garanties détenues ou d'autres améliorations de crédit, est égale à la valeur comptable des actifs financiers du Groupe.

Notation du risque de crédit des actifs financiers

Le tableau ci-dessous tient compte des disponibilités, des actifs financiers non courants et des instruments financiers dérivés actifs.

En millions de CHF

	2014	2013
Investissements notés A- et plus	11 895	8 751
Investissements notés BBB+, BBB et BBB-	1 432	1 474
Investissements avec une notation inférieure à BBB (BB+ et inférieur)	273	368
Sans notation ^(a)	1 174	1 240
	14 774	11 833

(a) Principalement titres de capitaux propres et d'autres investissements pour lesquels aucune notation de crédit n'est disponible.

La source des notations de crédit est Standard & Poor's ou, à défaut, d'autres notations de crédit équivalentes. Le Groupe traite principalement avec des établissements financiers situés en Suisse, dans l'Union Européenne et en Amérique du Nord.

13.2b Risque de liquidité

Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'une société rencontre des difficultés à remplir ses obligations de remboursement de ses dettes financières en trésorerie ou par le biais d'autres actifs financiers. Un tel risque peut résulter d'un manque de liquidité, de la perturbation des marchés ou encore de problèmes de refinancement. L'objectif du Groupe est de gérer ce type de risque en limitant l'exposition à des instruments financiers pour lesquels des problèmes de liquidité pourraient survenir et en maintenant des facilités de crédit suffisantes. Le Groupe ne prévoit aucun problème de refinancement et a négocié avec succès une facilité de crédit de EUR 6,0 milliards, renouvelable sur 12 mois, remplaçant une ancienne facilité de crédit de EUR 5,0 milliards. Par ailleurs, le Groupe a négocié avec succès la prolongation d'une facilité de crédit de EUR 5,0 milliards renouvelable jusqu'en octobre 2019 alors que l'échéance initiale était fixée à 2018. Actuellement, la facilité de crédit sert principalement à soutenir la dette à court terme du Groupe. Les facilités de crédit renouvelables du Groupe s'élèvent à EUR 11,0 milliards.

13. Instruments financiers

Echéances contractuelles des passifs financiers et des dérivés (incluant intérêts)

En millions de CHF

	Au cours de la 1 ^{re} année	Au cours de la 2 ^e année	Au cours de la 3 ^e et jusqu'à la 5 ^e année	Au-delà de la 5 ^e année	Valeur contractuelle	Valeur comptable
2014						
Actifs financiers						27 833
Fournisseurs et autres créanciers	(17 437)	(357)	(60)	(1 474)	(19 328)	(19 279)
Billets de trésorerie («Commercial paper») ^(a)	(5 573)	—	—	—	(5 573)	(5 569)
Emprunts obligataires ^(a)	(672)	(1 419)	(6 403)	(5 042)	(13 536)	(12 257)
Autres dettes financières	(2 963)	(203)	(326)	(115)	(3 607)	(3 380)
Total dettes financières	(9 208)	(1 622)	(6 729)	(5 157)	(22 716)	(21 206)
Passifs financiers	(26 645)	(1 979)	(6 789)	(6 631)	(42 044)	(40 485)
Instruments financiers dérivés actifs non monétaires	39	5	3	(6)	41	41
Instruments financiers dérivés passifs non monétaires	(215)	(29)	(42)	(7)	(293)	(289)
Montant brut à encaisser sur dérivés sur devises	11 589	458	2 204	495	14 746	14 553
Montant brut à payer sur dérivés sur devises	(11 370)	(489)	(2 435)	(550)	(14 844)	(14 662)
Instruments financiers dérivés nets	43	(55)	(270)	(68)	(350)	(357)
Position financière nette						(13 009)
dont instruments dérivés comptabilisés comme couvertures de flux de trésorerie ^(b)	(105)	(29)	(42)	(7)	(183)	(180)
2013						
Actifs financiers						23 809
Fournisseurs et autres créanciers	(16 072)	(176)	(55)	(1 216)	(17 519)	(17 459)
Billets de trésorerie («Commercial paper») ^(a)	(7 243)	—	—	—	(7 243)	(7 241)
Emprunts obligataires ^(a)	(2 002)	(622)	(5 377)	(4 867)	(12 868)	(11 540)
Autres dettes financières	(2 529)	(227)	(330)	(106)	(3 192)	(2 962)
Total dettes financières	(11 774)	(849)	(5 707)	(4 973)	(23 303)	(21 743)
Passifs financiers	(27 846)	(1 025)	(5 762)	(6 189)	(40 822)	(39 202)
Instruments financiers dérivés actifs non monétaires	48	—	—	—	48	48
Instruments financiers dérivés passifs non monétaires	(85)	(45)	(44)	(45)	(219)	(208)
Montant brut à encaisser sur dérivés sur devises	10 096	77	2 402	—	12 575	12 544
Montant brut à payer sur dérivés sur devises	(10 040)	(22)	(2 500)	—	(12 562)	(12 535)
Instruments financiers dérivés nets	19	10	(142)	(45)	(158)	(151)
Position financière nette						(15 544)
dont instruments dérivés comptabilisés comme couvertures de flux de trésorerie ^(b)	(20)	(40)	(28)	8	(80)	(80)

(a) L'échéance des billets de trésorerie d'un montant de CHF 3571 millions (2013: CHF 6483 millions) et des emprunts obligataires à hauteur de CHF 76 millions (2013: CHF 551 millions) est de moins de trois mois.

(b) Les périodes au cours desquelles les couvertures de flux de trésorerie affectent le compte de résultat ne diffèrent pas significativement des échéances indiquées ci-dessus.

13. Instruments financiers

13.2c Risque de marché

Le Groupe est exposé à des risques découlant de variations de taux de change, de taux d'intérêt et de prix du marché touchant ses actifs, ses passifs et ses transactions anticipées.

Risque de change

Le risque de change auquel le Groupe est exposé est lié à des transactions et à des opérations de conversion.

Les risques transactionnels proviennent de transactions en monnaies étrangères. Ils sont gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente et systématique, conformément aux besoins spécifiques du Groupe en recourant à des contrats de change à terme ainsi qu'à des futures, des swaps et des options sur devises.

Les différences de change enregistrées au compte de résultat représentent en 2014 une charge de CHF 47 millions (2013: charge de CHF 173 millions). Elles sont réparties dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

Le risque de conversion provient de la consolidation des comptes des sociétés affiliées en francs suisses, lequel n'est en principe pas couvert.

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est principalement exposé à la fluctuation des taux d'intérêts en USD et en EUR. Le risque des taux d'intérêts des dettes financières est géré sur la base d'objectifs en matière de durée et de gestion des intérêts fixés par l'ALMC, au moyen de l'utilisation de dettes à taux fixe et de swaps sur taux d'intérêt.

En considérant l'impact des dérivés sur taux d'intérêt, la proportion des dettes financières soumises à des taux d'intérêts fixes pour une période excédant une année représente 54% (2013: 46%).

Risque de prix

Risque de prix des matières premières

Le risque de prix des matières premières provient des transactions sur les marchés mondiaux pour assurer l'approvisionnement en café vert, en fèves de cacao et en autres matières premières nécessaires à la fabrication de certains produits du Groupe.

L'objectif du Groupe est de minimiser l'impact des fluctuations de prix des matières premières, l'exposition à ce risque étant couverte en application des politiques de gestion du risque de prix des matières premières du Groupe. Les «Commodity Purchasing Competence Centres» régionaux (Centres de compétence en achats de matières premières) sont chargés de gérer le risque de prix des matières premières sur la base de directives internes et de limites fixées de manière centralisée. Ils s'assurent que le Groupe bénéficie de couvertures en recourant généralement à des dérivés sur matières premières traités en bourse. L'exposition au risque de prix des matières premières sur les futurs achats anticipés est gérée en utilisant une combinaison d'instruments dérivés (principalement des futures et des options) et de contrats «non (entièrement) exécutés». En raison du cycle d'exploitation de courte durée du Groupe, la majorité des transactions anticipées sur matières premières ouvertes à la date du bilan se réalise durant l'exercice suivant.

Risque de prix sur instruments de capitaux propres

Le Groupe est exposé à un risque de cours sur les placements détenus. Pour gérer le risque de prix auquel il est exposé du fait de ces placements, le Groupe diversifie son portefeuille conformément aux règles fixées par le Conseil d'administration.

13. Instruments financiers

13.2d Value at Risk – VaR

Description de la méthode

La VaR est une mesure unique qui permet d'évaluer le risque de marché. Elle estime l'importance des pertes en tenant compte des positions en cours et changements possibles sur les marchés financiers. Le Groupe recourt à une simulation pour calculer la VaR en se fondant sur des données historiques portant sur une période de 250 jours. Le calcul de la VaR repose sur un niveau de confiance de 95% et, par conséquent, ne tient pas compte des pertes susceptibles de survenir au-delà de ce niveau. La VaR est calculée sur la base des expositions non couvertes en cours en fin de séance et ne reflète pas nécessairement les expositions intra-journalières.

Objectif de la méthode

Le Groupe recourt à l'analyse de la VaR décrite précédemment pour estimer la perte journalière potentielle de la juste valeur de ses instruments financiers et de ses instruments sur matières premières. Le Groupe ne peut pas anticiper les mouvements effectifs futurs des taux du marché et des prix, si bien que les VaR indiquées ci-dessous ne correspondent pas aux pertes effectives et ne tiennent pas compte des évolutions favorables des variables sous-jacentes. Elles n'ont donc qu'une valeur indicative de l'évolution à venir dans la mesure où les schémas historiques se répètent sur le marché.

Chiffres

Le résultat obtenu de l'analyse de la VaR comprend les actifs et passifs financiers du Groupe qui sont soumis aux risques de change, de taux d'intérêt et de prix.

Calculée sur la base d'un historique de données de pertes tel que décrit ci-dessus, la perte journalière potentielle estimée sur la base des instruments exposés aux risques de change, de prix des instruments de capitaux propres et de taux d'intérêt serait:

En millions de CHF

	2014	2013
Monnaies étrangères	3	1
Taux d'intérêt	—	—
Prix des instruments de capitaux propres	—	7
Combinaison de prix sur devises, taux d'intérêt et prix de titres financiers	4	7

Calculée sur la base d'un historique de données de pertes tel que décrit ci-dessus, la perte journalière potentielle estimée sur la base des instruments exposés aux risques de prix des matières premières n'est pas significative.

13.2e Gestion du risque de capital

La gestion du capital du Groupe est guidée par l'impact sur les actionnaires du niveau du capital total employé. La politique du Groupe vise à maintenir une base de capital solide pour soutenir le développement continu de ses affaires.

Le Conseil d'administration cherche à conserver un équilibre prudent entre les différentes composantes du capital du Groupe. L'ALMC contrôle la structure du capital et de la dette financière nette par devises. La dette financière nette correspond aux dettes financières courantes et non courantes moins les liquidités et équivalents de liquidités et les placements à court terme.

Le ratio cash flow d'exploitation/dette financière nette met en lumière la capacité d'une entreprise de rembourser ses dettes. Au 31 décembre 2014, il était de 119,3% (2013: 102,1%). Les sociétés affiliées du Groupe se sont soumises aux exigences externes locales imposées sur le capital.

14. Impôts

14.1 Impôts comptabilisés au compte de résultat

En millions de CHF

	2014	2013
Composants de la charge d'impôts		
Impôts courants ^(a)	(3 148)	(2 970)
Impôts différés	132	(846)
Impôts reclassifiés dans les autres éléments du résultat global	(357)	558
Impôts reclassifiés dans les fonds propres	6	2
Total impôts	(3 367)	(3 256)
Explication de la charge d'impôts		
Charge d'impôts théorique au taux d'imposition moyen pondéré applicable	(2 245)	(2 812)
Effet fiscal sur les postes non déductibles ou non imposables	(527)	(8)
Impôts concernant des exercices antérieurs	92	243
Transferts aux impôts différés actifs non enregistrés	(136)	(59)
Transferts des impôts différés actifs non enregistrés	12	6
Différences de taux d'impôts	9	(15)
Impôt à la source prélevé sur les transferts de revenus	(357)	(381)
Autres	(215)	(230)
Total impôts	(3 367)	(3 256)

(a) Les impôts courants relatifs à des exercices antérieurs représentent un produit de CHF 133 millions (2013: un produit de CHF 172 millions).

La charge d'impôts théorique au taux d'imposition moyen pondéré applicable résulte de l'application des taux d'imposition statutaires locaux aux bénéficiaires avant impôts de chaque entité dans le pays où elle opère. Pour le Groupe, le taux d'imposition moyen pondéré applicable varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le bénéfice du Groupe, ainsi que des changements des taux d'imposition statutaires.

14.2 Impôts comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

En millions de CHF

	2014	2013
Effets fiscaux relatifs aux		
Ecart de conversion	39	317
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente	(48)	64
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	14	(91)
Réévaluations du passif/(de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	352	(848)
	357	(558)

14. Impôts

14.3 Rapprochement des impôts différés par catégorie de différences temporelles comptabilisées au bilan

En millions de CHF

	Immobilisations corporelles	Goodwill et immobilisations incorporelles	Engagements envers le personnel	Stocks, débiteurs, créanciers et provisions	Pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés	Autres	Total
Au 1er janvier 2013	(1 508)	(1 549)	2 396	855	450	15	659
Ecart de conversion	53	31	(68)	(47)	(47)	(79)	(157)
(Charges)/produits d'impôts différés	(80)	(94)	(871)	52	38	109	(846)
Reclassés en actifs destinés à être cédés	–	–	–	–	(10)	(3)	(13)
Modifications du périmètre de consolidation	36	–	(1)	(3)	(1)	(74)	(43)
Au 31 décembre 2013	(1 499)	(1 612)	1 456	857	430	(32)	(400)
Ecart de conversion	(96)	(142)	81	29	(17)	(81)	(226)
(Charges)/produits d'impôts différés	(63)	39	257	96	(82)	(115)	132
Reclassés en actifs destinés à être cédés	12	13	–	–	(4)	(3)	18
Modifications du périmètre de consolidation	(14)	(811)	32	93	58	(15)	(657)
Au 31 décembre 2014	(1 660)	(2 513)	1 826	1 075	385	(246)	(1 133)

En millions de CHF

	2014	2013
Reflétés au bilan comme suit:		
Impôts différés actifs	2 058	2 243
Impôts différés passifs	(3 191)	(2 643)
Actifs/(passifs) nets	(1 133)	(400)

14.4 Impôts différés non comptabilisés

Les différences temporelles déductibles ainsi que les pertes fiscales et les crédits d'impôts non utilisés pour lesquels aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit:

En millions de CHF

	2014	2013
Au cours de la 1re année	35	18
Entre la 1re et la 5e année	331	365
Plus de 5 ans	2 375	1 642
	2 741	2 025

Au 31 décembre 2013, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à CHF 629 millions (2013: CHF 512 millions). En outre, le Groupe n'a pas comptabilisé d'impôts différés passifs en relation avec des bénéficiaires non rapatriés qui sont considérés comme réinvestis indéfiniment dans des sociétés affiliées à l'étranger. Au 31 décembre 2014, ces bénéficiaires s'élèvent à CHF 20,0 milliards (2013: CHF 17,1 milliards). Ils pourraient être soumis à l'impôt à la source et à d'autres impôts sur les transferts.

15. Sociétés associées et coentreprises

En millions de CHF

	2014				2013			
	L'Oréal	Autres sociétés associées	Coentreprises	Total	L'Oréal	Autres sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1er janvier	9 525	1 156	1 634	12 315	8 785	1 068	1 733	11 586
Ecart de conversion	(160)	(2)	13	(149)	137	(3)	(45)	89
Investissements	—	154	200	354	—	113	69	182
Désinvestissements (a)	(2 585)	—	(167)	(2 752)	—	(7)	(147)	(154)
Quote-part dans les résultats	934	(63)	(43)	828	1 083	(9)	190	1 264
Perte de valeur	—	(211)	—	(211)	—	—	—	—
Part dans les autres éléments du résultat global	(13)	—	(57)	(70)	115	—	(28)	87
Dividendes et intérêts reçus	(543)	(58)	(115)	(716)	(506)	(12)	(139)	(657)
Autres (b)	33	25	(1 008)	(950)	(89)	6	1	(82)
Au 31 décembre	7 191	1 001	457	8 649	9 525	1 156	1 634	12 315

(a) Correspond aux 48,5 millions d'actions L'Oréal vendues à L'Oréal (voir Note 15.1).

(b) Correspond principalement à la décomptabilisation de la coentreprise Galderma lorsque le Groupe a porté sa participation de 50% à 100% (voir la Note 15.3).

Revenus provenant de sociétés associées et coentreprises

En millions de CHF

	2014	2013
Quote-part dans les résultats	828	1 264
Perte de valeur (a)	(211)	—
Gain sur le désinvestissement partiel des actions de L'Oréal (b)	4 569	—
Gain de réévaluation sur la participation de 50% déjà détenue dans Galderma (c)	2 817	—
	8 003	1 264

(a) Des pertes de valeur ont été enregistrées pour un certain nombre de sociétés associées peu importantes sur base d'informations financières et de développements récents dans leurs environnements d'affaire respectifs, aucune n'étant individuellement significative.

(b) Comprend un gain cumulé de CHF 436 millions comptabilisé par L'Oréal dans ses autres éléments des réserves globales et une perte cumulée de CHF 625 millions comptabilisée par le Groupe au poste des réserves de conversion de change qui ont été reclassées au compte de résultat.

(c) Comprend une perte de change cumulée de CHF 56 millions qui a été reclassée au compte de résultat.

15.1 L'Oréal

Le Groupe détient 129 881 021 actions L'Oréal, le leader mondial des cosmétiques, ce qui représente une participation aux capitaux propres de 23,4% après élimination de ses propres actions (2013: 178 381 021 actions représentant une participation de 29,7%).

Le 8 juillet 2014, le Groupe a vendu 48 500 000 actions à L'Oréal pour CHF 7342 millions à des fins d'annulation. Par conséquent, la participation aux capitaux propres après élimination des propres actions de L'Oréal a été réduite de 29,7% à 23,5%.

Au 31 décembre 2014, la valeur boursière des actions détenues s'élève à CHF 21,8 milliards (2013: CHF 27,9 milliards).

15. Sociétés associées et coentreprises

Synthèse des informations financières

En milliards de CHF		
	2014	2013
Total des actifs courants	10,6	11,4
Total des actifs non courants	28,0	26,9
Total de l'actif	38,6	38,3
Total des fonds étrangers courants	11,2	8,1
Total des fonds étrangers non courants	3,1	2,5
Total des fonds étrangers	14,3	10,6
Total des capitaux propres	24,3	27,7
Total du chiffre d'affaires	27,4	28,2
Bénéfice provenant des activités poursuivies	3,4	3,5
Bénéfice provenant des activités abandonnées ^(a)	2,6	0,1
Autres éléments du résultat global	(0,1)	0,4
Total du résultat global	5,9	4,0

(a) Correspond principalement au gain sur la cession de Galderma.

Rapprochement de la quote-part dans les résultats

En milliards de CHF		
	2014	2013
Part des bénéfices provenant des activités poursuivies de L'Oréal détenue par le Groupe	0,9	1,1
Part des bénéfices provenant des activités abandonnées de L'Oréal détenue par le Groupe ^(a)	0,6	—
Elimination du gain sur la cession de Galderma	(0,6)	—
Quote-part dans les résultats de L'Oréal	0,9	1,1

(a) Correspond principalement au gain sur la cession de Galderma.

Rapprochement de la valeur comptable

En milliards de CHF		
	2014	2013
Part des capitaux propres de L'Oréal détenue par le Groupe	5,7	8,2
Goodwill et autres ajustements	1,5	1,3
Valeur comptable de L'Oréal	7,2	9,5

15. Sociétés associées et coentreprises

15.2 Autres sociétés associées

Le Groupe détient plusieurs autres sociétés associées qui, individuellement, ne sont pas significatives.

15.3 Coentreprises

Le Groupe détient 50% de plusieurs coentreprises actives dans les secteurs de l'alimentation et des boissons et des activités pharmaceutiques. Individuellement, ces coentreprises, dont les plus importantes sont Galderma (jusqu'en juillet 2014) et Cereal Partners Worldwide, ne sont pas significatives pour le Groupe.

En juillet 2014, le Groupe a porté sa participation dans Galderma à 100% par l'acquisition des 50% détenus par L'Oréal. Depuis cette date, Galderma est une société affiliée intégralement consolidée (voir la Note 2).

16. Bénéfice par action

	2014	2013
Résultat de base par action (en CHF)	4.54	3.14
Bénéfice net (en millions de CHF)	14 456	10 015
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions d'unités)	3 188	3 191
Résultat dilué par action (en CHF)	4.52	3.13
Bénéfice net, net de l'effet potentiel dilutif des actions ordinaires (en millions de CHF)	14 456	10 015
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, net de l'effet potentiel dilutif des actions ordinaires (en millions d'unités)	3 196	3 200
Rapprochement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice de base par action	3 188	3 191
Correction pour les plans de rémunération fondés sur des actions, en cas d'effet dilutif	8	9
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice dilué par action	3 196	3 200

17. Tableau de financement

17.1 Résultat opérationnel

En millions de CHF

	2014	2013
Bénéfice de l'exercice	14 904	10 445
Revenus provenant des sociétés associées et des coentreprises	(8 003)	(1 264)
Impôts	3 367	3 256
Produits financiers	(135)	(219)
Charges financières	772	850
	10 905	13 068

17. Tableau de financement

17.2 Charges et produits non monétaires

En millions de CHF

	2014	2013
Amortissement des immobilisations corporelles	2 782	2 864
Pertes de valeur des immobilisations corporelles	136	109
Pertes de valeur du goodwill	1 908	114
Amortissement des immobilisations incorporelles	276	301
Pertes de valeur des immobilisations incorporelles	23	34
Résultat net sur cessions d'activités	509	1 188
Résultat net sur cessions d'actifs	5	67
Actifs et passifs financiers non monétaires	(34)	(577)
Plans d'intéressement du personnel au capital	156	154
Autres	562	98
	6 323	4 352

17.3 Diminution/(augmentation) du fonds de roulement

En millions de CHF

	2014	2013
Stocks	(534)	(157)
Clients et autres débiteurs	(892)	(257)
Comptes de régularisation actifs	268	(48)
Fournisseurs et autres créanciers	912	1 585
Comptes de régularisation passifs	132	237
	(114)	1 360

17.4 Variation des autres actifs et passifs d'exploitation

En millions de CHF

	2014	2013
Variation du préfinancement des régimes de prévoyance et des engagements envers le personnel	(324)	(887)
Variation des provisions	324	84
Autres	85	229
	85	(574)

17.5 Cash flow net provenant des activités de trésorerie

En millions de CHF

	2014	2013
Intérêts payés	(518)	(505)
Intérêts et dividendes encaissés	73	105
Flux de trésorerie nets issus de dérivés utilisés comme couverture des activités étrangères	75	29
Flux de trésorerie nets issus du négoce de dérivés	14	20
	(356)	(351)

17. Tableau de financement

17.6 Rapprochement du cash flow libre et de la dette financière nette

En millions de CHF

	2014	2013
Cash flow d'exploitation	14 700	14 992
Investissements en immobilisations corporelles	(3 914)	(4 928)
Investissements en immobilisations incorporelles	(509)	(402)
Investissements (nets des désinvestissements) dans les sociétés associées et les coentreprises	3 958	(28)
Entrées de fonds liées aux autres activités d'investissement	294	1 273
Sorties de fonds liées aux autres activités d'investissement	(392)	(421)
Cash flow libre	14 137	10 486
Acquisitions d'activités	(1 986)	(321)
Dettes financières et investissements à court terme acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	(229)	(1)
Cessions d'activités	321	421
Dettes financières et investissements à court terme transférés dans le cadre de cessions d'activités	9	11
Acquisitions (nettes des cessions) d'intérêts non contrôlants	(49)	(337)
Dividende payé aux actionnaires de la société mère	(6 863)	(6 552)
Achat de propres actions	(1 721)	(481)
Vente de propres actions	104	60
Reclassement des placements financiers des actifs financiers non courants à la dette financière nette	72	366
Sorties de fonds liées aux placements non courants des activités de trésorerie	(137)	(244)
Dividendes payés aux intérêts non contrôlants	(356)	(328)
Entrées de fonds liées aux instruments dérivés de couverture sur la dette nette	155	41
Ecart de conversion et différences de change	(998)	399
Autres mouvements	(94)	(90)
(Augmentation)/diminution de la dette financière nette	2 365	3 430
Dettes financières nettes au début de l'exercice	(14 690)	(18 120)
Dettes financières nettes à la fin de l'exercice	(12 325)	(14 690)

17.7 Liquidités et équivalents de liquidités à la fin de l'exercice

En millions de CHF

	2014	2013
Liquidités	3 528	4 524
Dépôts à terme ^(a)	2 513	1 829
Billets de trésorerie («Commercial paper») ^(a)	1 407	62
	7 448	6 415

(a) Avec une maturité de 3 mois ou moins à compter de la comptabilisation initiale.

18. Capitaux propres

18.1 Capital-actions émis

Le capital-actions ordinaire de Nestlé S.A. autorisé, émis et entièrement libéré, se compose de 3 224 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune. Chaque action donne droit à une voix. Aucun actionnaire ne peut être inscrit en tant qu'actionnaire avec droit de vote pour les actions qu'il détient, directement ou indirectement, pour plus de 5% du capital-actions. Les actionnaires ont droit au dividende.

18.2 Capital-actions conditionnel

Le capital-actions conditionnel de Nestlé S.A. s'élève à CHF 10 millions, comme pour l'exercice précédent. Il donne le droit d'augmenter le capital-actions ordinaire, par l'exercice de droits de conversion ou d'option (en relation avec des obligations ou d'autres instruments financiers du marché), de CHF 10 millions au maximum par l'émission d'un maximum de 100 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune. Le Conseil d'administration dispose ainsi d'un instrument flexible lui permettant, le cas échéant, de financer les activités de la société par le recours à des obligations convertibles.

18.3 Propres actions

Nombre d'actions en millions d'unités

	2014	2013
Affectation		
A des fins de négoce	18,1	18,2
Programme de rachat d'actions	23,7	—
Plans d'intéressement à long terme	14,6	17,0
	56,4	35,2

Au 31 décembre 2014, les propres actions détenues par le Groupe représentent 1,7% du capital-actions (2013: 1,1%). La valeur de marché des propres actions détenues par le Groupe s'élevait à CHF 4113 millions (2013: CHF 2300 millions).

18.4 Nombre d'actions en circulation

Nombre d'actions en millions d'unités

	Actions émises	Propres actions	Actions en circulation
Au 1er janvier 2013	3 224,8	(36,2)	3 188,6
Achat de propres actions	—	(7,7)	(7,7)
Propres actions octroyées dans le cadre d'options réglées	—	1,3	1,3
Propres actions octroyées dans le cadre de plans d'intéressement au capital	—	3,3	3,3
Propres actions remises dans le cadre d'une acquisition d'activités	—	4,1	4,1
Au 31 décembre 2013	3 224,8	(35,2)	3 189,6
Achat de propres actions	—	(26,5)	(26,5)
Vente de propres actions	—	0,1	0,1
Propres actions octroyées dans le cadre d'options réglées	—	1,9	1,9
Propres actions octroyées dans le cadre de plans d'intéressement au capital	—	3,3	3,3
Au 31 décembre 2014	3 224,8	(56,4)	3 168,4

18. Capitaux propres

18.5 Ecart de conversion

Les écarts de conversion comprennent les gains et les pertes cumulés résultant de la conversion des comptes annuels des entités étrangères qui utilisent des monnaies fonctionnelles autres que le franc suisse. Ils incluent aussi les changements dus à l'évaluation à leur juste valeur des instruments de couverture utilisés pour les investissements nets dans des entités étrangères.

18.6 Bénéfices accumulés et autres réserves

Les bénéfices accumulés intègrent les bénéfices cumulés et les réévaluations du passif/(actif) net au titre des régimes à prestations définies attribuables aux actionnaires de la société mère. Les autres réserves comprennent la réserve de juste valeur et la réserve de couverture attribuables aux actionnaires de la société mère.

La réserve de juste valeur inclut les gains et les pertes résultant de la réévaluation des instruments financiers destinés à la vente. Au 31 décembre 2014, la réserve est positive de CHF 250 millions (2013: positive de CHF 50 millions).

La réserve de couverture représente la part effective des gains et des pertes résultant des instruments de couverture liés à des opérations de couverture qui n'ont pas encore été réalisées. Au 31 décembre 2014, la réserve est négative de CHF 108 millions (2013: négative de CHF 42 millions).

18.7 Intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants comprennent la part des capitaux propres de sociétés affiliées qui ne sont pas détenues, directement ou indirectement, par Nestlé S.A. Individuellement, ces intérêts non contrôlants ne sont pas significatifs pour le Groupe.

18. Capitaux propres

18.8 Autres éléments du résultat global

En millions de CHF

	Ecart de conversion	Bénéfices accumulés et autres réserves	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Intérêts non contrôlants	Total
2014					
Ecart de conversion	3 556	—	3 556	107	3 663
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente	—	186	186	1	187
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	—	(56)	(56)	—	(56)
Réévaluations du passif/(de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	—	(1 745)	(1 745)	—	(1 745)
Impôts	—	357	357	—	357
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et des coentreprises	—	(506)	(506)	—	(506)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	3 556	(1 764)	1 792	108	1 900
2013					
Ecart de conversion	(2 887)	—	(2 887)	(59)	(2 946)
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente	—	(523)	(523)	—	(523)
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	—	246	246	—	246
Réévaluations du passif/(de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	—	1 632	1 632	—	1 632
Impôts	—	(558)	(558)	—	(558)
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et des coentreprises	—	87	87	—	87
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(2 887)	884	(2 003)	(59)	(2 062)

18.9 Dividende

Le dividende relatif à l'exercice 2013 a été payé le 17 avril 2014, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 10 avril 2014. Les actionnaires ont approuvé le dividende proposé de CHF 2.15 par action, représentant un dividende total de CHF 6863 millions.

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après ratification par l'Assemblée générale. Lors de l'Assemblée du 16 avril 2015, il sera proposé de verser un dividende de CHF 2.20 par action, représentant un dividende total de CHF 7039 millions. Pour des informations détaillées, se reporter aux Comptes annuels de Nestlé S.A.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ne tiennent pas compte de cette proposition. Le dividende sera traité comme distribution des bénéfices durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

19. Engagements résultant de contrats de crédit-bail (leasing)

19.1 Contrats de leasing d'exploitation

En millions de CHF

	2014	2013
Paiements minimaux de leasing (valeur future)		
Au cours de la 1re année	633	621
Au cours de la 2e année	530	499
Au cours de la 3e et jusqu'à la 5e année	1 044	1 042
Au-delà de la 5e année	584	619
	2 791	2 781

Les engagements résultant de contrats de crédit-bail (leasing) se rapportent pour l'essentiel à des bâtiments, à des équipements industriels, à des véhicules et à de l'équipement informatique. Les contrats de leasing d'exploitation représentent une charge de CHF 692 millions en 2014 (2013: CHF 734 millions).

19.2 Contrats de leasing financier

En millions de CHF

	2014		2013	
Paiements minimaux de leasing	Valeur actualisée	Valeur future	Valeur actualisée	Valeur future
Au cours de la 1re année	46	48	44	49
Au cours de la 2e année	44	50	42	49
Au cours de la 3e et jusqu'à la 5e année	91	116	101	133
Au-delà de la 5e année	54	92	55	84
	235	306	242	315

La différence entre la somme des paiements minimaux de leasing (valeur future) et leur valeur actualisée correspond à l'escompte sur les engagements de leasing.

20. Transactions avec des entreprises ou des personnes apparentées

20.1 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une rémunération annuelle variable selon les responsabilités exercées au sein du Conseil d'administration et de ses comités:

- membres du Conseil d'administration: CHF 280 000;
- membres du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise: CHF 200 000 additionnels (Président: CHF 300 000);
- membres du Comité de rémunération: CHF 70 000 additionnels (Président: CHF 150 000);
- membres du Comité de nomination: CHF 40 000 additionnels (Président: CHF 100 000); et
- membres du Comité de contrôle: CHF 100 000 additionnels (Président: CHF 150 000).

La rémunération du Président et de l'Administrateur délégué au titre de leur appartenance aux Comités est comprise dans leurs rémunérations totales.

La moitié de la rémunération est payée sous forme d'actions Nestlé S.A. au cours de clôture ex-dividende. Ces actions sont sujettes à une période de blocage de trois ans.

A l'exception du Président du Conseil d'administration et de l'Administrateur délégué, les membres du Conseil d'administration reçoivent également une indemnité forfaitaire de CHF 15 000. Cette indemnité couvre les frais de déplacement et d'hébergement en Suisse ainsi que d'autres frais divers. Pour les membres du Conseil d'administration provenant de pays extra-européens, la Société rembourse en plus les billets d'avion. Lorsque le Conseil d'administration se réunit en dehors de Suisse, tous les frais sont pris en charge et réglés directement par la Société.

Le Président bénéficie d'une rémunération en trésorerie, ainsi que d'actions Nestlé S.A. qui sont bloquées pendant trois ans.

20. Transactions avec des entreprises ou des personnes apparentées

Membres de la Direction du Groupe

La rémunération globale des membres de la Direction du Groupe inclut un salaire, un bonus (basé sur la performance individuelle et l'atteinte des objectifs du Groupe), un intéressement au capital et des indemnités diverses. Les membres de la Direction du Groupe peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leur bonus sous forme d'actions de Nestlé S.A. valorisées au cours moyen de clôture des dix derniers jours ouvrables du mois de janvier de l'année durant laquelle le bonus est payé. Ces actions sont sujettes à une période de blocage de trois ans.

En millions de CHF

	2014	2013
Conseil d'administration ^(a)		
Président du Conseil d'administration	7	8
Autres membres du Conseil d'administration		
Rémunération en trésorerie	3	3
Actions	2	2
Membres de la Direction du Groupe ^(a)		
Rémunération en trésorerie	15	16
Bonus en trésorerie	7	5
Bonus en actions	9	9
Plans d'intéressement au capital ^(b)	11	10
Fonds de pension	6	6

(a) Se référer au Rapport de rémunération de Nestlé S.A. (sections auditées mises en évidence par une barre bleue verticale) pour le détail des informations à présenter selon la loi suisse concernant les rémunérations du Conseil d'Administration et de la Direction du Groupe.

(b) Les plans d'intéressement au capital sont des transactions dont le paiement est fondé sur des instruments de capitaux propres. Leur coût est comptabilisé durant leur période de blocage conformément à IFRS 2.

20.2 Transactions avec les sociétés associées et les coentreprises

Aucune transaction importante n'est intervenue entre le Groupe et des sociétés associées.

Les transactions significatives avec les coentreprises sont des prêts accordés par le Groupe et dont les soldes s'élèvent, au 31 décembre 2014, à CHF 247 millions (2013: CHF 945 millions) ainsi que les dividendes et intérêts reçus qui représentent CHF 115 millions (2013: CHF 139 millions).

20.3 Autres transactions

Nestlé Capital Advisers SA (NCA) est une des sociétés affiliées du Groupe, qui agit en tant que conseiller en placements et en actuariat. NCA n'est pas soumise à une autorité de surveillance et est domiciliée en Suisse. En plus du conseil actuariel, NCA fournit des conseils de placement à certains fonds de pension du Groupe soit directement ou indirectement via la plateforme des fonds mutuels Robusta. Cependant, NCA n'exécute jamais de transactions de négoce ou de placement. En 2014, les honoraires perçus par NCA pour ces activités se montent à CHF 15 millions (2013: CHF 15 millions).

Nestlé Capital Management Ltd (NCM), société intégralement détenue par NCA, agit en tant que gestionnaire de fonds autorisé et soumise à la surveillance de la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni. NCM gère certains actifs des fonds de pension du Groupe. Dans le cadre de cette activité, NCM effectue des transactions de négoce et de placement directement pour le compte de ces fonds de pension ou pour celui des fonds mutuels Robusta. En 2014, les honoraires perçus par NCM pour ces activités se sont élevés

20. Transactions avec des entreprises ou des personnes apparentées

à CHF 21 millions (2013: CHF 22 millions). Au 31 décembre 2014, les actifs sous gestion directe représentaient un montant de CHF 11,4 milliards (2013: CHF 11,8 milliards).

Robusta Asset Management Ltd (RAML), société intégralement détenue par NCA, est chargée de sélectionner et de surveiller les gestionnaires de portefeuilles pour les fonds mutuels Robusta. RAML a délégué la plupart de ses activités à des sous-traitants, y compris NCA permettant ainsi à RAML de ne générer aucun honoraire. Les frais de RAML sont couverts par des redevances prélevées en vertu de ses actifs sous gestion. Les actifs sous la surveillance de RAML s'élevaient, au 31 décembre 2014, à CHF 10,4 milliards (2013: CHF 10,0 milliards). De ce montant, CHF 7,4 milliards (2013: CHF 6,8 milliards) d'actifs sont directement gérés par NCM.

En outre, durant toute l'année 2014, aucun administrateur du Groupe n'a été, ou n'était, intéressé à titre personnel à une transaction significative pour les affaires du Groupe.

21. Garanties

Au 31 décembre 2014, le Groupe a octroyé des garanties à des tiers pour un montant de CHF 603 millions (2013: CHF 772 millions). La garantie la plus importante concerne le fonds de pension Nestlé au Royaume-Uni.

22. Gestion des risques du Groupe

Le «Nestlé Group Enterprise Risk Management (ERM)» est un processus appliqué à travers l'entreprise et qui vise à identifier les événements potentiels pouvant affecter la société, à gérer le risque dans les limites de son aversion au risque, et à fournir une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs. La gestion du risque est partie intégrante du modèle «Governance, Risk management and Compliance (GRC) – Gouvernance, Gestion du risque et Conformité».

GRC est une approche intégrée, holistique, visant à s'assurer que l'organisation agit en conformité avec son aversion au risque, ses politiques et directives internes, et les réglementations externes. Le GRC favorise de ce fait une gestion proactive du risque ainsi que l'efficacité des contrôles internes.

L'ERM permet au management de Nestlé d'augmenter la sensibilisation aux risques, de les anticiper de façon précoce et de prendre des décisions d'affaires judicieuses dans tout le Groupe par une compréhension de l'impact relatif des activités par rapport aux différents types de risques, de l'origine des causes et corrélations parmi les risques interdépendants ou de l'impact majeur de la société sur son environnement social et naturel.

Une aversion globale au risque financier est définie par la Direction du Groupe et revue et validée sur une base annuelle par le Conseil d'administration.

La complexité du groupe Nestlé requiert une approche bifocale (centralisée et décentralisée) de l'évaluation des risques. Pour tenir compte de cette complexité, l'ERM a été développé sur la base d'évaluations ascendantes et descendantes.

Son implémentation a permis au Groupe d'atteindre les objectifs suivants:

- identification et quantification de manière transparente des risques tangibles (financiers, opérationnels, naturels, ressources humaines, etc.) et intangibles (réputation, image de marque, propriété intellectuelle, etc.);
- instauration d'un langage commun pour communiquer et consolider les risques; et
- hiérarchisation et identification du ciblage des ressources et des activités de gestion.

22. Gestion des risques du Groupe

L'évaluation descendante est réalisée annuellement et se concentre sur le portefeuille de risque global du Groupe. Elle est réalisée avec tous les membres de la Direction du Groupe et porte sur les risques les plus pertinents en matière de développement stratégique du Groupe Nestlé. Une évaluation annuelle des risques de conformité (Compliance Risk Assessment) est également effectuée par les fonctions représentées au sein du «Compliance Committee» du Groupe. Les évaluations individuelles des Zones, des activités gérées sur un plan mondial (GMB) et de tous les marchés sont consolidées, présentées et discutées avec la Direction. Elle vise à fournir une cartographie précise des risques du Groupe afin que la Direction du Groupe puisse prendre des décisions judicieuses sur les activités futures de la Société. Les évaluations de risque incombent aux directions opérationnelles ou fonctionnelles; cette règle s'applique uniformément à une activité, à un marché ou à une fonction, et toute mesure d'atténuation identifiée lors d'évaluations relève de la responsabilité des directions opérationnelles ou fonctionnelles concernées. Si une intervention à l'échelle du Groupe est requise, la responsabilité des mesures d'atténuation est généralement définie par la Direction du Groupe.

L'approche ascendante inclut des évaluations réalisées à un niveau d'organisation individuel (unité d'affaires, fonction, département ou projet). Ces évaluations visent à mettre en évidence des problèmes localisés où les risques peuvent être atténués rapidement et efficacement. L'occurrence de ces évaluations varie et est liée à l'actualisation de la stratégie commerciale et de marché. La direction opérationnelle ou fonctionnelle de l'unité d'organisation concernée est chargée de la mise en œuvre des éventuelles mesures d'atténuation requises. En 2014, 42 évaluations de risque ont été effectuées et actualisées.

Le reporting ERM global du Groupe combine les résultats de l'évaluation descendante et les compilations des évaluations ascendantes individuelles. Les résultats de l'ERM du Groupe sont présentés annuellement à la Direction du Groupe, au Comité de contrôle et au Conseil d'administration. Si une évaluation de risque individuelle met en lumière un risque qui requiert une action à l'échelle du Groupe, une présentation ad hoc est faite à la Direction du Groupe.

La gestion des risques financiers est décrite de manière plus détaillée en Note 13.

23. Exposition du Groupe au Venezuela

Le Venezuela est une économie hyperinflationniste pour laquelle le gouvernement a mis en place plusieurs systèmes de taux de change et appliqué depuis plusieurs années un strict contrôle des changes. Ces systèmes appliquent différents taux de conversion et sont disponibles pour un nombre relativement limité de devises.

Toutes les transactions et soldes d'opérations du Groupe libellées en devises étrangères au Venezuela sont convertis dans la monnaie fonctionnelle locale (VEF) au taux auquel ils devraient être réglés selon les estimations, en utilisant le taux officiel disponible le plus approprié.

A des fins de consolidation uniquement, le Groupe convertit ses opérations au Venezuela sur la base de sa meilleure estimation du taux qui aurait été appliqué au rapatriement du capital et des dividendes si celui-ci avait pu avoir lieu à la date du bilan. Ce taux est révisé régulièrement en fonction de l'évolution de la situation économique et réglementaire dans le pays.

Le Groupe applique une comptabilité d'hyperinflation au Venezuela. Par conséquent, le Groupe a inscrit au poste des Autres charges opérationnelles du compte de résultat une perte de réévaluation de CHF 606 millions au cours de la période.

23. Exposition du Groupe au Venezuela

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des liquidités et équivalents de liquidités exposées à des pertes par le biais du compte de résultat en raison de la baisse du pouvoir d'achat s'élève à CHF 51 millions.

Le Groupe va continuer de suivre de près la situation au Venezuela et d'adapter son traitement comptable en conséquence.

24. Evénements postérieurs à la clôture

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse a annoncé qu'elle abandonnait le taux de change plancher à CHF 1.20 pour un Euro. Il en a résulté une appréciation significative du franc suisse contre toutes les monnaies principales dans lesquelles le Groupe opère.

Le Groupe en a estimé l'impact, particulièrement sur le risque lié aux contreparties, l'exposition de change, les pensions et les immobilisations incorporelles, y compris le goodwill. L'événement n'a pas eu d'impact significatif. Dès lors, les Comptes consolidés du Groupe n'ont pas été ajustés pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014.

L'approche du Groupe en ce qui concerne la gestion des risques de change est décrite dans la Note 13.2c.

Au 18 février 2015, date d'approbation par le Conseil d'administration pour la publication des Comptes consolidés, le Groupe n'a eu connaissance d'aucun autre événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans les notes.

25. Sociétés du Groupe

La liste des sociétés figure dans le chapitre «Sociétés du groupe Nestlé».

Rapport de l'organe de révision sur les Comptes consolidés

à l'Assemblée générale des actionnaires de Nestlé S.A.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (compte de résultat, état du résultat global, bilan, tableau de financement, état des mouvements des capitaux propres, et notes aux pages 58 à 131) de Nestlé S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.



KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. R. Cormack'.

Scott Cormack
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lussu'.

Fabien Lussu
Expert-réviseur agréé

Genève, le 18 février 2015

Renseignements financiers sur 5 ans

En millions de CHF (sauf pour les données par action et le nombre d'employés)

	2014	2013
Résultats		
Chiffre d'affaires ^(a)	91 612	92 158
Résultat opérationnel courant ^(a)	14 019	14 047
<i>en % du chiffre d'affaires ^(a)</i>	<i>15,3%</i>	<i>15,2%</i>
Chiffre d'affaires	—	—
EBIT Earnings Before Interest, Taxes, restructuring and impairments *	—	—
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>—</i>	<i>—</i>
Impôts	3 367	3 256
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère (Bénéfice net)	14 456	10 015
<i>en % du chiffre d'affaires ^(a)</i>	<i>15,8%</i>	<i>10,9%</i>
Montant total du dividende	7 039 ^(f)	6 863
Amortissement des immobilisations corporelles	2 782	2 864
Bilan et tableau de financement		
Actifs courants	33 961	30 066
Actifs non courants	99 489	90 376
Total de l'actif	133 450	120 442
Fonds étrangers courants	32 895	32 917
Fonds étrangers non courants	28 671	23 386
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	70 130	62 575
Intérêts non contrôlants	1 754	1 564
Dette financière nette	12 325	14 690
<i>Ratio de la dette financière nette sur capitaux propres (gearing)</i>	<i>17,6%</i>	<i>23,5%</i>
Cash flow d'exploitation ^(b)	14 700	14 992
<i>en % de la dette financière nette</i>	<i>119,3%</i>	<i>102,1%</i>
Cash flow libre ^(c)	14 137	10 486
Investissements en immobilisations corporelles	3 914	4 928
<i>en % du chiffre d'affaires ^(a)</i>	<i>4,3%</i>	<i>5,3%</i>
Données par action		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	3 188	3 191
Bénéfice de base par action	4.54	3.14
Bénéfice récurrent par action ^(d)	3.44	3.50
Dividende	2.20 ^(f)	2.15
Payout ratio basé sur le bénéfice de base par action total	48,5% ^(f)	68,5%
Cours de bourse extrêmes (haut)	73.30	70.00
Cours de bourse extrêmes (bas)	63.85	59.20
Rendement ^(e)	3.0/3.4 ^(f)	3.1/3.6
Capitalisation boursière	231 136	208 279
Nombre d'employés (en milliers)	339	333

* Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, frais de restructuration et pertes de valeur d'actifs.

(a) Comparatifs 2010 retraités suite aux changements de présentation apportés au compte de résultat dès le 1er janvier 2011 (voir Note 1 – Principes comptables des Comptes consolidés 2011).

(b) 2011 a été retraité suite aux changements apportés au tableau de financement, tels que décrits en Note 1 – Principes comptables (voir Note 1 – Principes comptables des Comptes consolidés 2012).

(c) Voir Note 17.6 pour la définition. Dès 2012, les mouvements avec les intérêts non contrôlants ne sont plus déduits. 2011 a été ajusté pour tenir compte de ce changement.

Renseignements financiers sur 5 ans

2012 ^(g)	2011	2010	
Résultats			
89 721	83 642	93 015	Chiffre d'affaires ^(a)
13 464	12 538	14 832	Résultat opérationnel courant ^(a)
15,0%	15,0%	15,9%	en % du chiffre d'affaires ^(a)
—	—	109 722	Chiffre d'affaires
—	—	16 194	EBIT Earnings Before Interest, Taxes, restructuring and impairments *
—	—	14,8%	en % du chiffre d'affaires
3 259	3 112	3 693	Impôts
10 228	9 487	34 233 ^(h)	Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère (Bénéfice net)
11,4%	11,3%	36,8% ^(h)	en % du chiffre d'affaires ^(a)
6 552	6 213	5 939	Montant total du dividende
2 655	2 422	2 552	Amortissement des immobilisations corporelles
Bilan et tableau de financement			
34 020	33 324	38 997	Actifs courants
91 857	80 767	72 644	Actifs non courants
125 877	114 091	111 641	Total de l'actif
38 597	35 232	30 146	Fonds étrangers courants
24 616	20 585	18 897	Fonds étrangers non courants
61 007	56 797	61 867	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère
1 657	1 477	731	Intérêts non contrôlants
18 120	14 319	3 854	Dettes financières nettes
29,7%	25,2%	6,2% ^(h)	Ratio de la dette financière nette sur capitaux propres (gearing)
15 668	10 180	13 608	Cash flow d'exploitation ^(b)
86,5%	71,1%	353,2% ^(h)	en % de la dette financière nette
9 905	4 757	7 761	Cash flow libre ^(c)
5 273	4 779	4 576	Investissements en immobilisations corporelles
5,9%	5,7%	4,9%	en % du chiffre d'affaires ^(a)
Données par action			
3 186	3 196	3 371	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)
3.21	2.97	10.16 ^(h)	Bénéfice de base par action
3.25	3.08	3.32 ^(h)	Bénéfice récurrent par action ^(d)
2.05	1.95	1.85	Dividende
63,9%	65,7%	18,2%	Payout ratio basé sur le bénéfice de base par action total
62.30	55.45	56.90	Cours de bourse extrêmes (haut)
52.50	43.50	48.18	Cours de bourse extrêmes (bas)
3.3/3.9	3.5/4.5	3.3/3.8	Rendement ^(e)
190 038	171 287	178 316	Capitalisation boursière
333	328	281	Nombre d'employés (en milliers)

(d) Bénéfice par action pour l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère avant pertes de valeur, frais de restructuration, résultats de cessions et éléments exceptionnels significatifs. L'impact fiscal des éléments ajustés est également ajusté.

(e) Calculé sur la base du dividende pour l'exercice en question, mais payé l'année suivante, et sur les cours de bourse extrêmes haut/bas.

(f) Selon proposition du Conseil d'administration de Nestlé S.A.

(g) Comparatifs 2012 retraités suite à l'application d'IFRS 11 et d'IAS 19 révisée, et ajustés suite à l'évaluation finale de l'acquisition de Wyeth Nutrition (voir la Note 1 – Principes comptables et la Note 2 – Acquisitions et cessions d'activités des Comptes consolidés 2012).

(h) Impacté par le profit sur la cession de 52% du capital en circulation d'Alcon.

Sociétés du groupe Nestlé

Principales sociétés affiliées

Dans le cadre de la Directive de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives au Gouvernement d'entreprise, les seuils d'importance pour la publication sont les suivants:

- sociétés opérationnelles: chiffres d'affaires supérieurs à CHF 10 millions ou équivalent;
- sociétés financières: fonds propres supérieurs à CHF 10 millions ou équivalent et/ou somme du bilan supérieure à CHF 50 millions ou équivalent.

Toutes les sociétés mentionnées ci-après sont consolidées selon la méthode d'intégration globale, excepté:

- 1) Coentreprises consolidées selon la méthode de mise en équivalence;
- 2) Opérations conjointes consolidées au prorata de la participation de Nestlé spécifiée contractuellement (en général 50%);
- 3) Sociétés associées consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les pays listés sous les continents sont classés dans l'ordre alphabétique des noms anglais.

Le pourcentage de participation correspond au droit de vote sauf indication contraire.

△ Sociétés cotées en Bourse.

◊ Sociétés sous-holdings, financières et immobilières.

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Europe				
Autriche				
C.P.A. Cereal Partners Handelsgesellschaft M.B.H. & Co. OHG	¹⁾ Wien	50%	EUR	145 346
Galderma Austria GmbH	Linz	100%	EUR	35 000
Nespresso Österreich GmbH & Co. OHG	Wien	100%	EUR	35 000
Nestlé Österreich GmbH	Wien	100%	EUR	7 270 000
Azerbaïdjan				
Nestlé Azerbaijan Llc	Baku	100%	USD	200 000
Belgique				
Centre de Coordination Nestlé S.A.	◊ Bruxelles	100%	EUR	3 298 971 818
Davigel Belgilux S.A.	Bruxelles	100%	EUR	1 487 361
Nespresso Belgique S.A.	Bruxelles	100%	EUR	550 000
Nestlé Belgilux S.A.	Bruxelles	100%	EUR	64 924 438
Nestlé Catering Services N.V.	Bruxelles	100%	EUR	14 035 500
Nestlé Waters Benelux S.A.	Etalle	100%	EUR	5 601 257
Bosnie-Herzégovine				
Nestlé Adriatic BH d.o.o.	Sarajevo	100%	BAM	2 000
Bulgarie				
Nestlé Bulgaria A.D.	Sofia	100%	BGN	10 234 933
Croatie				
Nestlé Adriatic d.o.o.	Zagreb	100%	HRK	14 685 500
République tchèque				
Cereal Partners Czech Republic	¹⁾ Praha	50%	CZK	23 100 000
Nestlé Cesko s.r.o.	Praha	100%	CZK	300 000 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Danemark				
Glycom A/S	³⁾ Copenhague	35,7%	DKK	1 292 655
Nestlé Danmark A/S	Copenhague	100%	DKK	44 000 000
Oscar A/S	Rønnede	100%	DKK	12 000 000
Finlande				
Puljonki Oy	Juuka	100%	EUR	85 000
Suomen Nestlé Oy	Helsinki	100%	EUR	10 000 000
France				
Centres de Recherche et Développement Nestlé S.A.S.	Beauvais	100%	EUR	3 138 230
Cereal Partners France SNC	¹⁾ Noisiel	50%	EUR	3 000 000
Davigel S.A.S.	Martin Eglise	100%	EUR	7 681 250
Galderma International S.A.S.	Courbevoie	100%	EUR	940 020
Galderma Q-Med S.A.S.	Nanterre	100%	EUR	3 769 870
Galderma Research and Development SNC	Biot	100%	EUR	70 518 259
Herta S.A.S.	Noisiel	100%	EUR	12 908 610
Houdebine S.A.S.	Noyal Pontivy	100%	EUR	726 000
L'Oréal S.A.	^{Δ3)} Paris	23,1%	EUR	112 246 078
<i>Cotée à la bourse de Paris, capitalisation boursière EUR 78,0 milliards, numéro de valeur (ISIN) FR0000120321</i>				
Laboratoires Galderma S.A.S.	Alby-sur-Chéran	100%	EUR	14 015 454
Laboratoires Innéov SNC	¹⁾ Nanterre	50%	EUR	970 000
Lactalis Nestlé Produits Frais S.A.S.	³⁾ Laval	40%	EUR	69 208 832
Nespresso France S.A.S.	Paris	100%	EUR	1 360 000
Nestlé Clinical Nutrition France S.A.S.	Noisiel	100%	EUR	57 943 072
Nestlé Entreprises S.A.S.	[∅] Noisiel	100%	EUR	739 559 392
Nestlé France M.G. S.A.S.	Noisiel	100%	EUR	50 000
Nestlé France S.A.S.	Noisiel	100%	EUR	130 925 520
Nestlé Grand Froid S.A.	Noisiel	100%	EUR	3 120 000
Nestlé Purina PetCare France S.A.S.	Noisiel	100%	EUR	21 091 872
Nestlé Waters S.A.S.	[∅] Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	254 893 080
Nestlé Waters France S.A.S.	[∅] Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	44 856 149
Nestlé Waters Management & Technology S.A.S.	Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	38 113
Nestlé Waters Marketing & Distribution S.A.S.	Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	26 740 940
Nestlé Waters Services S.A.S.	Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	1 356 796
Nestlé Waters Supply Centre S.A.S.	Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	2 577 000
Nestlé Waters Supply Est S.A.S.	Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	17 539 660
Nestlé Waters Supply Sud S.A.S.	Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	7 309 106
Société de Bouchages Emballages				
Conditionnement Moderne S.A.S.	³⁾ Lavardac	50%	EUR	10 200 000
Société des Produits Alimentaires de Caudry S.A.S.	Noisiel	100%	EUR	1 440 000
Société Française des Eaux Régionales S.A.S.	[∅] Issy-les-Moulineaux	100%	EUR	1 490 098
Société Immobilière de Noisiel S.A.	[∅] Noisiel	100%	EUR	22 753 550
Société Industrielle de Transformation de Produits Agricoles S.A.S.				
	Noisiel	100%	EUR	9 718 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Allemagne				
Alois Dallmayr Kaffee OHG	³⁾ München	25%	EUR	10 250 000
C.P.D. Cereal Partners Deutschland GmbH & Co. OHG	¹⁾ Frankfurt am Main	50%	EUR	511 292
Erlenbacher Backwaren GmbH	Darmstadt	100%	EUR	2 582 024
Galderma Laboratorium GmbH	Düsseldorf	100%	EUR	800 000
Nestlé Deutschland AG	Frankfurt am Main	100%	EUR	214 266 628
Nestlé Product Technology Centre Lebensmittelforschung GmbH	Singen	100%	EUR	52 000
Nestlé Schöller Produktions GmbH	Nürnberg	100%	EUR	30 000
Nestlé Unternehmungen Deutschland GmbH	[◇] Frankfurt am Main	100%	EUR	60 000 000
Nestlé Waters Deutschland GmbH	Mainz	100%	EUR	10 566 000
Trinks GmbH	³⁾ Goslar	25%	EUR	2 360 000
Trinks Süd GmbH	³⁾ München	25%	EUR	260 000
Grèce				
C.P.W. Hellas Breakfast Cereals S.A.	¹⁾ Maroussi	50%	EUR	201 070
Nespresso Hellas S.A.	Maroussi	100%	EUR	500 000
Nestlé Hellas S.A.	Maroussi	100%	EUR	39 119 726
Hongrie				
Cereal Partners Hungária Kft.	¹⁾ Budapest	50%	HUF	22 000 000
Kékkúti Ásványvíz Zrt.	Budapest	100%	HUF	238 326 000
Nestlé Hungária Kft.	Budapest	100%	HUF	6 000 000 000
Italie				
Fastlog S.p.A.	Assago	100%	EUR	154 935
Galderma Italia S.p.A.	Milano	100%	EUR	612 000
Nespresso Italiana S.p.A.	Assago	100%	EUR	250 000
Nestlé Italiana S.p.A.	Assago	100%	EUR	25 582 492
Sanpellegrino S.p.A.	San Pellegrino Terme	100%	EUR	58 742 145
Kazakhstan				
Nestlé Food Kazakhstan LLP	Almaty	100%	KZT	91 900
Lituanie				
UAB "Nestlé Baltics"	Vilnius	100%	LTL	110 000
Luxembourg				
Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A.	[◇] Luxembourg	100%	EUR	105 200 000
Nespresso Luxembourg Sàrl	Luxembourg	100%	EUR	12 525
Nestlé Finance International Ltd	[◇] Luxembourg	100%	EUR	440 000
Nestlé Treasury International S.A.	[◇] Luxembourg	100%	EUR	1 000 000
NTC-Europe S.A.	[◇] Luxembourg	100%	EUR	3 565 000
Macédoine				
Nestlé Adriatik Makedonija d.o.o.e.l.	Skopje-Karpos	100%	MKD	31 065 780

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Malte				
Nestlé Malta Ltd	Lija	100%	EUR	116 470
Pays-Bas				
East Springs International N.V.	⁰ Amsterdam	100%	EUR	25 370 000
Galderma BeNeLux B.V.	Rotterdam	100%	EUR	18 002
Nespresso Nederland B.V.	Amsterdam	100%	EUR	680 670
Nestlé Nederland B.V.	Amstelveen	100%	EUR	11 346 000
Norvège				
A/S Nestlé Norge	Oslo	100%	NOK	81 250 000
Pologne				
Cereal Partners Poland Torun-Pacific Sp. Z o.o.	¹⁾ Torun	50%	PLN	14 572 838
Galderma Polska Z o.o.	Warszawa	100%	PLN	93 000
Nestlé Polska S.A.	Warszawa	100%	PLN	50 000 000
Nestlé Waters Polska S.A.	Warszawa	100%	PLN	196 100 000
Portugal				
Cereal Associados Portugal A.E.I.E.	¹⁾ Oeiras	50%	EUR	99 760
Nestlé Portugal S.A.	Oeiras	100%	EUR	30 000 000
Prolacto-Lacticinios de São Miguel S.A.	Ponta Delgada	100%	EUR	700 000
République d'Irlande				
Nestlé (Ireland) Ltd	Dublin	100%	EUR	41 964 052
Wyeth Nutritionals Ireland Limited	Askeaton	100%	USD	885 599 990
République de Serbie				
Nestlé Adriatic S d.o.o., Beograd-Surcin	Beograd-Surcin	100%	RSD	10 422 773 314
Roumanie				
Nestlé Romania S.R.L.	Bucharest	100%	RON	132 906 800
Russie				
Cereal Partners Rus, LLC	¹⁾ Moscow	50%	RUB	28 730 860
LLC Nestlé Watercoolers Service	Moscow	100%	RUB	20 372 926
Nestlé Kuban LLC	Timashevsk	100%	RUB	11 041 793
Nestlé Rossiya LLC	Moscow	100%	RUB	840 153 854
ooo Galderma LLC	Moscow	100%	RUB	25 000 000
République slovaque				
Nestlé Slovensko s.r.o.	Prievidza	100%	EUR	13 277 568

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Espagne				
Cereal Partners España A.E.I.E.	¹⁾ Esplugues de Llobregat (Barcelona)	50%	EUR	120 202
Davigel España S.A.	Sant Just Desvern (Barcelona)	100%	EUR	984 000
Helados y Postres S.A.	Vitoria (Alava)	100%	EUR	103 900 300
Innéov España S.A.	¹⁾ Madrid	50%	EUR	120 000
Laboratorios Galderma, S.A.	Madrid	100%	EUR	432 480
Nestlé España S.A.	Esplugues de Llobregat (Barcelona)	100%	EUR	100 000 000
Nestlé Purina PetCare España S.A.	Castellbisbal (Barcelona)	100%	EUR	12 000 000
Productos del Café S.A.	Reus (Tarragona)	100%	EUR	6 600 000
Suède				
Galderma Holding AB	◇ Uppsala	100%	SEK	50 000
Galderma Nordic AB	Uppsala	100%	SEK	31 502 698
Nestlé Sverige AB	Helsingborg	100%	SEK	20 000 000
Q-Med AB	Uppsala	100%	SEK	24 845 500
Suisse				
Beverage Partners Worldwide (Europe) AG	◇ ¹⁾ Zürich	50%	CHF	1 000 000
CPW Operations Sàrl	¹⁾ Prilly	50%	CHF	20 000
CPW S.A.	¹⁾ Prilly	50%	CHF	10 000 000
Eckes-Granini (Suisse) S.A.	²⁾ Henniez	49%	CHF	2 000 000
Entreprises Maggi S.A.	◇ Cham	100%	CHF	100 000
Galderma Pharma S.A.	◇ Lausanne	100%	CHF	48 900 000
Galderma S.A.	Cham	100%	CHF	178 100
Galderma Schweiz AG	Egerkingen	100%	CHF	100 000
Intercona Re AG	◇ Châtel-St-Denis	100%	CHF	35 000 000
Nestec S.A.	Vevey	100%	CHF	5 000 000
Nestlé Finance S.A.	◇ Cham	100%	CHF	30 000 000
Nestlé Health Science S.A.	Vevey	100%	CHF	100 000
Nestlé Institute of Health Sciences S.A.	Ecublens	100%	CHF	100 000
Nestlé International Travel Retail S.A.	Vevey	100%	CHF	3 514 000
Nestlé Nespresso S.A.	Lausanne	100%	CHF	2 000 000
Nestlé Operational Services Worldwide S.A.	Bussigny-près-Lausanne	100%	CHF	100 000
Nestlé Waters (Suisse) S.A.	Henniez	100%	CHF	5 000 000
Nestrade S.A.	La Tour-de-Peilz	100%	CHF	6 500 000
Nutrition-Wellness Venture AG	◇ Vevey	100%	CHF	100 000
Société des Produits Nestlé S.A.	Vevey	100%	CHF	54 750 000
Sofinol S.A.	Manno	100%	CHF	3 000 000
Spirig Pharma AG	Egerkingen	100%	CHF	600 000
Turquie				
Cereal Partners Gıda Ticaret Limited Sirketi	¹⁾ Istanbul	50%	TRY	25 020 000
Erikli Dagıtım ve Pazarlama A.S.	Bursa	100%	TRY	3 849 975
Erikli Su ve Mesrubat Sanayi ve Ticaret A.S.	Bursa	100%	TRY	12 700 000
Nestlé Türkiye Gıda Sanayi A.S.	Istanbul	99,9%	TRY	35 000 000
Nestlé Waters Gıda ve Mesrubat Sanayi Ticaret A.S.	Bursa	100%	TRY	8 000 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Ukraine				
LLC Nestlé Ukraine	Kyiv	100%	USD	150 000
LLC Technocom	Kharkiv	100%	UAH	119 658 066
PJSC "Lviv Confectionery Factory Svitoch"	Lviv	97%	UAH	88 111 060
PRJSC Volynholding	Torchyn	100%	UAH	100 000
Royaume-Uni				
Cereal Partners UK	¹⁾ Herts	50%	GBP	—
Galderma (UK) Ltd	Watford	100%	GBP	1 500 000
Nespresso UK Ltd	Gatwick	100%	GBP	275 000
Nestec York Ltd	Gatwick	100%	GBP	500 000
Nestlé Holdings (UK) PLC	[◊] Gatwick	100%	GBP	77 940 000
Nestlé Purina PetCare (UK) Ltd	Gatwick	100%	GBP	44 000 000
Nestlé UK Ltd	Gatwick	100%	GBP	129 972 342
Nestlé Waters UK Ltd	Gatwick	100%	GBP	640
Nestlé Waters (UK) Holdings Ltd	[◊] Gatwick	100%	GBP	6 500 002
Vitaflo (International) Ltd	Liverpool	100%	GBP	625 379

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Afrique				
Algérie				
Nestlé Algérie SpA	Alger	70%	DZD	7 000 000
Nestlé Waters Algérie SpA	Blida	60%	DZD	377 606 250
Angola				
Nestlé Angola Lda	Luanda	100%	AOA	24 000 000
Burkina Faso				
Nestlé Burkina Faso S.A.	Ouagadougou	100%	XOF	50 000 000
Cameroun				
Nestlé Cameroun S.A.	Douala	100%	XAF	4 323 960 000
Tchad				
Nestlé Chad S.A.	N'Djamena	100%	XAF	50 000 000
Côte d'Ivoire				
Centre de Recherche et de Développement Nestlé Abidjan S.A.	Abidjan	100%	XOF	10 000 000
Nestlé Côte d'Ivoire S.A.	△ Abidjan	86,5%	XOF	5 517 600 000
<i>Cotée à la bourse d'Abidjan, capitalisation boursière XOF 60,7 milliards, numéro de valeur (ISIN) CI0009240728</i>				
République démocratique du Congo				
Nestlé Congo S.A.R.L.	Kinshasa	100%	USD	33 200 000
Egypte				
Nestlé Egypt S.A.E.	Giza	100%	EGP	80 722 000
Nestlé Waters Distribution Company	Cairo	64%	EGP	15 200 000
Nestlé Waters Egypt S.A.E.	Cairo	63,7%	EGP	81 500 000
Gabon				
Nestlé Gabon, S.A.	Libreville	90%	XAF	344 000 000
Ghana				
Nestlé Central and West Africa Ltd	Accra	100%	GHS	46 000
Nestlé Ghana Ltd	Accra	76%	GHS	20 100 000
Guinée				
Nestlé Guinée S.A.	Conakry	99%	GNF	3 424 000 000
Kenya				
Nestlé Equatorial African Region Limited	Nairobi	100%	KES	132 000 000
Nestlé Kenya Ltd	Nairobi	100%	KES	226 100 400
Mali				
Nestlé Mali S.A.U.	Bamako	100%	XOF	10 000 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Ile Maurice				
Nestlé SEA Trading Ltd	Port Louis	100%	USD	2
Nestlé's Products (Mauritius) Ltd	Port Louis	100%	BSD	71 500
Maroc				
Nestlé Maghreb S.A.	Casablanca	100%	MAD	300 000
Nestlé Maroc S.A.	El Jadida	94,5%	MAD	156 933 000
Mozambique				
Nestlé Mocambique Lda	Maputo	100%	MZN	4 000
Niger				
Nestlé Niger S.A.	Niamey	99,6%	XOF	50 000 000
Nigeria				
Nestlé Nigeria Plc	^Δ Ilupeju	63,5%	NGN	396 328 126
<i>Cotée à la Nigerian Stock Exchange, capitalisation boursière NGN 802,0 milliards, numéro de valeur (ISIN) NGNESTLE0006</i>				
Sénégal				
Nestlé Sénégal S.A.	Dakar	100%	XOF	1 620 000 000
Afrique du Sud				
Galderma Laboratories South Africa (Pty) Ltd	Bryanston	100%	ZAR	375 000
Nestlé (South Africa) (Pty) Ltd	Johannesburg	100%	ZAR	553 400 000
Togo				
Nestlé Togo S.A.U.	Lome	100%	XOF	50 000 000
Tunisie				
Nestlé Tunisie Distribution S.A.	Tunis	99,5%	TND	100 000
Nestlé Tunisie S.A.	Tunis	99,5%	TND	8 438 280
Zambie				
Nestlé Zambia Trading Ltd	Lusaka	100%	ZMW	2 317 500
Zimbabwe				
Nestlé Zimbabwe (Private) Ltd	Harare	100%	USD	2 100 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Amériques				
Argentine				
Dairy Partners Americas Manufacturing Argentina S.A.	Buenos Aires	100%	ARS	73 562 144
Eco de Los Andes S.A.	Buenos Aires	50.9%	ARS	92 524 285
Galderma Argentina S.A.	Buenos Aires	100%	ARS	9 900 000
Nestlé Argentina S.A.	Buenos Aires	100%	ARS	150 720 000
Bermudes				
Centram Holdings Ltd	◊ Hamilton	100%	USD	12 000
DPA Manufacturing Holdings Ltd	◊ Hamilton	100%	USD	23 639 630
Bolivie				
Industrias Alimenticias Fagal S.R.L.	Santa Cruz	100%	BOB	133 100 000
Nestlé Bolivia S.A.	Santa Cruz	100%	BOB	191 900
Brésil				
Chocolates Garoto S.A.	Vila Velha	100%	BRL	161 450 000
CPW Brasil Ltda	¹⁾ Caçapava	50%	BRL	7 885 520
Dairy Partners Americas Brasil Ltda	³⁾ São Paulo	49%	BRL	27 606 368
Dairy Partners Americas Manufacturing Brasil Ltda	São Paulo	100%	BRL	39 468 974
Dairy Partners Americas Nordeste – Produtos Alimentícios Ltda	³⁾ Garanhuns	49%	BRL	100 000
Galderma Brasil Ltda	São Paulo	100%	BRL	39 741 602
Innéov Brasil Nutricosméticos Ltda	¹⁾ Duque de Caxias	50%	BRL	201 160
Nestlé Brasil Ltda	São Paulo	100%	BRL	452 985 643
Nestlé Nordeste Alimentos e Bebidas Ltda	Feira de Santana	100%	BRL	12 713 641
Nestlé Sudeste Alimentos e Bebidas Ltda	São Paulo	100%	BRL	109 317 818
Nestlé Sul - Alimentos e Bebidas Ltda	Carazinho	100%	BRL	73 049 736
Nestlé Waters Brasil – Bebidas e Alimentos Ltda	São Paulo	100%	BRL	87 248 341
Q-Med Brasil Comerci e Importação de Productos Medicos Ltda	Rio de Janeiro	100%	BRL	22 798 971
Canada				
G. Production Canada Inc.	Baie D'Urfé (Québec)	100%	CAD	100
Galderma Canada Inc.	New Brunswick	100%	CAD	100
Nestlé Canada Inc.	Toronto (Ontario)	100%	CAD	47 165 540
Nestlé Capital Canada Ltd	◊ Toronto (Ontario)	100%	CAD	1 010
Nestlé Globe Inc.	Toronto (Ontario)	100%	CAD	106 000 100
Iles Cayman				
Hsu Fu Chi International Limited	◊ Grand Cayman	60%	SGD	7 950 000
Chili				
Aguas CCU – Nestlé Chile S.A.	³⁾ Santiago de Chile	49,8%	CLP	49 799 375 321
Cereales CPW Chile Ltda	¹⁾ Santiago de Chile	50%	CLP	3 026 156 114
Comercializadora de Productos Nestlé S.A.	Santiago de Chile	99,7%	CLP	1 000 000
Nestlé Chile S.A.	Santiago de Chile	99,7%	CLP	11 832 926 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devises	Capital
Colombie				
Comestibles La Rosa S.A.	Bogotá	100%	COP	126 397 400
Dairy Partners Americas Manufacturing Colombia Ltda	Bogotá	100%	COP	200 000 000
Galderma de Colombia S.A.	Bogotá	100%	COP	2 250 000 000
Nestlé de Colombia S.A.	Bogotá	100%	COP	1 291 305 400
Nestlé Purina PetCare de Colombia S.A.	Bogotá	100%	COP	17 030 000 000
Costa Rica				
Compañía Nestlé Costa Rica S.A.	Barreal de Heredia	100%	CRC	18 000 000
Gerber Ingredients, S.A.	San José	100%	CRC	10 000
Cuba				
Coralac S.A.	La Habana	60%	USD	6 350 000
Los Portales S.A.	La Habana	50%	USD	24 110 000
République dominicaine				
Nestlé Dominicana S.A.	Santo Domingo	97,4%	DOP	48 500 000
Silsa Dominicana S.A.	Santo Domingo	97,4%	USD	50 000
Equateur				
Ecuajugos S.A.	Quito	100%	USD	521 583
Industrial Surindu S.A.	Quito	100%	USD	3 000 000
Nestlé Ecuador S.A.	Quito	100%	USD	1 776 760
El Salvador				
Nestlé El Salvador, S.A. de C.V.	San Salvador	100%	USD	4 457 200
Guatemala				
Malher Export S.A.	Guatemala	100%	GTQ	5 000
Malher S.A.	Guatemala	100%	GTQ	100 000 000
Nestlé Guatemala S.A.	Mixco	100%	GTQ	23 460 600
SERESA, Contratación de Servicios Empresariales, S.A.	Guatemala	100%	GTQ	5 000
Honduras				
Nestlé Hondureña S.A.	Tegucigalpa	100%	PAB	200 000
Jamaïque				
Nestlé Jamaica Ltd	Kingston	100%	JMD	49 200 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Mexique				
CPW México, S. de R.L. de C.V.	¹⁾ México, D.F.	50%	MXN	43 138 000
Galderma México, S.A. de C.V.	México, D.F.	100%	MXN	2 385 000
Manantiales La Asunción, S.A.P.I. de C.V.	México, D.F.	^(a) 40%	MXN	1 035 827 492
Marcas Nestlé, S.A. de C.V.	México, D.F.	100%	MXN	500 050 000
Nescalín, S.A. de C.V.	[◇] México, D.F.	100%	MXN	445 826 740
Nespresso México, S.A. de C.V.	México, D.F.	100%	MXN	10 050 000
Nestlé México, S.A. de C.V.	México, D.F.	100%	MXN	607 532 730
Nestlé Servicios Corporativos, S.A. de C.V.	México, D.F.	100%	MXN	170 100 000
Nestlé Servicios Industriales, S.A. de C.V.	México, D.F.	100%	MXN	1 050 000
Productos Gerber, S.A. de C.V.	Queretaro	100%	MXN	5 252 440
Ralston Purina México, S.A. de C.V.	México, D.F.	100%	MXN	9 257 112
Waters Partners Services México, S.A.P.I. de C.V.	México, D.F.	^(a) 40%	MXN	620 000
Nicaragua				
Compañía Centroamericana de Productos Lácteos, S.A.	Managua	92,6%	NIO	10 294 900
Nestlé Nicaragua, S.A.	Managua	100%	USD	150 000
Panama				
Food Products (Holdings), S.A.	[◇] Panamá City	100%	PAB	286 000
Garma Enterprises, S.A.	[◇] Panamá City	100%	PAB	0
Lacteos de Centroamérica, S.A.	Panamá City	100%	USD	1 500 000
Nestlé Centroamérica, S.A.	Panamá City	100%	USD	1 000 000
Nestlé Panamá, S.A.	Panamá City	100%	PAB	17 500 000
Unilac, Inc.	[◇] Panamá City	100%	USD	750 000
Paraguay				
Nestlé Paraguay S.A.	Asunción	100%	PYG	100 000 000
Pérou				
Nestlé Marcas Perú, S.A.C.	Lima	100%	PEN	1 000
Nestlé Perú, S.A.	Lima	99,6%	PEN	120 683 387
Puerto Rico				
Nestlé Puerto Rico, Inc.	San Juan	100%	USD	500 000
Payco Foods Corporation	Bayamon	100%	USD	890 000
Trinité-et-Tobago				
Nestlé Caribbean, Inc.	Valsayn	100%	USD	100 000
Nestlé Trinidad and Tobago Ltd	Valsayn	100%	TTD	35 540 000

^(a) Le droit de vote correspond à 51%

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Etats-Unis				
Beverage Partners Worldwide (North America)	¹⁾ Wilmington (Delaware)	50%	USD	—
Brand Direct Health, LLC	Wilmington (Delaware)	100%	USD	—
Checkerboard Holding Company, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	1 001
Dreyer's Grand Ice Cream Holdings, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	10
Galderma Laboratories, Inc.	Fort Worth (Texas)	100%	USD	981
Gerber Life Insurance Company	[◊] New York	100%	USD	148 500 000
Gerber Products Company	Fremont (Michigan)	100%	USD	1 000
Malher, Inc.	Stafford (Texas)	100%	USD	1 000
Nespresso USA, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	1 000
Nestlé Capital Corporation	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	1 000 000
Nestlé Dreyer's Ice Cream Company	Wilmington (Delaware)	100%	USD	1
Nestlé HealthCare Nutrition, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	50 000
Nestlé Health Science-PamLab, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	1
Nestlé Health Science US Holdings, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	1
Nestlé Holdings, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	100 000
Nestlé Insurance Holdings, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	10
Nestlé Nutrition R&D Centers, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	10 000
Nestlé Prepared Foods Company	Philadelphia (Pennsylvania)	100%	USD	476 760
Nestlé Purina PetCare Company	St. Louis (Missouri)	100%	USD	1 000
Nestlé Purina PetCare Global Resources, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	1 000
Nestlé R&D Center, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	10 000
Nestlé Transportation Company	Wilmington (Delaware)	100%	USD	100
Nestlé USA, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	1 000
Nestlé Waters North America Holdings, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	10 000 000
Nestlé Waters North America, Inc.	Wilmington (Delaware)	100%	USD	10 700 000
NiMCo US, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	1
Prometheus Laboratories Inc.	Los Angeles (California)	100%	USD	100
Red Maple Insurance Company	[◊] Williston (Vermont)	100%	USD	1 200 000
Sweet Leaf Tea Company	Austin (Texas)	100%	USD	10
The Stouffer Corporation	[◊] Cleveland (Ohio)	100%	USD	0
Tradewinds Beverage Company	Cincinnati (Ohio)	100%	USD	0
TSC Holdings, Inc.	[◊] Wilmington (Delaware)	100%	USD	100 000
Vitality Foodservice, Inc.	Dover (Delaware)	100%	USD	1 240
Waggin' Train LLC	Wilmington (Delaware)	100%	USD	—
Zuke's LLC	Wilmington (Delaware)	100%	USD	0
Uruguay				
Nestlé del Uruguay S.A.	Montevideo	100%	UYU	9 495 189
Venezuela				
Laboratorios Galderma Venezuela, S.A.	Caracas	100%	VEF	5 000
Nestlé Cadipro, S.A.	Caracas	100%	VEF	50 633 501
Nestlé Venezuela, S.A.	Caracas	100%	VEF	516 590

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Asie				
Bahreïn				
Nestlé Bahrain Trading WLL	Manama	49%	BHD	200 000
Bangladesh				
Nestlé Bangladesh Limited	Dhaka	100%	BDT	100 000 000
Région Chine				
Anhui Yinlu Foods Co., Ltd.	Chuzhou	60%	CNY	303 990 000
Beverage Partners Worldwide (Pacific) Limited	Hong Kong	50%	HKD	352 000 000
Chengdu Hsu Chi Foods Co., Limited	Chengdu	60%	CNY	40 000 000
CPW Tianjin Limited	¹⁾ Tianjin	50%	CNY	305 000 000
Dongguan Andegu Plastic Packaging Material Limited	Dongguan	60%	HKD	10 000 000
Dongguan Hsu Chi Food Co., Limited	Dongguan	60%	HKD	700 000 000
Galderma Hong Kong Limited	Hong Kong	100%	HKD	10 000
Galderma Trading (Shanghai) Co. Ltd	Shanghai	100%	EUR	400 000
Guangzhou Refrigerated Foods Limited	Guangzhou	95,5%	CNY	390 000 000
Henan Hsu Fu Chi Foods Co., Limited	Zhumadian	60%	CNY	210 000 000
Hsu Fu Chi International Holdings Limited	◇ Wanchai	60%	USD	100 000
Hubei Yinlu Foods Co., Limited	Hanchuan	60%	CNY	353 000 000
Nestlé (China) Limited	Beijing	100%	CNY	250 000 000
Nestlé Dongguan Limited	Dongguan	100%	CNY	536 000 000
Nestlé Hong Kong Limited	Hong Kong	100%	HKD	250 000 000
Nestlé Hulunbeir Limited	Hulunbeir	100%	CNY	158 000 000
Nestlé Nespresso Beijing Limited	Beijing	100%	CNY	7 000 000
Nestlé Purina PetCare Tianjin Limited	Tianjin	100%	CNY	40 000 000
Nestlé Qingdao Limited	Laixi	100%	CNY	930 000 000
Nestlé R&D (China) Limited	Beijing	100%	CNY	40 000 000
Nestlé Shanghai Limited	Shanghai	95%	CNY	200 000 000
Nestlé Shuangcheng Limited	Shuangcheng	97%	CNY	435 000 000
Nestlé Sources Shanghai Limited	Shanghai	100%	CNY	211 000 000
Nestlé Sources Tianjin Limited	Tianjin	95%	CNY	204 000 000
Nestlé Taiwan Limited	Taipei	100%	TWD	100 000 000
Nestlé Tianjin Limited	Tianjin	100%	CNY	785 000 000
Q-Med International Trading (Shanghai) Limited	Shanghai	100%	USD	600 000
Shandong Yinlu Foods Co. Limited	Jinan	60%	CNY	146 880 000
Shanghai Nestlé Product Services Limited	Shanghai	100%	CNY	83 000 000
Shanghai Totole First Food Limited	Shanghai	80%	CNY	72 000 000
Shanghai Totole Food Limited	Shanghai	80%	USD	7 800 000
Sichuan Haoji Food Co. Limited	Puge	80%	CNY	80 000 000
Suzhou Hexing Food Co., Ltd	Suzhou	80%	CNY	40 000 000
Wyeth (Hong Kong) Holding Company Limited	◇ Hong Kong	100%	HKD	100 010
Wyeth (Shanghai) Trading Company Limited (China)	Shanghai	100%	USD	1 000 000
Wyeth Nutritional (China) Co., Limited	Suzhou	100%	CNY	900 000 000
Xiamen Yinlu Foods Group Co., Limited	Xiamen	60%	CNY	496 590 000
Yunnan Dashan Drinks Co., Limited	Kunming	100%	CNY	35 000 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Inde				
Galderma India Private Ltd	Mumbai	100%	INR	24 156 000
Nestlé R&D Centre India Private Ltd	New Delhi	100%	INR	2 101 380 000
Nestlé India Ltd	^Δ New Delhi	62,8%	INR	964 157 160
<i>Cotée à la bourse de Mumbai, capitalisation boursière INR 616,0 milliards, numéro de valeur (ISIN) INE239A01016</i>				
Indonésie				
P. T. Nestlé Indofood Citarasa Indonesia	¹⁾ Jakarta	50%	IDR	200 000 000 000
P. T. Nestlé Indonesia	Jakarta	90,2%	IDR	152 753 440 000
P. T. Wyeth Nutrition Indonesia	Jakarta	90%	IDR	2 000 000 000
Iran				
Anahita Polour Industrial Mineral Water Company	Tehran	100%	IRR	35 300 000 000
Nestlé Iran (Private Joint Stock Company)	Tehran	89,7%	IRR	358 538 000 000
Israël				
Nespresso Israel Ltd	Tel-Aviv	100%	ILS	1 000
OSEM Investments Ltd	^Δ Shoam	63,7%	ILS	110 644 444
<i>Cotée à la bourse de Tel-Aviv, capitalisation boursière ILS 7,7 milliards, numéro de valeur (ISIN) IL0003040149</i>				
Japon				
Galderma K.K.	Tokyo	100%	JPY	10 000 000
Nestlé Japan Ltd	Kobe	100%	JPY	10 000 000 000
Nestlé Nespresso K.K.	Kobe	100%	JPY	10 000 000
Jordanie				
Ghadeer Mineral Water Co. WLL	Amman	75%	JOD	1 785 000
Nestlé Jordan Trading Company Ltd	Amman	77,8%	JOD	410 000
Koweït				
Nestlé Kuwait General Trading Company WLL	Safat	49%	KWD	300 000
Liban				
Société des Eaux Minérales Libanaises S.A.L.	Hazmieh	100%	LBP	1 610 000 000
Société pour l'Exportation des Produits Nestlé S.A.	Baabda	100%	CHF	1 750 000
SOHAT Distribution S.A.L.	Hazmieh	100%	LBP	160 000 000
Malaisie				
Cereal Partners (Malaysia) Sdn. Bhd.	¹⁾ Petaling Jaya	50%	MYR	2 500 000
Nestlé (Malaysia) Bhd.	^Δ Petaling Jaya	72,6%	MYR	234 500 000
<i>Cotée à la bourse de Kuala Lumpur, capitalisation boursière MYR 16,1 milliards, numéro de valeur (ISIN) MYL470700005</i>				
Nestlé Asean (Malaysia) Sdn. Bhd.	Petaling Jaya	72,6%	MYR	42 000 000
Nestlé Manufacturing (Malaysia) Sdn. Bhd.	Petaling Jaya	72,6%	MYR	132 500 000
Nestlé Products Sdn. Bhd.	Petaling Jaya	72,6%	MYR	25 000 000
Purina PetCare (Malaysia) Sdn. Bhd.	Petaling Jaya	100%	MYR	1 100 000
Wyeth Nutrition (Malaysia) Sdn. Bhd.	Petaling Jaya	100%	MYR	61 969 505

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Oman				
Nestlé Oman Trading LLC	Muscat	49%	OMR	300 000
Pakistan				
Nestlé Pakistan Ltd	△ Lahore	59%	PKR	453 495 840
<i>Cotée à la bourse de Karachi et de Lahore, capitalisation boursière PKR 412,7 milliards, numéro de valeur (ISIN) PK0025101012</i>				
Territoires palestiniens				
Nestlé Trading Private Limited Company	Bethlehem	97,5%	JOD	200 000
Philippines				
CPW Philippines, Inc.	1) Makati City	50%	PHP	7 500 000
Galderma Philippines, Inc.	Manila	100%	PHP	12 500 000
Nestlé Business Services AOA, Inc.	Bulacan	100%	PHP	70 000 000
Nestlé Philippines, Inc.	Cabuyao	100%	PHP	2 300 927 400
Penpro, Inc.	◇ Makati City	(b) 88,5%	PHP	630 000 000
Wyeth Philippines, Inc.	Manila	100%	PHP	610 418 100
Qatar				
Al Manhal Water Factory Co. Ltd WLL	Doha	51%	QAR	5 500 000
Nestlé Qatar Trading LLC	Doha	49%	QAR	1 680 000
République de Corée				
Galderma Korea Ltd	Seoul	100%	KRW	500 000 000
LOTTE-Nestlé (Korea) Co., Ltd	1) Seoul	50%	KRW	52 783 120 000
Nestlé Korea Yuhan Chaegim Hoesa	Seoul	100%	KRW	10 100 000 000
Pulmuone Waters Co., Ltd	Gyeonggi-Do	51%	KRW	6 778 760 000
Arabie Saoudite				
Al Anhar Water Factory Co. Ltd	Jeddah	64%	SAR	7 500 000
Al Manhal Water Factory Co. Ltd	Riyadh	64%	SAR	7 000 000
Nestlé Saudi Arabia LLC	Jeddah	75%	SAR	27 000 000
Nestlé Water Factory Co. Ltd	Riyadh	64%	SAR	15 000 000
Pure Water Factory Co. Ltd	Madinah	64%	SAR	5 000 000
Saudi Food Industries Co. Ltd	3) Jeddah	51%	SAR	51 000 000
SHAS Company for Water Services Ltd	Riyadh	64%	SAR	13 500 000
Springs Water Factory Co. Ltd	Dammam	64%	SAR	5 000 000
Singapour				
Galderma Singapore Private Ltd	Singapore	100%	SGD	1 387 000
Nestlé R&D Center (Pte) Ltd	Singapore	100%	SGD	20 000 000
Nestlé Singapore (Pte) Ltd	Singapore	100%	SGD	1 000 000
Nestlé TC Asia Pacific Pte Ltd	◇ Singapore	100%	JPY	10 000 000 000
			SGD	2
Wyeth Nutritionals (Singapore) Pte Ltd	Singapore	100%	SGD	2 159 971 715

(b) Le droit de vote correspond à 40%

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Sri Lanka				
Nestlé Lanka PLC	^Δ Colombo	90.8%	LKR	537 254 630
<i>Cotée à la bourse de Colombo, capitalisation boursière LKR 113,1 milliards, numéro de valeur (ISIN) LK0128N00005</i>				
Syrie				
Nestlé Syria S.A.	Damascus	100%	SYP	800 000 000
Thaïlande				
Galderma (Thailand) Ltd	Bangkok	100%	THB	100 000 000
Nestlé (Thai) Ltd	Bangkok	100%	THB	880 000 000
Perrier Vittel (Thailand) Ltd	Bangkok	100%	THB	235 000 000
Quality Coffee Products Ltd	Bangkok	50%	THB	500 000 000
Emirats Arabes Unis				
CP Middle East FZCO	¹⁾ Dubai	50%	AED	600 000
Nestlé Dubai Manufacturing LLC	Dubai	49%	AED	300 000
Nestlé Middle East FZE	Dubai	100%	AED	3 000 000
Nestlé Treasury Centre-Middle East & Africa Ltd	[◇] Dubai	100%	USD	2 997 343 684
Nestlé UAE LLC	Dubai	49%	AED	2 000 000
Nestlé Waters Factory H&O LLC	Dubai	48%	AED	22 300 000
Ouzbékistan				
Uzbek-Swiss JV Nestlé Uzbekistan LLC	Namangan	99,8%	USD	38 715 463
Vietnam				
La Vie Limited Liability Company	Long An	65%	USD	2 663 400
Nestlé Vietnam Ltd	Bien Hoa	100%	USD	155 266 000

Sociétés du groupe Nestlé

Sociétés	Lieu	Participation en %	Devise	Capital
Océanie				
Australie				
Cereal Partners Australia Pty Ltd	¹⁾ Sydney	50%	AUD	107 800 000
Galderma Australia Pty Ltd	Belrose	100%	AUD	2 500 300
Nestlé Australia Ltd	Sydney	100%	AUD	274 000 000
Fidji				
Nestlé (Fiji) Ltd	Lami	100%	FJD	3 000 000
Polynésie Française				
Nestlé Polynésie S.A.S.	Papeete	100%	XPF	5 000 000
Nouvelle-Calédonie				
Nestlé Nouvelle-Calédonie S.A.S.	Nouméa	100%	XPF	250 000 000
Nouvelle-Zélande				
CPW New Zealand	¹⁾ Auckland	50%	NZD	—
Nestlé New Zealand Limited	Auckland	100%	NZD	300 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée				
Nestlé (PNG) Ltd	Lae	100%	PGK	11 850 000

Unités d'assistance, de recherche et de développement

Assistance technique	TA
Centres de recherche	R
Centres de recherche et développement	R&D
Centres de technologie de produits	PTC

Lieu des activités	
Suisse	
Nestec S.A.	Vevey TA

Société d'assistance technique, scientifique, commerciale et d'affaires, dont les unités, spécialisées dans tous les domaines d'affaires de l'entreprise fournissent en permanence leur savoir-faire et leur assistance aux sociétés opérationnelles du Groupe dans le cadre de divers contrats de licences. Elle est en outre chargée de l'ensemble des activités de recherche scientifique et de développement technologique, qu'elle effectue elle-même ou par l'intermédiaire de ses sociétés affiliées.

Les unités concernées sont les suivantes:

Clinical Development Unit	Lausanne	R
CPW R&D Centre	¹⁾ Orbe	R&D
Nestlé Institute of Health Sciences	Ecublens	R
Nestlé Product Technology Centre	Konolfingen	PTC
Nestlé Product Technology Centre	Orbe	PTC
Nestlé R&D Centre	Broc	R&D
Nestlé R&D Centre	Orbe	R&D
Nestlé Research Centre	Lausanne	R
Nestlé System Technology Centre	Orbe	PTC
Australie		
CPW R&D Centre	¹⁾ Rutherglen	R&D
Chili		
Nestlé R&D Centre	Santiago de Chile	R&D
Côte d'Ivoire		
Nestlé R&D Centre	Abidjan	R&D
France		
Galderma R&D Centre	Biot	R&D
Nestlé Product Technology Centre	Beauvais	PTC
Nestlé Product Technology Centre	Lisieux	PTC
Nestlé Product Technology Centre	Vittel	PTC
Nestlé R&D Centre	Aubigny	R&D
Nestlé R&D Centre	Tours	R&D
Allemagne		
Nestlé Product Technology Centre	Singen	PTC

Sociétés du groupe Nestlé

	Lieu des activités		
Région Chine			
Nestlé R&D Centre	Beijing		R&D
Nestlé R&D Centre	Shanghai		R&D
Inde			
Nestlé R&D Centre	Gurgaon		R&D
Israël			
Nestlé R&D Centre	Sderot		R&D
Italie			
Nestlé R&D Centre	Sansepolcro		R&D
Mexique			
Nestlé R&D Centre	Queretaro		R&D
République d'Irlande			
Nestlé R&D Centre	Askeaton		R&D
Singapour			
Nestlé R&D Centre	Singapore		R&D
Suède			
Galderma R&D Centre	Uppsala		R&D
Royaume-Uni			
Nestlé Product Technology Centre	York		PTC
Etats-Unis			
Galderma R&D Centre	Cranbury (New Jersey)		R&D
Nestlé Product Technology Centre	Fremont (Michigan)		PTC
Nestlé Product Technology Centre	Marysville (Ohio)		PTC
Nestlé Product Technology Centre	St. Louis (Missouri)		PTC
Nestlé R&D Centre	Bakersfield (California)		R&D
Nestlé R&D Centre	Minneapolis (Minnesota)		R&D
Nestlé R&D Centre	San Diego (California)		R&D
Nestlé R&D Centre	Solon (Ohio)		R&D
Nestlé R&D Centre	St. Joseph (Missouri)		R&D
Nestlé R&D Centre	King of Prussia (Pennsylvania)		R&D

148^{es} Comptes annuels de Nestlé S.A.

157	Compte de résultat de l'exercice 2014
158	Bilan au 31 décembre 2014
159	Notes sur les comptes annuels
159	1. Principes comptables
161	2. Revenus de sociétés du Groupe
	3. Produits financiers
	4. Bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés
	5. Amortissements
	6. Frais d'administration et autres charges
	7. Charges financières
162	8. Impôts
	9. Disponibilités
	10. Créances
	11. Immobilisations financières
	12. Participations à des sociétés du Groupe
163	13. Prêts à des sociétés du Groupe
	14. Propres actions
	15. Immobilisations incorporelles
164	16. Immobilisations corporelles
	17. Dettes à court terme
	18. Dettes à long terme
	19. Provisions
	20. Capital-actions
165	21. Mouvement des fonds propres
	22. Réserve pour propres actions
166	23. Engagements hors-bilan
	24. Evaluation des risques
167	25. Informations additionnelles
169	Proposition de répartition du bénéfice
170	Rapport de l'organe de révision

En cas de doute ou de différence d'interprétation, la version anglaise prévaut contre les versions française et allemande.

Compte de résultat de l'exercice 2014

En millions de CHF

	Notes	2014	2013
Produits			
Revenus de sociétés du Groupe	2	6 616	8 089
Produits financiers	3	305	208
Bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	4	7 449	1 247
Autres produits		100	128
Total des produits		14 470	9 672
Charges			
Amortissements	5	(2 200)	(1 376)
Frais d'administration et autres charges	6	(260)	(249)
Charges financières	7	(53)	(52)
Total des charges avant impôts		(2 513)	(1 677)
Bénéfice avant impôts		11 957	7 995
Impôts	8	(457)	(537)
Bénéfice de l'exercice	21	11 500	7 458

Bilan au 31 décembre 2014

avant répartition du bénéfice

En millions de CHF			
	Notes	2014	2013
Actif			
Actifs courants			
Disponibilités	9	2 221	2 709
Créances	10	1 007	1 026
Comptes de régularisation actifs		11	7
Total des actifs courants		3 239	3 742
Actifs non courants			
Immobilisations financières	11	47 867	41 620
Immobilisations incorporelles	15	—	367
Immobilisations corporelles	16	1	—
Total des actifs non courants		47 868	41 987
Total de l'actif		51 107	45 729
Passif			
Fonds étrangers			
Dettes à court terme	17	4 199	4 045
Comptes de régularisation passifs		6	11
Dettes à long terme	18	162	154
Provisions	19	1 335	751
Total des fonds étrangers		5 702	4 961
Fonds propres			
Capital-actions	20/21	322	322
Réserves légales	21	5 364	3 818
Réserve spéciale	21	27 683	29 165
Bénéfice reporté	21	536	5
Profit de l'année	21	11 500	7 458
Total des fonds propres		45 405	40 768
Total du passif		51 107	45 729

1. Principes comptables

Principes généraux

Nestlé S.A. (la Société) est la holding faîtière du Groupe Nestlé lequel comprend des sociétés affiliées et associées ainsi que des coentreprises dans le monde. Les comptes annuels sont dressés conformément aux principes d'évaluation prescrits par la loi suisse. En outre, ils sont établis selon le principe des coûts historiques et prennent en considération les revenus et charges non encore échus à la date du bilan.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées ou, si elles sont couvertes à terme, à celui de l'instrument de couverture utilisé. Les actifs et passifs non-monnaïres sont valorisés aux cours historiques. Les actifs et les passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites dans les rubriques respectives du compte de résultat selon la nature des transactions. Le montant net des différences de change non-réalisées – calculé sur la durée des prêts et placements – qui comprend également les résultats non-réalisés sur instruments de couverture, est chargé au compte de résultat s'il s'agit d'une perte; en cas de profit, celui-ci est différé.

Opérations de couverture («Hedging»)

La Société utilise pour la couverture des flux financiers et des positions en monnaies étrangères des contrats de change à terme, ainsi que des options, futures et swaps de devises. Les résultats non-réalisés sur les instruments de couverture sont rattachés aux résultats de change sur les positions couvertes. Les prêts de financement à long terme, en monnaies étrangères, ne font généralement pas l'objet de couverture.

La Société utilise aussi des swaps de taux d'intérêts afin de gérer les risques de taux d'intérêts. A la date du bilan les swaps sont constatés à leur juste valeur et les variations afférentes sont passées au compte de résultat.

Compte de résultat

Les revenus non-transférables dans l'immédiat sont crédités au compte de résultat après leur encaissement effectif.

Conformément à la loi suisse et aux statuts de la Société, les dividendes sont traités comme affectation du bénéfice l'année où ils sont approuvés par l'Assemblée Générale ordinaire et non pas comme charge de l'année à laquelle ils se rapportent.

Impôts

Cette rubrique comprend les impôts sur le bénéfice et le capital. Elle inclut également les impôts retenus à la source sur les revenus transférés des sociétés du Groupe.

Immobilisations financières

La valeur au bilan des participations et prêts se compose du coût des investissements, sans les frais d'acquisition éventuels, déduction faite des amortissements imputés au compte de résultat.

Les participations situées dans des pays où la situation politique, économique et monétaire est jugée telle qu'elle comporte un degré de risque supérieur à la normale, figurent à une valeur de un franc.

Les participations et les prêts sont amortis à un niveau prudent en fonction de la rentabilité des sociétés concernées.

Les titres négociables sont valorisés au cours le plus bas du prix d'achat ou du marché.

Les propres actions destinées à permettre l'exercice de droits d'option par des dirigeants du Groupe sont valorisées au prix d'exercice si inférieur au coût. Les propres actions détenues à des fins de négoce sont valorisées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur du marché, de même que celles destinées aux plans de participation à long terme. Les propres actions acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions sont valorisées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur du marché. Les gains et pertes sur propres actions sont enregistrés au compte de résultat.

1. Principes comptables

Immobilisations incorporelles

Les marques et autres droits de propriété industrielle sont intégralement amortis lors de leur acquisition ou, exceptionnellement, sur une plus longue période n'excédant pas leur durée d'utilité.

Immobilisations corporelles

La Société possède des terrains ainsi que des bâtiments qui ont été amortis au cours des années. Le mobilier et les équipements de bureau sont intégralement amortis lors de leur acquisition.

Provisions

Des provisions couvrent des obligations actuelles comme certaines éventualités. Une provision pour risques non-assurés couvre des risques généraux non-assurés auprès de tiers, par exemple, pertes de profit dues à des ruptures d'activité pour cause imprévisible. Des provisions pour impôts suisses sont créées sur la base des éléments imposables (capital, réserve et bénéfice de l'exercice). En outre, une provision générale est maintenue en couverture d'impôts étrangers éventuels.

Pensions

En Suisse, le régime de pension Nestlé est un plan d'épargne, où les contributions sont exprimées en pourcentage du salaire assuré. Le fonds de pensions garantit le montant accumulé sur les comptes d'épargne individuels, ainsi qu'un taux de rendement minimum sur ces comptes d'épargne. Au moment de la retraite, les comptes d'épargne sont convertis en pensions. Cependant les affiliés ont la possibilité de percevoir une part en capital. Sous réserve de la situation financière du fonds de pensions, les administrateurs peuvent décider d'ajuster à la hausse les rentes en vigueur. Il est aussi à noter qu'il existe également un régime de pension à prestations définies dont l'accès a été fermé en 2013 à de nouveaux entrants et dont les membres âgés de moins de 55 ans ont été transférés dans le régime de plan d'épargne. Ce régime historique est un régime hybride entre un plan d'épargne et un plan basé sur le dernier salaire soumis à prévoyance.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement (tels qu'intérêts courus sur prêts ou sur placements des liquidités). Y sont également inclus les justes valeurs sur opérations à terme en devises et des swaps de taux d'intérêts.

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement. Les justes valeurs négatives sur opérations à terme en devises et des swaps de taux d'intérêts, figurent également dans ce poste.

2. Revenus de sociétés du Groupe

Ce poste englobe des dividendes provenant des exercices courants et antérieurs de sociétés du Groupe ainsi que d'autres revenus nets.

3. Produits financiers

En millions de CHF

	2014	2013
Résultat net sur prêts à des sociétés du Groupe	197	113
Autres produits financiers	108	95
	305	208

4. Bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés

Il s'agit principalement de gains nets réalisés sur la vente d'immobilisations financières, marques et autres droits de propriété industrielle, précédemment amortis. En 2014, le gain net réalisé sur la vente des actions L'Oréal pour CHF 7181 millions figure également sous cette rubrique.

5. Amortissements

En millions de CHF

	2014	2013
Participations et prêts	1 700	939
Marques et autres droits de propriété industrielle	500	437
	2 200	1 376

6. Frais d'administration et autres charges

En millions de CHF

	2014	2013
Frais de personnel	106	114
Autres charges	154	135
	260	249

7. Charges financières

En millions de CHF

	2014	2013
Résultat net sur prêts de sociétés du Groupe	52	52
Autres charges financières	1	—
	53	52

8. Impôts

Comprend les impôts à la source prélevés sur des revenus de l'étranger, ainsi que les impôts suisses pour lesquels une provision adéquate a été constituée.

9. Disponibilités

En millions de CHF	2014	2013
Liquidités et équivalents de liquidités	2 221	2 709
Titres négociables	—	—
	2 221	2 709

Les liquidités et équivalents de liquidités comprennent des dépôts ayant des échéances de moins de trois mois. Les titres négociables consistent en Billets de Trésorerie ayant des échéances de trois à six mois.

10. Créances

En millions de CHF	2014	2013
Créances contre les sociétés du Groupe (comptes courants)	955	963
Autres créances	52	63
	1 007	1 026

11. Immobilisations financières

En millions de CHF	Notes	2014	2013
Participations à des sociétés du Groupe	12	31 390	30 297
Prêts à des sociétés du Groupe	13	13 947	10 391
Propres actions	14	2 487	932
Autres immobilisations financières		43	—
		47 867	41 620

12. Participations à des sociétés du Groupe

En millions de CHF	2014	2013
Au 1er janvier	30 297	28 617
Augmentation/(diminution) nette	1 643	1 971
Amortissements	(550)	(291)
Au 31 décembre	31 390	30 297

12. Participations à des sociétés du Groupe

La valeur comptable des participations continue de faire l'objet, dans son ensemble, d'une évaluation prudente, qu'elle soit rapportée aux revenus encaissés par la société holding ou aux actifs nets des sociétés affiliées.

Un état des sociétés les plus importantes détenues, soit directement par Nestlé S.A., soit indirectement à travers d'autres sociétés du Groupe, avec indication du pourcentage de contrôle de leur capital-actions, figure dans les Comptes consolidés du Groupe Nestlé.

13. Prêts à des sociétés du Groupe

En millions de CHF

	2014	2013
Au 1er janvier	10 391	11 574
Nouveaux prêts	5 932	1 638
Remboursements et amortissements	(2 996)	(2 625)
Différences de change réalisées	12	(70)
Différences de change non réalisées	608	(126)
Au 31 décembre	13 947	10 391

Les prêts à des sociétés du Groupe sont généralement accordés à long terme pour financer les investissements dans des participations.

14. Propres actions

En millions de CHF

	2014		2013	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Programme de rachat d'actions	23 742 030	1 645	—	—
Management Stock Option Plan	4 838 725	247	6 768 355	335
Restricted Stock Unit Plan	5 098 060	311	8 259 480	481
Performance Share Unit Plan	3 016 551	184	403 945	23
Futurs plans de participation à long terme	1 642 952	100	1 603 644	93
	38 338 318	2 487	17 035 424	932

Durant l'année 23 742 030 actions ont été achetées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres pour CHF 1645 millions.

La Société détenait 4 838 725 actions pour couvrir le «Management Stock Option Plan» et 9 757 563 actions destinées aux autres plans de rémunération. Les actions couvrant le «Management Stock Option Plan» sont enregistrées à la valeur d'exercice si celles-ci sont inférieures à la valeur d'acquisition, les autres le sont à la valeur d'acquisition. Durant l'année, 5 241 243 actions ont été délivrées aux bénéficiaires de plans de rémunération du Groupe pour une valeur totale de CHF 280 millions.

15. Immobilisations incorporelles

En 2013, ce poste représente le solde de la valeur capitalisée des marques et autres droits de propriété industrielle relatifs aux activités de pizzas surgelées de Kraft Foods.

16. Immobilisations corporelles

Il s'agit notamment des terrains et immeubles à Cham. Le bâtiment du siège «En Bergère», à Vevey, est la propriété d'une société de service dont les actions sont détenues par Nestlé S.A.

La valeur de l'assurance incendie des bâtiments, mobilier et équipements de bureau se monte à CHF 9,5 millions à fin 2014 (2013: CHF 9,5 millions).

17. Dettes à court terme

En millions de CHF

	2014	2013
Dettes envers les sociétés du Groupe	4 010	3 992
Autres créanciers	189	53
	4 199	4 045

18. Dettes à long terme

Sous cette rubrique figure un prêt à long terme accordé en 1989 par une société affiliée.

19. Provisions

En millions de CHF

					2014	2013
	Risques non-assurés	Risques de change	Impôts suisses et étrangers	Autres	Total	Total
Au 1er janvier	475	—	169	107	751	711
Constitutions de provisions	—	550	163	56	769	188
Emplois	—	—	(79)	(37)	(116)	(128)
Dissolutions	—	—	(64)	(5)	(69)	(20)
Au 31 décembre	475	550	189	121	1 335	751

20. Capital-actions

En millions de CHF

	2014	2013
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune	3 224 800 000	3 224 800 000
En millions de CHF	322	322

Selon l'article 5 des Statuts, aucune personne, physique ou morale, ne peut être inscrite avec droit de vote pour plus de 5% du capital-actions tel qu'inscrit au registre du commerce. Cette limitation à l'inscription s'applique également aux personnes qui détiennent tout ou partie de leurs actions par l'intermédiaire de nomines conformément à cet article. L'article 11 prévoit également que lors de l'exercice du droit de vote, aucun actionnaire ne peut réunir sur sa personne, directement ou indirectement, de par les actions qui lui appartiennent ou qu'il représente, plus de 5% de l'ensemble du capital-actions inscrit au registre du commerce.

20. Capital-actions

Au 31 décembre 2014, le registre des actions dénombrait 151 489 actionnaires inscrits. En tenant également compte des demandes d'inscription en cours de traitement des possesseurs indirects d'actions, sous forme de certificats aux Etats-Unis («American Depositary Receipts») ainsi que les bénéficiaires économiques d'actions détenues fiduciairement, le nombre total des actionnaires dépasse probablement les 250 000. La Société n'avait pas connaissance de l'existence d'actionnaire détenant, directement ou indirectement, 5% ou davantage du capital-actions. Les sociétés du Groupe ont conjointement possédé 1,7% du capital-actions de Nestlé S.A. au 31 décembre 2014.

Capital-actions conditionnel

Selon dispositions des Statuts, le capital-actions peut être augmenté d'un montant ne pouvant dépasser CHF 10 000 000 (dix millions de francs suisses) par l'émission d'un maximum de 100 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées, par l'exercice de droits de conversion et/ou d'option octroyés en relation avec l'émission, par Nestlé S.A. ou l'une de ses filiales, d'obligations d'emprunt convertibles, d'obligations assorties de droits d'option ou d'autres instruments du marché financier (nouveau ou déjà émis).

Concernant le capital-actions en général, se référer également au Rapport sur le Gouvernement d'entreprise.

21. Mouvement des fonds propres

En millions de CHF

	Capital- actions	Réserve générale (a)	Réserve propres actions (a)(b)	Réserve spéciale	Bénéfice résultant du bilan	Total
Au 1er janvier 2014	322	1 913	1 905	29 165	7 463	40 768
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	—	11 500	11 500
Dividende pour 2013	—	—	—	—	(6 863)	(6 863)
Mouvement des propres actions	—	—	1 546	(1 546)	—	—
Dividende sur propres actions détenues à la date de paiement du dividende 2013	—	—	—	64	(64)	—
Au 31 décembre 2014	322	1 913	3 451	27 683	12 036	45 405

(a) La réserve générale et la réserve pour propres actions constituent les réserves légales.

(b) Voir Note 22.

22. Réserve pour propres actions

Au 31 décembre 2013, la réserve pour propres actions de CHF 1905 millions représentait le coût de 17 035 424 actions réservées pour couvrir les plans de rémunération en actions du Groupe et 18 188 445 actions étaient détenues à des fins de négoce.

Au cours de l'exercice 23 742 030 actions supplémentaires destinées au programme de rachat d'actions propres ont été acquises pour un montant de CHF 1645 millions. Au cours de l'exercice, un total de 5 241 243 actions ont été délivrées aux bénéficiaires de plans de rémunération en actions Nestlé S.A. du Groupe. D'autre part, 2 802 107 actions ont été acquises pour CHF 190 millions pour couvrir des plans de rémunération en actions Nestlé S.A. du Groupe. 150 000 actions ont été vendues pour un montant total de CHF 10 millions.

22. Réserve pour propres actions

Une autre société du Groupe détient 18 038 445 actions Nestlé S.A. Le total de 56 376 763 actions détenues en propre par les sociétés du Groupe au 31 décembre 2014 représente 1,7% du capital-actions de Nestlé S.A. (au 31 décembre 2013, 35 223 869 actions propres représentaient 1,1% du capital-actions de Nestlé S.A.).

23. Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2014, le total des cautionnements principalement donnés en garantie de crédits accordés à des sociétés du Groupe et des «Commercial Paper Programmes» et des engagements relatifs à des conventions de rachat de «Notes» émises s'élevait à CHF 19 177 millions (2013: CHF 20 272 millions).

24. Evaluation des risques

La Direction du Groupe considère que les risques associés à Nestlé S.A. sont les mêmes que ceux identifiés au niveau du Groupe, du fait que la société holding est l'agrégation de toutes les sociétés du Groupe.

Par conséquent, nous nous référons au «Nestlé Group Enterprise Risk Management Framework» (ERM) défini à la Note 22 des Comptes consolidés du groupe Nestlé.

25. Informations additionnelles requises par le Code des Obligations suisse en matière de rémunération

Détention d'actions et d'options par les membres non-exécutifs du Conseil d'administration ou par des personnes qui leur sont proches au 31 décembre 2014

	Nombre d'actions détenues ^(a)	Nombre d'options détenues ^(b)
Peter Brabeck-Letmathe, Président	3 059 108	1 137 600
Andreas Koopmann, 1er Vice-Président	88 144	—
Rolf Hänggi, 2ème Vice-Président	87 627	—
Beat Hess	28 508	—
Daniel Borel	234 363	—
Steven G. Hoch	199 153	—
Naïna Lal Kidwai	21 687	—
Titia de Lange	12 165	—
Jean-Pierre Roth	12 352	—
Ann M. Veneman	10 396	—
Henri de Castries	9 161	—
Eva Cheng	4 974	—
Total au 31 décembre 2014	3 767 638	1 137 600
Total au 31 décembre 2013	4 922 269	1 707 600

(a) Comprenant les actions soumises à une période de blocage de trois ans.

(b) Le ratio est d'une option pour une action de Nestlé S.A.

**Détention d'actions et d'options par des membres de la Direction du Groupe
ou par des personnes qui leur sont proches au 31 décembre 2014**

	Nombre d'actions détenues ^(a)	Nombre d'options détenues ^(b)
Paul Bulcke	637 173	1 392 000
Luis Cantarell	118 510	260 500
José Lopez	80 791	120 100
Laurent Freixe	55 761	108 700
Chris Johnson	30 298	125 400
Patrice Bula	87 051	101 800
Doreswamy (Nandu) Nandkishore	62 381	170 200
Wan Ling Martello	43 937	121 100
Stefan Catsicas	—	—
Marco Settembri	9 120	—
Peter R. Vogt	26 201	—
Martial Rolland	23 632	—
Heiko Schipper	4 240	—
David P. Frick	48 828	—
Total au 31 décembre 2014	1 227 923	2 399 800
Total au 31 décembre 2013	1 043 026	3 165 550

(a) Comprenant les actions soumises à une période de blocage de trois ans.

(b) Le ratio est d'une option pour une action Nestlé S.A.

Se référer au Rapport de rémunération de Nestlé S.A. (sections auditées mises en évidence par une barre bleue verticale) pour le détail des informations à présenter selon la loi suisse concernant les rémunérations du Conseil d'Administration et de la Direction du Groupe.

Proposition de répartition du bénéfice

En CHF

	2014	2013
Bénéfice résultant du bilan		
Report de l'exercice précédent	536 179 231	4 757 545
Bénéfice de l'exercice	11 500 096 775	7 457 959 285
	12 036 276 006	7 462 716 830
Nous proposons l'emploi suivant:		
Dividende pour 2014, CHF 2.20 par action sur 3 199 349 195 actions ^(a) (2013: CHF 2.15 sur 3 221 645 395 actions) ^(b)	7 038 568 229	6 926 537 599
	7 038 568 229	6 926 537 599
Solde reporté à nouveau	4 997 707 777	536 179 231

(a) En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (17 avril 2015). Aucun dividende n'est versé sur les actions propres détenues par le groupe Nestlé. Le montant respectif sera attribué à la réserve spéciale.

(b) Le montant de CHF 63 565 399, qui représente le dividende de 29 565 302 propres actions détenues à la date du paiement du dividende, a été versé à la réserve spéciale.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée par l'Assemblée générale annuelle, le dividende brut sera de CHF 2.20 par action, soit un montant net de CHF 1.43 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 17 avril 2015. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 20 avril 2015. Le dividende net sera versé à partir du 22 avril 2015.

Le Conseil d'administration

Cham et Vevey, 18 février 2015

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée Générale des actionnaires de Nestlé S.A.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (compte de résultat, bilan et notes sur les comptes annuels des pages 157 à 169) de Nestlé S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. R. Cormack'.

Scott Cormack
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lussu'.

Fabien Lussu
Expert-réviseur agréé

Genève, le 18 février 2015

Notes